

ASSISES EUROPÉENNES DE LA JEUNESSE

D'ORIGINE MALIENNE



LES ACTES DE LA RENCONTRE

22 et 23 juin 2012



**ASSISES EUROPÉENNES
DE LA JEUNESSE
D'ORIGINE MALIENNE**

Mot d'accueil

Jacques TOUBON, Président de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration
Moukoko Cissé, vice-Président du Conseil National de la Jeunesse Malienne de France
Bruno MAIGA, Ministre malien délégué à la Jeunesse
Mamadou TRAORE, Délégué général adjoint aux Maliens de l'étranger
Michèle STROFFLER, députée européenne, vice-présidente de la Commission Développement et Respectueux Partenariat du Parlement européen pour l'Aide Humanitaire
Jean-Paul HUCHON, Ministre de la Région Ile-de-France

Les partenaires des Assises tiennent à remercier l'ensemble des associations de jeunesse malienne et d'origine malienne ainsi que l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels qui se sont mobilisés tout au long de la conduite du projet depuis septembre 2011.



ILS NOUS SOUTIENNENT



ASSISES EUROPÉENNES DE LA JEUNESSE



D'ORIGINE MALIENNE

SOMMAIRE

P. 4 AVANT-PROPOS

P. 5 RÉSUMÉ DU PROJET

P. 6 DÉCLARATION FINALE DES ASSISES

P. 8 PROGRAMME

P. 10 OUVERTURE : MOT D'ACCUEIL

P. 15 LES VOIX DU SOUTIEN ET DE LA SOLIDARITÉ AU MALI ET À SON PEUPLE

Table Ronde 1: Jeunesses citoyennes et collectivités locales unies pour des territoires solidaires

Table ronde 2: Jeunesse, citoyenneté et démocratie: Quand la société civile se mobilise pour le Mali - la voix unie des acteurs de cette société civile européenne et internationale en faveur du soutien au Mali.

P. 26 ATELIERS THÉMATIQUES

ATELIER 1 – Insertion professionnelle, entrepreneuriat et jeunes diplômés

ATELIER 2 – Culture et expressions artistiques d'ici et d'ailleurs

ATELIER 3 – Liens intergénérationnels, éducation et citoyenneté

ATELIER 4 – Projets de co-développement et investissements économiques au Mali

P. 40 DÉBAT

P. 46 MOT DE CLÔTURE

P. 49 ANNEXES

Notes introductives aux tables rondes

Comptes rendus des ateliers préparatoires

Sigles:

ADECYF: Association pour le Développement du Cercle de Yélimané en France
ADEM: Associations des Diplômés et Etudiants Maliens
AFA: Association Fraternité Afrique
CBMF: Conseil de Base des Maliens de France
CEFOM: Coordination des Elus Français d'Origine Malienne
CNJM: Conseil Nationale de la Jeunesse au Mali
CNJMF: Conseil National de la Jeunesse Malienne de France
CNHI: Cité nationale de l'histoire de l'immigration

CONJEDEV: Coalition Nationale des Jeunes Volontaires du Développement
CUF: Cités Unies France
DIASMA: la dynamique intellectuelle au service du Mali et de l'Afrique
GRDR: Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural - Migration, Citoyenneté, Développement
HCME: Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur
SIAD: Service International d'Appui au Développement
RIF: Région Île-de-France
UE: Union Européenne

AVANT-PROPOS

Ce que nous avons vu et surtout entendu

300 jeunes, venus d'Europe et d'Afrique, réunis les 23 et 24 juin 2012 à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration pour présenter leurs initiatives et poser les enjeux de leur engagement au Mali, en France et en Europe, devant les autorités maliennes présentes malgré la crise politique. Cet événement a permis de mettre en lumière l'énergie des jeunes générations issues de la migration malienne au profit du développement de leur pays et d'une citoyenneté européenne riche de ses diversités.

Le Mali ne pourra se réinventer sans sa jeunesse ni les enfants de l'immigration. Les passerelles tissées de longue date entre les deux pays se nourrissent des échanges constants entre les ressortissants de la diaspora ici et les familles là-bas. Ce sont autant de promesses de solidarités au service de la reconstruction du pays. Les générations se renouvellent, les modes d'engagement évoluent mais les liens identitaires restent.

L'écoute et la compréhension des propositions de ces jeunes passent par des mises en réseaux accrues entre les mouvements de jeunesse et des échanges renouvelés avec les autorités. Les énergies déjà déployées doivent être reconnues et valorisées par l'ensemble des acteurs de la société civile et des autorités locales et nationales en France comme en Europe et en Afrique.

A l'aube de l'année 2013, 20 ans après la création de la citoyenneté européenne dans le cadre du traité de Maastricht, l'heure est venue pour l'Europe de se penser plus sereinement en terre d'immigration. La mémoire de l'Union européenne fait référence à l'histoire de ses Etats membres avant sa construction. L'Europe s'est aussi bâtie grâce à la mobilité des hommes et des femmes d'abord du sud de l'Europe, puis des pays tiers, mobilité qu'elle a depuis érigée en principe fondateur. Aujourd'hui cette histoire s'incarne dans la diversité des visages et des propositions portées par les enfants de ces immigrations. Elle offre des potentialités encore trop peu valorisées pour réinventer les conditions d'un vivre ensemble plus serein.

Une citoyenneté active pour tous dans le respect des diversités de chacun voilà le message que se sont résolument engagés à porter les acteurs de ces Assises européennes de la jeunesse d'origine malienne. Merci à celles et ceux qui nous ont soutenu dans ce beau voyage, au cours duquel nous nous sommes enrichis de nos différences. Et pour finir, une recommandation, si vous ne lisez qu'une page, allez directement à la dernière...

Gaharo Doucouré,
Président du CBMF

Michel Colin de Verdière,
Président du GRDR

RÉSUMÉ DU PROJET

Les Assises européennes de la jeunesse d'origine malienne ont débuté en septembre 2011, avec le soutien de la Commission européenne, du Conseil Régional d'Île-de-France et de la Mairie de Paris. Le Conseil de Base de Maliens de France et un consortium européen d'ONG (dont le GRDR en France, la Fondation HABITAFRICA en Espagne et GAO Cooperazione Internazionale en Italie), co-porteurs de l'initiative, ont ensemble mobilisé les associations de jeunes de la diaspora malienne vivant en France, en Espagne, en Italie, au Sénégal et au Mali. Les objectifs : valoriser les engagements associatifs des jeunes européens et ouest africains issus de l'immigration et reconnaître leur dynamique citoyenne reliant le local à l'international.

Sept ateliers préparatoires ont été organisés en amont des Assises dans les cinq pays partenaires (France, Espagne, Italie, Sénégal et Mali). Des thèmes communs ont été débattus et des besoins ont été identifiés. Les 22 et 23 juin 2012, des jeunes venant d'Afrique de l'Ouest et d'Europe étaient réunis à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, puis lieu hautement symbolique pour la tenue de l'événement. Ce fut le moment pour eux d'exprimer leur manière de vivre, leurs engagements associatifs, leurs projets, leurs espoirs... dans leurs territoires de vie mais aussi là-bas, dans leur pays d'origine. Ces engagements ont fait l'objet d'une déclaration commune, proposée durant les Assises par les associations présentes.

La crise politique au Mali a éclaté pendant le déroulement du projet mais cela n'a en rien entamé la mobilisation des associations et fédérations de migrants qui ont réaffirmé leur soutien au peuple malien. En phase avec cette solidarité, les partenaires et organisateurs des Assises ont souhaité réunir un panel d'acteurs institutionnels, politiques et associatifs autour d'une parole commune et constructive de soutien au Mali et à ses ressortissants à l'étranger.

La diaspora, partout où elle réside - et dans toute sa diversité y compris générationnelle - est en lien constant avec les territoires d'origine. Les Assises ont voulu reconnaître et promouvoir les compétences citoyennes, associatives et professionnelles propres aux jeunes de la diaspora.

Les migrations sont une richesse pour nos sociétés car elles confrontent chacun d'entre nous à l'altérité et aux enjeux du vivre ensemble. L'échelle européenne voulue dans ce projet est une opportunité de dépassionner le débat sur l'immigration en dépassant les frontières nationales et les jeux de représentations qui y ont cours. Les Assises, en donnant la parole aux associations de jeunes maliens et d'origine malienne de 5 pays différents, entendent mobiliser l'attention des décideurs publics sur les atouts et potentiels propres à cette génération.



DÉCLARATION

Pour une jeunesse unie, riche de sa diversité dont les engagements associatifs sont en faveur de la promotion d'une citoyenneté européenne active.

Nous, jeunes femmes et hommes issus/es de la migration malienne, ressortissant (es) de première génération ou né (es) hors des frontières du Mali, réunis les 22 et 23 juin 2012 à Paris à l'occasion des premières « Assises européennes de la jeunesse d'origine malienne », déclarons ce qui suit:

Saluant l'effort fédérateur de ces premières « Assises européennes de la jeunesse d'origine malienne » pour réunir autour de la table différentes associations européennes et ouest-africaines de jeunes de la diaspora afin de valoriser et faire connaître les initiatives associatives et citoyennes de la jeunesse issue de la migration malienne;

Préoccupés par l'instabilité institutionnelle et sociale sans précédent que rencontre actuellement le Mali et renouvelant sa solidarité sans faille avec le peuple malien;

Souffrant de l'atteinte portée à l'intégrité du Mali et de la crise humanitaire grave que traverse le Nord du pays;



Reconnaissant les engagements de nos aînés et parents pour le développement du Mali;

Convaincus des liens forts qui tissent et façonnent les relations internationales entre le Mali et les pays de résidence de sa diaspora;

Reconnaissant la mobilité entre les territoires comme un droit humain inaliénable et une ressource durable pour des territoires en coopération;

Soulignant le rôle fondamental de la jeunesse dans le développement de sociétés démocratiques et pacifiques ouvertes au monde;

Conscients des défis que représentent le vivre-ensemble et qu'une Europe de plus en plus sécuritaire et protectrice de ses frontières est un frein au développement des relations entre les deux continents;

Considérant que la participation active des jeunes dans la société passe avant tout par la reconnaissance et la capacité d'exercice des droits fondamentaux;

Conscients des compétences spécifiques acquises et apportées sur nos territoires de vie;

Nous nous engageons à :

Jouer un rôle de pont entre nos pays de résidence et le Mali et être promoteurs de la citoyenneté et du renforcement des valeurs démocratiques ici et là-bas;

Continuer de nous investir pour l'amélioration des conditions de vie des populations locales et du vivre-ensemble en Europe et en Afrique de l'Ouest sur les traces de nos aînés;

Contribuer à la promotion de la culture malienne sur nos territoires de vie comme constitutive de nos identités plurielles.

Pour cela nous appelons les autorités publiques locales et nationales de nos pays de résidence et du Mali, ainsi que les responsables institutionnels jeunesse de l'Union européenne et africaine à nous soutenir dans les secteurs suivants, et afin de :

Insertion professionnelle et entrepreneuriat

- Favoriser une meilleure adéquation entre les formations et les offres sur le marché de l'emploi ici et là-bas;
- Reconnaître et valoriser sur le marché de l'emploi en Europe et en Afrique de l'Ouest les compétences associatives et professionnelles des jeunes issus des migrations;
- Faciliter la mise en réseau des structures d'appui à l'insertion socioprofessionnelle au Mali et en Europe et soutenir la mobilité professionnelle des jeunes;
- Encourager le développement des compétences linguistiques comme outil d'insertion professionnelle.

Liens culturels avec le Mali et expressions artistiques

- Populariser et transmettre la culture et les arts du Mali d'une génération à l'autre;
- Promouvoir la création artistique comme un outil de changement social et contribuant à améliorer l'image de l'immigration malienne;
- Développer des formes de médias participatifs pour favoriser la visibilité des expressions artistiques et culturelles ici et là-bas.

Liens intergénérationnels, éducation et citoyenneté

- Construire de nouvelles formes de communication intergénérationnelle;
- Identifier les valeurs culturelles communes à préserver et à transmettre d'une génération à l'autre.

Co-développement et investissements économiques au Mali

- Reconnaître les initiatives de co-développement portées par les jeunes issues de la migration malienne comme facteurs de développement des territoires de vie;
- Soutenir les initiatives entrepreneuriales dans les territoires de vie et au Mali en garantissant un cadre sûr pour des investissements économiques pérennes et bénéfiques et en luttant contre toutes formes de malversations (corruption, monopoles, passes droits illégaux et néfastes);
- Renforcer et valoriser les compétences associatives et professionnelles des jeunes engagés dans des projets de co-développement à destination du Mali et de l'Europe;
- Mieux informer et former les jeunes porteurs de projets de co-développement sur les dispositifs d'appui technique et financier des collectivités locales et des États;
- Promouvoir toutes les valeurs ajoutées des jeunes dans les projets de co-développement en phase avec les initiatives portées localement;
- Valoriser et fluidifier la mobilité des acteurs du co-développement afin de développer les principes d'une économie sociale et solidaire viable et solide entre l'Europe et le Mali.

ASSISES EUROPÉENNES DE LA JEUNESSE D'ORIGINE MALIENNE



PROGRAMME

VENDREDI 22 JUIN

Maître de cérémonie : **Manga DEMBELE**, chargé de communication, Ambassade du Mali en France

10h 30 - 11 h Mot d'accueil

Jacques TOUBON, Président de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration
Mbouillé CISSE, vice-Président du Conseil National de la Jeunesse Malienne de France
Michèle STRIFFLER, députée européenne, 1ère Vice-présidente de la Commission Développement et rapporteur permanent pour l'Aide Humanitaire de la Commission Développement
Ali SOUMARE, Conseiller régional d'Île de France, Vice-président de la Commission Jeunesse
Bruno MAIGA, Ministre malien délégué à la Jeunesse
Moustaphe TRAORE, Délégué général adjoint du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration africaine

11 h - 13 h Les voix du soutien et de la solidarité au Mali et à son peuple

11 h - 12 h *Jeunesses citoyennes et collectivités locales unies pour des territoires solidaires*

Animation par **Bamadi SANOKHO**, Maire adjoint de Gentilly en charge de la Jeunesse et de la coopération internationale

Ali SOUMARE, Conseiller régional d'Île-de-France, Vice Président de la Commission Jeunesse
Claude REZNIK, Maire adjoint de Montreuil, Délégué aux populations migrantes et à la coopération internationale
Constance KOUKOU, Pôle Afrique, Cités Unies France
Founéké SISSOKO, Secrétaire général du Conseil Régional de Kayes (Mali)

12 h - 13 h *Jeunesse, citoyenneté et démocratie: quand la société civile se mobilise pour le Mali - la voix unie des acteurs de la société civile européenne et internationale en faveur du soutien au Mali*

Animation par **Guilhem DELTEIL**, journaliste (RFI)

Jean-Louis VIELAJUS, Président de Coordination Sud
Bruno MAIGA, Ministre malien délégué à la Jeunesse
Mohammed GASSAMA, Chargé des relations institutionnelles du Conseil National de la Jeunesse Malienne de France
Ibrahima KEITA, Président de la Coordination des élus français d'origine malienne
Aminata KONATE BOUNE, Présidente de la Fédération Deuxième Génération
Olivier DE LAULANIE, Directeur adjoint de l'INJEP, Délégué général de l'AFPEJA

13 h - 14h30 Déjeuner

- 14 h 30 - 15 h Répartition des participants en ateliers de travail
- 15 h-17 h Travaux en sous-groupes (4 ateliers parallèles)**
- AT1 : Insertion professionnelle, entrepreneuriat, jeunes diplômés**
 Animateurs : **Idrissa DOUMBIA**, membre de l'ADEM et de la CONJEDEV, et **Jonathan STEBIG**, Chargé de mission insertion professionnelle au GRDR
- AT2 : Culture et expressions artistiques d'ici et d'ailleurs**
 Animatrice : **Marie POINSOT**, Rédactrice en chef de la Revue Hommes et Migrations, Cité nationale de l'histoire de l'immigration
- AT3 : Liens intergénérationnels, éducation et citoyenneté**
 Animateurs : **Aicha DIAKITE**, Coordinatrice de l'AFA et **Issa FOFANA**, Secrétaire général du CNJMF
- AT4 : Co-développement et investissements économiques au Mali**
 Animateurs : **Boubou SISSOKO**, Président de DIASMA et **Olivier LE MASSON**, Directeur Afrique du GRDR
- 17 h - 18 h Comité de travail sur la Déclaration des Assises (interne)

SAMEDI 23 JUIN

- 10 h 30 - 11 h 30 Restitution des ateliers en plénière et recommandations**
 Par les associations de jeunes maliens et d'origine malienne de France, d'Italie, d'Espagne, du Sénégal et du Mali
- 11 h 30 - 11 h 45 *Pause*
- 11 h 45 - 13 h Débat européen, présentation et adoption de la Déclaration finale des Assises**
- Animation par **Guilhem DELTEIL**, journaliste (RFI)
- En présence des représentants des Autorités maliennes et des collectivités locales françaises
Moussa SIDIBE, Représentant européen du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur
Gaharo DOUCOURE, Président du Conseil de Base des Maliens de France
Annie TAKARLI, Présidente du réseau Eunomad-France
Ségolène PRUVOT, co-directrice d'Alternatives européennes
Fatoumata SOUKOUNA, Conseil National de la Jeunesse Malienne de France
Mams YAFFA, représentant le FOJIM
Kolia BENIE, Réseau européen des jeunes issus des migrations « Youth Migrants +»
- Lecture du projet de Déclaration finale des Assises à plusieurs voix par les représentants des associations Jeunesse**
- 13 h - 14 h 30 *Pause déjeuner*
- 14 h 30-19h Animations autour d'un concert de Fantani TOURE, marraine des Assises Stands des Associations jeunesse**
- 19 h-20h30 Cocktail de clôture**



Première Journée Vendredi 22 juin 2012

OUVERTURE : MOT D'ACCUEIL



Jacques Toubon

Ancien Ministre et Président de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Je voulais vous dire combien nous nous réjouissons de voir se réunir pour la première fois les Assises européennes de la jeunesse d'origine malienne. Dans cette maison qui est vouée à l'histoire de l'immigration en France mais aussi d'une certaine façon en Europe, je voudrais d'emblée souligner que les migrations maliennes et la population malienne ou d'origine malienne en Europe sont une composante absolument essentielle de l'histoire de l'immigration dans la société européenne.

L'histoire de la migration malienne

Les Maliens ont traditionnellement emprunté le chemin de l'émigration tout au long de l'histoire; une histoire ancienne qui a commencé bien avant que ne se produise la décolonisation et l'indépendance du pays qui est devenu en 1960 le Mali. Cette immigration a tenu et tient une place essentielle. D'une certaine façon, en France, beaucoup résumés ou symbolisent l'immigration africaine subsaharienne par l'immigration malienne et je crois que c'est symbolique de l'importance que les Maliens occupent dans ce phénomène de l'immigration et dans notre société

aujourd'hui, en particulier dans nos grandes agglomérations en Île-de-France. L'immigration a d'abord été une migration qui avait, selon la tradition, des objectifs à caractères économiques et sociaux. Il y avait dans les familles et dans les villages une tradition qui consistait à ce qu'un des garçons vienne au Nord, en France en particulier, et qu'à partir de son travail ici, il apporte une aide importante à son village et à sa famille. Peu à peu cette immigration de « nécessité » qui s'inscrivait dans le modèle de vie des villages maliens s'est transformée. On a vu des Maliens s'installer en France et dans d'autres pays d'Europe, adopter la nationalité et la citoyenneté française, ce qui fait que le nombre des binationaux se compte par centaines de milliers; et s'installer pour vivre, travailler, constituer une famille, créer une entreprise dans les pays d'accueil.

Aujourd'hui les questions liées aux jeunes de deuxième et troisième génération deviennent naturellement prioritaires. Des centaines de milliers d'entre eux sont définitivement installés au Nord mais en même temps, elles conservent un lien étroit avec leur mère patrie et avec leur ville ou leur village d'origine. Je crois que nous avons maintenant avec cette nouvelle situation la base d'une véritable réflexion que vous allez porter aujourd'hui sur la place et le rôle de ces centaines de milliers d'hommes et de femmes, de familles maliennes, d'entreprises maliennes, franco-maliennes, germano-maliennes, italo-maliennes, etc. qui aujourd'hui existent comme un phénomène structurant dans la société et dans les Nations européennes.

Ici, à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, nous sommes aussi au cœur de problématiques que je qualifierai d'« habituelles ». Ici, dans

cette Cité, pendant l'hiver 2010-2011, nous avons connu quatre mois d'occupation par un groupe de personnes demandant des papiers, qui étaient à 90 % d'origine malienne. Nous avons là dans nos sociétés la permanence d'un certain nombre de situations qui sont issues du mouvement traditionnel d'immigration. En même temps, l'existence de cette communauté franco-malienne dans notre pays est absolument incontournable; tant sur le plan social, économique que culturel, elle joue et jouera un rôle de plus en plus déterminant. Je crois que les jeunes maliens l'ont bien compris ici en France comme dans l'ensemble de l'Europe.

La situation de crise au Mali

Nous ne pouvons nous abstraire de ce qu'est la réalité au pays, de la crise, ou du « drame » que connaît la République du Mali; à la fois parce qu'une partie est divisée, qu'une partie est occupée, et qu'elle veut se séparer du Sud. Et que d'autre part, à la suite des événements politiques qui s'y sont déroulés au mois de mars et d'avril, la situation constitutionnelle et politique n'est pas encore stabilisée et la communauté internationale reste préoccupée. De la même façon, je pense que la France toute entière doit être solidaire avec les Maliens d'ici et de là-bas et l'importance de la communauté franco-malienne dans notre pays, rend d'autant plus nécessaire le besoin de cette solidarité. C'est un des rôles que la diaspora malienne doit jouer: faire en sorte que les questions qui concernent le Mali, plus généralement l'Afrique, continuent à être au cœur de nos débats nationaux. J'appelle de mes vœux une rénovation, une réactivation de notre politique et je remercie beaucoup le GRDR et les organisateurs de cette manifestation de cette manifestation de la tenir en un moment crucial dans la vie politique

française, dans un moment de changement. J'espère que dans le cadre de ce changement, tous les efforts que vous faites seront couronnés de succès. J'espère que les Maliens retrouveront la paix, que le Mali retrouvera l'unité et que les Maliens, notamment les réfugiés, pourront rentrer chez eux; que nous aurons une France marchant main dans la main avec le Mali et en particulier grâce aux centaines de milliers d'hommes et de femmes qui sont à la fois des Maliens, des Français, des Européens et qui représentent le prototype, le sel, le ferment de cette société nouvelle, au-delà des mers, faite de diversité, d'ouverture, de métissage, de compréhension réciproque dans la poursuite d'un destin heureux. J'espère que les conclusions que vous allez tirer seront à la hauteur des espoirs que ce qu'un jeune Malien ou une jeune Malienne vivant aujourd'hui en Europe peut avoir. Au-delà de la fraternité, il faut agir et je pense que l'action viendra d'abord de ceux d'entre-vous qui dans 30 ou 40 ans seront les cadres de la société européenne.



Mbouillé Cissé
Vice-Président du CNJMF

Avant de prendre la parole, je demanderai à ce que l'on ait une pensée pour nos compatriotes qui sont tombés à cause de la crise. Vous connaissez tous la situation actuelle au Mali. Au-delà du coup d'état, il y a d'abord des hommes et des femmes qui sont morts. Je vous remercie.

Je vais prononcer un discours qui n'est pas celui de Mbouillé Cissé mais de l'ensemble de la jeunesse malienne de France et bien évidemment du Mali. Chers invités, amis du Mali, participants, chers camarades, c'est avec beaucoup d'émotion que je vous souhaite la bienvenue aux Assises européennes de la jeunesse d'origine malienne, au nom de l'ensemble des jeunes maliens et franco-maliens.

Ces Assises ont été lancées dans un cadre européen, cofinancées par l'Union Européenne, la Région Île-de-France ainsi que la Ville de Paris, avec l'accompagnement du GRDR, avec l'accompagnement du Conseil de Base des Maliens de France, du GRDR et de nombreuses structures que je ne pourrai toutes citées ici. Je parlais d'émotion car au moment du lancement des Assises en septembre 2011, la situation au Mali était tout autre, bien que sous tension depuis fort longtemps. C'est pourquoi ces Assises doivent nous permettre, si ce n'est déjà fait, de rassembler et de construire ensemble le Mali actuel et le Mali du futur. Pour cela, toutes les compétences sont nécessaires, toutes les expériences et les bonnes volontés sont les bienvenues. Le Mali a plus que jamais besoin de l'ensemble de la jeunesse car nous sommes persuadés que seule la synergie de nos actions permettra de sortir de cette situation désastreuse. Actuellement nous vivons une situation un peu plus dramatique chaque jour. Les sept ateliers préparatoires ont déjà permis la mobilisation, l'implication et le partage d'expériences des jeunes. Riches de notre métissage culturel, européen et malien, nous allons poser les jalons d'un vrai co-développement nécessaire à la réussite de nos initiatives et de construire les fondements de l'édifice d'un nouveau rapport humain. Chers invités, amis du Mali, chers camarades, je ne saurais terminer sans remercier l'ensemble des participants et des partenaires qui ont bien voulu s'engager à nos côtés pour la réussite de ce projet. Une fois de plus, je ne suis qu'un simple porte-parole de la jeunesse. Une mention particulière pour

nos camarades de Bamako et du Sénégal qui ont fait le déplacement. Une nouvelle façon de travailler avec la jeunesse et pour la jeunesse va débiter aujourd'hui. Nos ateliers nous appartiennent. M. Toubon l'a dit tout à l'heure, *les futurs cadres de la France* ou pour ceux qui ont déjà un pied au Mali, nous sommes les futurs cadres de ces pays-là, il est temps de poser les vraies bases de notre avenir. Je vous remercie.



Michèle Striffler
Députée européenne, 1^{ère} Vice-Présidente de la Commission développement et Rapporteur permanent pour l'aide humanitaire

Je suis bien évidemment heureuse d'être parmi vous à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, qui est comme vous le savez une institution culturelle qui contribue à changer le regard sur l'immigration. Je tiens vraiment à remercier Jacques Toubon, le CBMF et le GRDR de m'avoir invitée à ces premières Assises de la jeunesse d'origine malienne. J'espère qu'elles seront suivies de plusieurs autres de plus en plus fructueuses. C'est vraiment une très bonne initiative.

En tant que députée européenne, je me réjouis que ce projet soit soutenu par l'Union européenne à travers le programme Jeunesse en Action puisque promouvoir la citoyenneté active des jeunes, développer la solidarité et promouvoir la tolérance entre les jeunes, améliorer la qualité des systèmes de soutien des activités des jeunes et

les capacités de la société civile est essentiel. Ces Assises sont les premières du genre en Europe, donc votre présence en nombre aujourd'hui souligne l'engagement de la jeunesse d'origine malienne en France, en Espagne et en Italie mais bien sûr aussi au Mali et au Sénégal. Vous disposez aujourd'hui et demain, lors de ces Assises, d'une tribune publique exceptionnelle. Vous pourrez également échanger vos expériences, favoriser la compréhension mutuelle et construire des réseaux à l'échelle européenne, bien sûr toujours en lien avec le Mali. Vous êtes **l'expression d'une citoyenneté européenne aux visages multiples**. Nous sommes ici pour parler de vous, la jeunesse d'origine malienne, de la citoyenneté européenne, et du Mali. En tant que première Vice-présidente et rapporteur permanent pour l'aide humanitaire, je suis de près la situation dans la bande du Sahel: la crise alimentaire et sécuritaire demeure extrêmement préoccupante et une nouvelle aggravation de la situation est prévisible au cours des prochaines semaines.

Cette crise touche plus de 18 millions de personnes parmi lesquels 8 millions d'adultes et plus d'un million d'enfants ont besoin d'une aide de toute urgence. L'afflux des populations déplacées et réfugiées au Mali et autour du Mali renforce la détérioration de la situation. Il y aurait aujourd'hui 400 000 Maliens déplacés par le conflit. Le déficit de financement de l'aide humanitaire reste important et en particulier en ce qui concerne la réponse en faveur des personnes déplacées. Le Parlement européen a voté une résolution en session plénière de mai suite à l'aggravation de la situation sécuritaire dans le Nord du Mali, demandant à l'UE d'intensifier et d'accélérer son aide et son appui. De plus, la Commission Européenne a organisé une réunion de haut niveau lundi [18 juin]. J'y ai participé avec le Commissaire européen au Développement M. Piebalgs et la Commissaire européenne à l'aide humanitaire Mme Georgieva afin notamment

de réfléchir à des mesures durables pour faire face aux crises alimentaires et nutritionnelles catastrophiques qui, année après année, frappent le Sahel. Lors de cette réunion, un financement d'un montant de 940 millions d'euros a été annoncé par les donateurs internationaux afin d'améliorer de façon sensible et durable la résilience des populations les plus vulnérables.

L'engagement de l'Europe pour le Sahel

Les pays d'Afrique de l'Ouest et les organisations de la région du Sahel ainsi que leurs partenaires internationaux sont convenus d'engager un partenariat pour la résilience: l'Alliance Globale pour l'Initiative Résilience Sahel (AGIR Sahel). La jeunesse d'origine malienne en Europe a un rôle essentiel à jouer afin de témoigner, de relayer les informations sur la situation actuelle au Mali. Elle a également le rôle de mobiliser les jeunes citoyens et les États européens face à cette crise qui n'est pas suffisamment au centre de l'attention des médias et de la communauté internationale. J'étais dans la région du Sahel le mois dernier [mai 2012], au Tchad dans un petit village qui s'appelle Mao, et c'est vrai que j'ai constaté que c'était catastrophique. Ce que je constate aussi, c'est que les citoyens européens qui ne peuvent pas se rendre sur place, sont à mille lieux de se rendre compte de la crise humanitaire actuelle qui siège dans ces régions. Je compte sur vous pour relayer et pour « secouer » les médias qui souvent parlent de beaucoup de choses qui n'ont guère d'importance alors que de l'autre côté de la Méditerranée, il y a des milliers d'enfants qui meurent chaque jour. Je tiens à nouveau à saluer les initiateurs de ce projet. Je vous souhaite des échanges fructueux durant ces deux jours et plein de succès à ces premières Assises. Je voudrais également vous préciser aujourd'hui que, que ce soit à Bruxelles, Strasbourg ou Paris, je suis à votre disposition. Ma porte est toujours grande ouverte à toutes les ONG et à toutes les associations.

Jacques Toubon souligne l'importance de la présence de Michèle Striffler qui sera une formidable ambassadrice pour les jeunesses au niveau européen.



Ali Soumaré

Conseiller régional d'Ile-de-France,
Vice-président de la Commission Jeunesse

Je vais excuser le Président de la Région Ile-de-France qui n'a pas pu venir en raison d'un certain nombre d'obligations. Il convient de saluer l'ensemble des participants, les délégations qui sont venus de très loin, les intervenants notamment maliens, ainsi que les partenaires, le GRDR et Gaharo Doucouré.

Leur présence témoigne de l'engagement des autorités maliennes, à la fois à travers ces Assises et dans un contexte malien extrêmement fragile. Je souhaite que ces Assises puissent être utiles au moins pour trois raisons. La première, c'est le contexte malien extrêmement fragile dans lequel nous nous trouvons. Ces Assises peuvent faire en sorte que nous soyons utiles dans le contexte malien, utiles également dans un contexte français de crise politique où la question de l'immigration est bien souvent un fantasme et un sujet de polémique notamment lors des campagnes électorales. En second lieu, ces Assises peuvent participer à l'expression de cette citoyenneté. Si la Région Île-de-France (RIF) a fait le choix de soutenir ces Assises, c'est parce qu'elle considère qu'elles soulèvent avant tout des questions de

citoyenneté là où l'on voudrait ramener les questions relatives aux nationalités ou aux migrations. Nous émettons le souhait commun de pouvoir approfondir cette question-là. Même s'il n'y a pas beaucoup de médias, nous relaierons cette parole-là. Je souhaite enfin, pour la troisième et dernière raison, que ces Assises soient utiles pour cette jeunesse qui a besoin de repères et de cadres de réflexion. Je finirai par une phrase de Nelson Mandela que j'aime à citer et qui convient parfaitement à ces Assises: « *une action sans vision, c'est du temps perdu; une vision sans action, c'est un rêve; une vision suivie d'actions peut changer le monde* ». Je nous souhaite à notre niveau de changer la donne en France, de changer la donne dans le contexte européen puisqu'aujourd'hui on peut parler d'Europe.



Bruno Maïga

Ministre Malien délégué à la jeunesse

Encore une fois bonjour. Je n'avais pas personnellement prévu de parler du contexte actuel que nous vivons au Mali mais actualité oblige, je voudrais pour commencer en dire quelques mots.

Le pays traverse un moment très critique de son histoire, le moment est grave. Nous appartenons à un gouvernement de mission dont les priorités essentielles ont été tracées par l'accord-cadre signé entre la CEDEAO et la junte, à savoir le retour à une situation normale, le rétablissement intégral des institutions de la République et surtout, la reconquête de l'intégrité territoriale et la restauration de



l'unité nationale. Ce gouvernement a mis un accent particulier sur la participation de la jeunesse notamment à l'action humanitaire, l'animation et même la direction de couloirs humanitaires pour venir en aide à nos frères du Nord qui, faut-il le rappeler, ne sont pas tous des Touaregs. Les Touaregs ne sont qu'une minorité au Nord et loin d'être brimés, ce sont eux qui aujourd'hui briment.

Pour en revenir au sujet, je voudrais commencer par remercier l'ensemble des initiateurs de ce programme, de cet événement qui nous réunit aujourd'hui à savoir les Assises européennes de la jeunesse d'origine malienne. Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui. L'organisation de cette rencontre qui, comme cela a déjà été rappelé, a été précédée par des rencontres nationales, est la concrétisation de la mise au centre de l'actualité de la problématique de la jeunesse par les pouvoirs publics et la société civile européens et maliens. Je tiens à rendre un hommage appuyé au nom du gouvernement du Mali à l'ensemble des initiateurs, je voudrais nommer le GRDR et le Conseil de Base des Maliens de France. Mesdames et Messieurs, les jeunes sont à la fois les héritiers de la génération passée, mais capable d'insuffler une nouvelle dynamique à la société, ils sont par la même occasion les leaders de demain. « *Que les jeunes aient raison ou tort, leur point triomphera car ils sont les maîtres de demain* », disait le sage Amadou Hampaté Bâ. Le gou-

vernement du Mali a toujours accordé une attention particulière à la question des jeunes, notamment ceux issus de la migration. C'est ainsi que depuis mai 2008, le département en charge de la jeunesse s'est engagé dans un processus de reformulation de la politique de la jeunesse avec l'élaboration d'un document-cadre « *développement de la jeunesse* », et son plan opérationnel 2012-2016 qui intègre parfaitement la jeunesse de la diaspora dans les stratégies envisagées. Les axes essentiels de cette stratégie sont :

- *le renforcement des liens socio-éducatifs et culturels des jeunes de la diaspora avec ceux du pays d'origine ;*
- *l'organisation d'activités sportives, culturelles et socio-éducatives dans les pays à forte concentration de Maliens ;*
- *la pérennisation de la participation active des jeunes de la diaspora aux grandes manifestations culturelles, sportive et socio-éducative ;*
- *la facilitation de l'accès des jeunes issus de l'immigration aux bourses d'études et de formations ;*
- *l'appui aux initiatives des jeunes de la diaspora et des organisations faitières s'occupant de leur encadrement et accompagnement.*

Comment capitaliser les énergies des jeunes de la diaspora pour le développement du pays ?

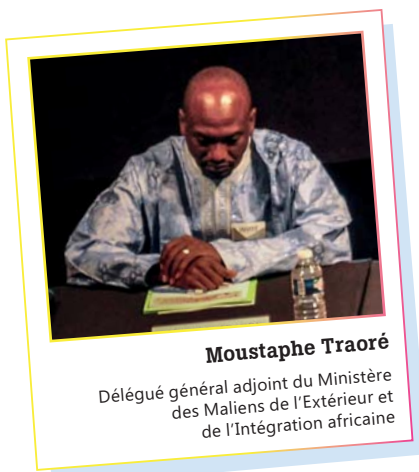
L'organisation des ateliers nationaux sous le vocable thé palabre, s'imprégnant de nos valeurs culturelles et sociétales d'échange et de dialogue pour une culture de paix, a été une composante essentielle des Assises auxquelles nous participons. Des thématiques variées et pertinentes avec des propositions de solutions y ont été abordées avec l'approche et la vision des jeunes. Les présentes Assises devront donner l'opportunité d'ouvrir le débat en dépassionnant les discours identitaire, nationaliste et en impliquant davantage les jeunes eux-mêmes citoyens de différents pays qui auront à croiser leurs regards et pratiques. La problématique des jeunes de la deuxième et de la troisième générations figurera en bonne place. Je voudrais évoquer ici avec vous quelques préoccupations de politiques de jeunesse, d'éducation, de développement des compétences, d'emploi et de formation professionnelle du gouvernement du Mali à savoir :

- *une éducation de qualité touchant l'ensemble des enfants ;*
- *une majorité des enfants du pays au service du développement de l'homme et en phase avec les besoins du marché du travail et de l'emploi ;*
- *le renforcement des capacités de la formation technique et professionnelle en vue de l'auto-emploi et de l'auto-employabilité et le développement de la culture entrepreneuriale ;*
- *le développement de l'éducation non-formelle comme outil de lutte contre l'analphabétisme et les effets néfastes de la déscolarisation ;*
- *la sensibilisation de la jeunesse sur l'importance de*

l'économie verte et la gestion de l'environnement ;

- *l'intensification de l'utilisation des techniques de la communication dans l'éducation, l'enseignement, la formation et la recherche scientifique.*

Pour terminer, je voudrais vous assurer, chers amis, chers collègues jeunes,- parce que depuis que nous sommes dans ce département, nous nous sommes obligés mentalement à rester jeunes malgré nos 60 ans,- de l'accompagnement du gouvernement du Mali tout au long de notre projet commun. Une fois de plus, merci au GRDR, au CBMF, au Conseil Régional d'Île-de-France, à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, à la Mairie de Paris, à l'ensemble des partenaires pour leur engagement aux côtés de notre jeunesse. Je vous souhaite de très bonnes Assises européennes de la jeunesse d'origine malienne.



Des contraintes de calendrier ont empêché le Ministre d'être avec nous aujourd'hui mais j'ai l'agréable devoir de retransmettre le message qu'il a voulu vous faire parvenir. Honorables élus, Monsieur le Ministre, mesdames et Messieurs les représentants de l'administration française, Monsieur le Consul Général, mes chers compatriotes, chers amis du Mali, Mesdames et messieurs, je

voulais tout d'abord remercier et féliciter le CBMF, le GRDR et ses partenaires pour l'initiative de ces Assises qui, de notre point de vue, sont importantes à plusieurs égards.

Il s'agit là en effet d'une très bonne initiative qui démontre le dynamisme de notre diaspora qui, par ses contributions multiformes, a prouvé à plusieurs occasions son attachement à ses origines, sa terre. Conscient de cet attachement un département ministériel lui est dédié au sein du Gouvernement du Mali. Il s'agit là d'un soutien politique fort du Mali qui s'est réalisé par plusieurs chantiers dont le plus important est certainement celui de la politique nationale des migrations en cours de finalisation. L'objectif majeur est de faire de la migration un atout pour le développement du Mali. Ces Assises se tiennent à un moment critique de l'histoire de notre pays mais aussi à un moment fédérateur, de communion où le Mali a besoin de tous ces fils pour retrouver sa dignité. À cet égard, je me réjouis de constater la forte mobilisation de nos compatriotes de la diaspora à travers plusieurs pays, notamment en Europe, pour informer et sensibiliser leurs collègues de travail, les communautés de résidence, les autorités locales, afin d'amplifier l'élan de solidarité. Le peuple malien a les ressorts nécessaires pour sortir de cette épreuve et retrouver son unité territoriale, sa dignité. Mesdames, Messieurs, je voudrais vous inviter à présent à poursuivre vos initiatives d'éducation, de formation, d'accompagnement des collectivités au Mali, à contribuer autant que vous le pouvez au développement de votre pays. Et rappelez-vous une chose, c'est dans l'unité et la cohésion que vos actions auront le plus d'impacts et c'est en cela que vous constituez un atout pour le Mali. Le Ministère des Maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine, pour sa part, accordera aux conclusions de vos Assises toute l'attention requise.

LES VOIX DU SOUTIEN ET DE LA SOLIDARITÉ AU MALI ET À SON PEUPLE

Table Ronde 1: Jeunesses citoyennes et collectivités locales unies pour des territoires solidaires

Animation par **Bamadi SANOKHO**, Maire adjoint de Gentilly en charge de la Jeunesse et de la coopération internationale

Avec:

Ali SOUMARE, Conseiller régional d'Île-de-France, Vice Président de la Commission Jeunesse

Claude REZNIK, Maire adjoint de Montreuil, en charge des populations migrantes et de la coopération décentralisée

Constance KOUKOU, Chargée de mission du pôle Afrique de Cités Unies France

Founéké SISSOKO, Secrétaire général de Conseil régional de Kayes (Mali)

Avant de donner la parole aux intervenants, Bamadi Sanokho présente l'exemple de la coopération entre Gentilly, ville dont il est le maire adjoint, et le Mali depuis 2002. Cette coopération a été initiée par des jeunes, qui ont ensuite reçu le soutien de la Ville et aujourd'hui la Ville de Gentilly s'est totalement engagée en matière de coopération décentralisée. La jeunesse prend ainsi pleinement sa place dans la cité, c'est une jeunesse active et citoyenne.

Question à Ali Soumaré: *Comment les collectivités locales accompagnent-elles les jeunes sur le territoire dans des actions de solidarité internationale comme acteur plein et entier de leur citoyenneté ?*



Ali Soumaré: La Région Île-de-France agit très concrètement sur les questions de citoyenneté et de jeunesse sur le territoire français. Nous avons un volet coopération et solidarité internationale et de manière transversale, un certain nombre de dispositifs dont les **chantiers internationaux de solidarité** qui sont *in fine* à la fois financés par le service « affaires internationales » et en même temps par le service « jeunesse/citoyenneté ». Certains de ces dispositifs sont utilisés par les collectivités ou par les associations mais ils n'ont pas

toujours la lisibilité que l'on souhaite. Nous, en tant que conseillers régionaux, nous nous intéressons principalement au financement de ces dispositifs. Le cofinancement d'un chantier de jeunes s'élève entre 10 000 et 12 000 € pour des échanges entre la France, l'Afrique de l'ouest, le Chili et bien d'autres pays. C'est un outil concret, palpable, qui permet d'échanger entre la jeunesse francilienne et la jeunesse du monde. Il est transversal en raison d'une volonté politique. L'action de solidarité internationale ne consiste pas à, comme on aurait pu le définir avant, aller « aider » les gens du Sud ; c'est avant tout une action de citoyenneté pour notre jeunesse francilienne.

J'ai presque envie de dire que toute construction, d'une salle, d'un terrain de basket, etc., toute construction n'est qu'un outil au service d'un objectif: favoriser les échanges entre les jeunes et faire en sorte que notre jeunesse

prenne sa place et puisse s'épanouir sur la citoyenneté.

Bamadi Sanokho: *Toi qui as été jeune, qui es encore jeune, qui a mis en place des chantiers et qui te retrouve aujourd'hui à la place d'élu, est-ce que la perception que tu avais et que tu as aujourd'hui est différente ?*

Ali Soumaré: Effectivement, le positionnement n'est pas le même. Ma vision n'a pas complètement changé non plus. Au niveau de la question de la citoyenneté, ce qui a changé aujourd'hui, c'est que ce que j'ai défendu en tant qu'acteur ou accompagnateur, je le défends en tant qu'institutionnel de manière beaucoup plus forte. Reconnaître ou faire reconnaître ces actions comme des actions de citoyenneté n'est pas un acquis. Je souhaite que dans l'administration, on ait une grille de lecture sur ce type de projet. Le projet des Assises en a presque été un révélateur puisque, comme il y avait le mot « malien », on considérait que ce projet ne pouvait être financé qu'à travers la question internationale ; la dimension internationale est certes un aspect de la réflexion, mais la dimension citoyenne est générale. Peu de chose a changé si ce n'est que j'utilise ce que j'ai capitalisé sur le terrain dans la construction des politiques publiques que l'on construit au jour le jour.

Afin de recueillir l'illustration de cet accompagnement de jeunes au niveau local, Bamadi Sanokho interroge Claude Reznik sur les actions menées par la ville de Montreuil.

Claude Reznik rappelle tout d'abord l'intérêt de la ville de Montreuil pour les Assises: manifester sa solidarité avec le peuple malien, toutes générations confondues, avec ceux qui vivent ici et ceux qui vivent là-bas. Montreuil est un lieu important pour la diaspora malienne et c'est l'une des pionnières de la coopération décentralisée avec

le Mali, précisément avec le Cercle de Yélimané.



Les actions de la ville de Montreuil face à la crise malienne

La ville de Montreuil est donc particulièrement affectée de voir dans ce pays les effets combinés des crises militaire, politique et économique dont les populations vulnérables sont les premières victimes. Les migrants maliens, qui sont à Montreuil des citoyens actifs que ce soit par leurs associations centrées sur leur vie ici ou bien à travers les associations tournées vers le pays, ont su organiser des initiatives nombreuses et riches en faveur des populations du Nord. Très vite, la ville a su montrer sa solidarité, avec la volonté d'être à l'écoute et en affirmant son attachement aux institutions démocratiques du Mali. Il cite notamment les rassemblements des leaders associatifs autour de la Maire Dominique Voynet au lendemain du coup d'état, le soutien apporté aux initiatives des migrants, les nombreuses rencontres avec des personnalités maliennes de tout bord.

La crise que traverse le Mali intervient dans le contexte d'un nouvel élan du partenariat avec le Cercle de Yélimané après une réorganisation importante du fait du rapatriement en France du chargé de mission de la Ville de Montreuil. M. Reznik évoque le rôle déterminant de leur partenaire sur place, l'intercollectivité Méraguemou, qui assure la continuité du dialogue avec les élus maliens locaux, avec les techniciens et la société civile. Comme la plupart des collectivités françaises engagées au Mali, Montreuil a tenu à réaffirmer ses liens de coopération

en solidarité avec le peuple malien et avec ses partenaires. La ville et sa Maire considèrent que la coopération décentralisée doit s'inscrire dans un temps long et savoir surmonter les périodes de difficultés passagères. Malgré ce contexte difficile, le dernier Conseil Municipal a adopté à l'unanimité trois délibérations qui marquent la volonté de continuer à développer des projets dans le Cercle de Yélimané et qui visent particulièrement à améliorer :

- le renforcement des capacités des élus du Cercle dont le rôle est primordial dans la crise constitutionnelle ;
- l'implication des acteurs de la société civile sur les deux territoires comme les échanges menés sur la thématique des droits des femmes ;
- le dispositif d'appui à la création d'entreprises à Yélimané qui est ouvert aux migrants et particulièrement aux jeunes.

Enfin, la participation de Montreuil à ces Assises montre également la volonté d'intégrer davantage ces partenariats dans la vie de la ville et ceci implique de s'intéresser davantage au rôle des jeunes.

Connaitre les nouveaux interlocuteurs

Pendant longtemps, les interlocuteurs de la Ville ont été des migrants adultes, résidant dans un des dix foyers que compte la ville ou bien les mères de famille maliennes ; même si ces projets menés avec Yélimané se sont intéressés à la question de la jeunesse, l'implication des jeunes reste encore un défi pour Montreuil. Aujourd'hui des associations de jeunes ayant un lien avec le Mali se structurent (par exemple, l'association des jeunes de Yélimané en France) mais aussi dans les quartiers des « juniors associations » qui sont elles issues de la deuxième génération ou encore des associations bien connues de jeunes de foyers et des associations sportives. De nombreux acteurs du territoire se sont également intéressés au Mali et

mobilisent les jeunes sur ce sujet à l'instar du club de citoyenneté au collège Paul Éluard, du projet d'échange au lycée horticoles ou du séjour des jeunes montreuillois organisés un temps par l'ADECYF et qui devrait redémarrer.

Le lien avec ces structures pour faire vivre le partenariat sur le territoire est un axe que la mairie entend développer à travers l'éducation au développement et l'appui aux projets de solidarité internationale. M. Reznik souligne aussi que la Ville est appuyée dans ce travail par de grandes associations de solidarité internationale comme le GRDR, le SIAD, Eau Vive sans oublier l'outil dont les migrants se sont dotés: l'ADECYF, l'association pour le développement du Cercle de Yélimané en France. Au terme de son discours, M. Reznik réaffirme la volonté de Montreuil de relever le défi de l'implication de la jeunesse dans le partenariat, d'être à l'écoute de la jeunesse malienne ou d'origine malienne.

Après ce riche exposé sur les actions de la ville de Montreuil, aussi bien avec les parents, que les jeunes originaires du Mali, Bamadi Sanokho a sollicité l'avis de Cités Unies France à travers sa représentante Constance Koukouï, sur la posture des collectivités face à la situation au Mali et comment elles participent aux initiatives de soutien ou de solidarité.



Constance Koukouï remercie tout d'abord l'ensemble des participants et les organisateurs pour la tenue de ces Assises. Elle a tenu à rappeler qu'elle s'exprime sous le couvert des collectivités présentes, de tous les élus, de toutes les personnes qui travaillent

dans les services et bien évidemment sous le couvert de Guy-Michel Chauveau, Président du groupe pays Mali ainsi que du Président de Cités Unies France (CUF). Monsieur Reznik a fait un résumé tout à fait exhaustif de ce que la plupart des collectivités françaises ont fait, font et feront encore dans les jours à venir suite à cette situation au Mali. Je crois que je n'oublierai jamais ce 22 mars où par un effet du hasard, on se réunissait avec des membres du réseau [22 mars coup d'état au Mali], il y avait énormément d'émotion, de traumatisme aussi, de questionnements.

Cités-Unies France (CUF) regroupe les collectivités territoriales françaises engagées dans la coopération internationale. Les groupes-pays permettent les échanges d'information et d'expérience entre les collectivités locales intervenant en coopération dans un même pays. Le groupe-pays Mali existe depuis 1988, et rassemble plus d'une centaine de collectivités françaises.

Mais très rapidement, on s'est dit: il faut agir, il faut surtout réaffirmer, comme l'a dit M. Reznik, que les collectivités, les associations, les acteurs des territoires en France n'allaient certainement pas laisser tomber, n'allaient pas réaffecter les lignes de crédit qui étaient prévues pour le Mali vers d'autres pays. Il fallait au contraire maintenir les liens et d'abord savoir où étaient les interlocuteurs au Mali.

Beaucoup de questions ont été posées. Est-ce que la coopération décentralisée est suspendue? Est-ce que nous pouvons continuer à travailler? Comment échanger des fonds? Comment échanger les informations quand tout a l'air arrêté?

Beaucoup d'actions ont été mises en place: des réunions publiques, des correspondances officielles mais égale-

ment des réaffirmations politiques en assemblée départementale, en conseil municipal.

On parle des États, on parle de la société civile mais il y a un niveau qu'on oublie parfois, il y a les collectivités locales. Les élus maliens locaux sont restés auprès de leur population pour témoigner. Ils ont même décidé de prendre l'avion la semaine prochaine [début juillet] pour venir rencontrer d'autres élus ici et rencontrer le gouvernement français pour qu'on les écoute aussi.

Mme Koukouï rappelle que dans ce contexte de crise, certes, il y a des millions de personnes qui souhaitent ne pas oublier et qui n'attendent pas non plus que l'aide arrive, mais il y a aussi les jeunes qui vivent des situations dramatiques, et qui ne baissent pas les bras non plus et qu'il faut écouter. Il faut leur donner cette place-là.

À Cités Unies, on parle beaucoup des États, on parle beaucoup des élus, mais il va falloir qu'on pense à tous ceux qui actuellement ne vont plus à l'école, ne pourront pas terminer leur année universitaire ainsi qu'à ceux qui ici se sentent touchés au premier chef, pas seulement parce qu'ils sont maliens ou africains mais parce qu'ils sont aussi français, parce qu'ils sont tout simplement citoyens du monde. C'est un message de citoyenneté que nous sommes venus chercher. Au-delà de l'interpellation des dirigeants, cette crise est aussi un moment où il faut s'écouter les uns les autres. CUF fera ce plaidoyer pour que la jeunesse soit entendue, que ce soit auprès de l'État français, auprès de l'UE mais également auprès des États de la sous-région qui se battent aussi pour le retour à la normale au Mali.

Le point de vue du Conseil régional de Kayes à travers l'intervention de son secrétaire général M. Founéké SISSOKO

Founéké Sissoko se réjouit de sa présence aux Assises qui est syno-



nyme de rencontre avec les migrants, notamment ceux qui ont migré vers la France avant de souligner qu'à l'origine de la coopération décentralisée que la région de Kayes a avec la région Île-de-France, il y avait des migrants. Le développement de la région de Kayes a longtemps été assuré par les migrants parce que longtemps l'État a été absent en termes d'investissement et de présence. Les fils et les filles de la région ont été amenés à se substituer à l'État et à assurer la vie ou la survie de toutes les familles de la région.

La région de Kayes, ses migrants...

La place et le rôle des migrants sont extrêmement importants dans le développement de la région de Kayes. Dans le cadre de la coopération avec la RIF en particulier, le CRK a aussi voulu avoir un partenariat avec les migrants. Une convention tripartite entre le CRK, la RIF et la Coordination des associations de ressortissants de la région de Kayes en France (CADERKAF) a été signée. La région de Kayes compte 7 cercles et les 7 cercles ont mis en place une fédération avec laquelle le CRK a signé un partenariat. Le CRK y voit un double enjeu dans ces partenariats tripartites. Dans un premier temps, il s'agit de mettre en exergue l'accompagnement que peut apporter une coopération décentralisée qui s'appuie sur des migrants, particulièrement situés en région d'Île-de-France. Les migrants ne veulent plus être considérés comme des bailleurs mais comme de vrais acteurs de développement au niveau de la région, des acteurs dont les préoccupations doivent

être prises en compte et dont les avis doivent être entendus dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques de développement au niveau régional. Dans un deuxième temps, c'est aussi l'occasion de comprendre les impacts de la migration sur le Mali et sur la région de Kayes en particulier. L'un des rôles qui est assigné au Conseil Régional de Kayes, c'est de pouvoir assurer le développement socio-économique régional. Ce développement s'appuie d'abord sur les Hommes, donc sur les populations. Quand les migrants quittent les familles, ils laissent aussi des situations qu'il faut forcément prendre en compte afin d'assurer le bien-être des populations. Aujourd'hui, il y a un contexte qui évolue très rapidement. Il y a la crise économique qui sévit en Europe, il y a le contexte d'insécurité alimentaire qui sévit en Afrique de l'ouest. À ce contexte se sont ajoutés la crise politique que le Mali connaît aujourd'hui et le changement de génération concernant les migrants.

Et sa nouvelle vision du développement...

Les premiers migrants qui ont quitté la région de Kayes l'ont fait d'abord parce qu'il y avait des besoins primaires à satisfaire et ils n'avaient pas les réponses au niveau local. Ils ont tenté leur chance ailleurs. Aujourd'hui, la deuxième génération a une autre vision du développement de son territoire d'accueil et de son territoire de départ, ce qui nous a amenés à avoir un nouveau type de partenariats avec ces jeunes issus de l'immigration afin qu'ils aient leur place dans le développement économique de la région. Il s'agit pour le CRK d'offrir un environnement qui puisse permettre aux jeunes de trouver leur place. Il ne s'agit plus de pouvoir assurer la nourriture ou de construire des mosquées mais de mettre en œuvre les conditions qui puissent attirer les jeunes issus de l'immigration et leurs investissements. Dans cette optique, nous avons organisé en 2008 un forum économique auquel ont participé des

jeunes issus de l'immigration pour aller s'enquérir de l'environnement économique de la région, nouer des liens avec les partenaires potentiels sur le terrain. Aujourd'hui, les initiatives sont mises en œuvre notamment en relation avec la promotion des filières telles que le fonio ou la gomme arabique. Dans le cadre de la coopération avec la région Île-de-France, des projets sont également mis en œuvre autour des actions portées par les jeunes eux-mêmes. La région de Kayes a su profiter d'un certain nombre d'appels à projets de l'Union Européenne pour renforcer les partenariats avec sa diaspora.

La parole a ensuite été donnée à l'assistance pour apporter des éléments de réponses à ces interpellations: *Comment vous, les jeunes, prenez-vous votre place au sein de ces territoires, au sein des instances? En tant qu'acteurs associatifs ou individuels, est-ce que vous participez au comité de jumelage, à toutes les actions qui font de vous des acteurs citoyens?*

Séga Doucouré, membre du Conseil de Base des Maliens de France et du Conseil Économique, Social et Culturel du Mali: Après avoir remercié les organisateurs pour la qualité des Assises et pour le choix de « *la solidarité avec le peuple malien* », M. Doucouré a félicité la nouvelle génération d'élus d'origine malienne présents à la tribune. Il a ensuite interpellé la jeune génération: *quel regard portez-vous sur les exemples qui vous ont été donnés? Est-ce que votre coopération doit changer? Est-ce qu'elle a changé? Les générations ne sont pas les mêmes, les périodes ne sont pas les mêmes et les territoires ne sont plus organisés de la même façon. Vous les jeunes, quel est votre regard prospectif et perspectif sur la coopération décentralisée? Quel est votre regard sur la situation que vit le Mali actuellement? Est-ce qu'il y a des causes qui motivent la situation que nous vivons au Mali?*

Je n'aime pas une jeunesse lisse, je n'aime pas une jeunesse de convenance. Je veux une jeunesse qui cogne, qui bouge, une jeunesse qui n'est pas d'accord.

Sidibé Oumou (Professeur au Mali et étudiante en France) s'inquiète du non-traitement des causes même de la crise. « *La base ce sont les élections. Comment organiser les élections et comment faire en sorte que les Maliens puissent choisir les bons candidats, puissent décider qui est le meilleur candidat ou pas pour le pays, pour les femmes, pour la collectivité, pour les associations?* » Dans un futur pour la jeunesse, à chaque d'élection, il faut un projet qui permette de bien étudier les candidats qui vont se présenter.

Cissé Soussaba (réalisatrice) s'étonne de l'absence d'information « *On n'est pas au courant, on ne sait toujours pas ce qu'il se passe. Je pense qu'il faut d'abord miser sur l'information* » avant de critiquer le traitement qui en est fait quand il existe. « *Je n'ai jamais vu aucune guerre où on donne accès à des terroristes de venir s'asseoir sur des plateaux de télévision et parler. Il faut faire un forum où il y a des Maliens qui parlent et qui se confrontent.* »

Bamadi Sanokho: Par rapport à ces réactions, je crois que, sur le travail d'information, il y a différentes collectivités qui organisent des réunions, qui font intervenir des associations avec lesquelles elles travaillent, et elles participent à ce travail d'information. À Montreuil, au-delà des délibérations, il y a des actions qui sont menées. À Gentilly, il y a eu des réunions d'information. Pour la question de Madame, au-delà de choisir qui sont les élus, j'ai envie d'appeler le public et la jeunesse: **il faut prendre sa place.**

Ali Soumaré souligne que la coopération décentralisée a changé. En effet il y a 15 ans, il s'agissait de coopération de collectivité à collectivité souvent initiée par les migrants, mais qui ne leur attribuait



aucune place. Aujourd'hui à la RIF, les accords signés dans le cadre des projets sont tripartites et impliquent aussi bien les associations de migrants que les associations de jeunes. La prise en compte des préoccupations des jeunes est aussi un changement de regard. Cette jeunesse souhaite s'impliquer et développer des projets économiques, ce qui n'était pas la préoccupation des parents qui répondaient à des besoins primaires: construction de salles de classe, construction de dispensaires...

Claude Reznik se prend à rêver du jour où les femmes et les jeunes auront le désir de prendre toute leur place en tant que « *meilleur candidat* ». Pour lui, ce jour là, le Mali aura fait un grand pas en avant.

Aminata Konaté-Bouné (Présidente de la Fédération Deuxième Génération). Après avoir réaffirmé son engagement aussi bien politique que social, en France et au Mali, elle a tenu à rappeler que les Assises n'avaient pas vocation à fournir de l'information sur la crise que traverse le Mali. D'autres lieux d'expression sont à prévoir ou imaginer. Par ailleurs, elle souligne l'action que mènent les jeunes quotidiennement: « *prendre notre place, on la prend au quotidien, par nos actions, par des propositions, par le travail qu'on*

fait au quotidien avec les politiques mais aussi avec les acteurs sociaux ». Pour elle, les Assises sont le lieu pour « *montrer ce que nous faisons au quotidien, le lieu pour exprimer une citoyenneté globale qui ne s'arrête pas aux frontières* ».

Madiara (Malien de passage en France) propose que soient refondus les anciens partenariats basés sur le don et l'assistanat pour construire des coopérations d'égal à égal dans un cadre de respect mutuel: « *autant la France peut nous donner quelque chose, mais nous aussi devons être capables de proposer ce que l'on a et que l'on peut donner à la France* ».

Mahama Assala Abba membre des Relayers Franc-Africains (REFRAF) et coordinateur général du Collectif des Maliens de France pour la Paix, tient à mentionner que son association travaille à ce que les migrants et leur famille expriment entièrement leur citoyenneté ici. Il émet aussi le souhait que les prochaines Assises aient une envergure sous régionale africaine.

Une intervenante s'interroge sur l'implication de la jeunesse au niveau local au Mali: *est-ce que le fait qu'il y ait eu des actions suscitées par les jeunes ici a suscité chez les jeunes des collectivités bénéficiaires des coopérations décen-*

tralisées, des envies d'agir? Est-ce que ça a eu un effet à ce niveau-là? N'y aurait-il pas une réflexion à avoir sur la possibilité d'impliquer les jeunes issus des collectivités bénéficiaires dans la définition des orientations des actions à réaliser dans le cadre de la coopération décentralisée?

Ibrahima Dibo s'interroge quant à lui sur l'existence réelle d'une décentralisation au Mali: y a-t-il des obstacles par rapport aux transferts de fonds, de pouvoirs et de ressources humaines? Est-ce que ces obstacles peuvent être un handicap par rapport au développement de la jeunesse au niveau local?

Sokona Niakhaté (conseillère municipale à Fontenay-sous-Bois en charge de la coopération décentralisée et vice-présidente de la CEFOM), la coordination des élus français d'origine malienne). Après avoir présenté brièvement les actions de la ville de Fontenay, Mme Niakhaté s'interroge sur l'avenir de la coopération décentralisée dans un contexte de réduction budgétaire au sein des collectivités, et par conséquent sur le devenir des nouvelles politiques de développement.

Kamyon Diallo (secrétaire chargée de la santé au sein du CNJMF et membre fondatrice de l'association Culture et Développement) attire l'attention de l'assemblée sur les difficultés qu'ont les porteurs de projets pour remplir les dossiers de demandes de (co) financements. Les critères imposés par les collectivités ne sont pas souvent en accord avec la réalité des porteurs de projets (parties financières compliquées, rendez-vous donnés aux heures de travail, etc.)

Ali Soumaré apporte plusieurs éléments de réponses: Les jeunes sont bénéficiaires des dispositifs financiers mis en place par la région. Il faudrait sans doute y apporter des

idées nouvelles. Concernant les critères d'attribution des fonds, l'utilisation de l'argent public rend nécessaire le « *devoir de rendre des comptes* ». Toutefois, il existe des structures d'accompagnement de porteurs de projets financées par la RIF (comme le GRDR et bien d'autres) qui peuvent être mobilisées.

Dans le contexte de crise et de réduction des budgets des collectivités, c'est la solidarité internationale qui en pâtit. Maintenir les budgets alloués à l'action internationale relève donc d'un choix politique « *c'est aux élus de se battre, c'est un combat qu'on doit pouvoir mener* ».

Claude Reznik se réjouit de la dynamique des organisations des jeunes qui apparaissent aujourd'hui et rappelle que les collectivités ont le devoir de les accompagner et les seconder. Il reprend à son actif l'idée d'une mobilisation forte des élus contre les restrictions budgétaires des collectivités.



Constance Koukoui reconnaît que les procédures de recherche de financement sont complexes. Cette observation vaut pour les collectivités elles-mêmes car elles doivent aussi chercher des financements et ont à faire face à des procédures assez complexes. Ce sont des fonds publics et il y a une obligation de rendre compte et de les utiliser correctement. Néanmoins des processus de simplification de ces dispositifs sont en cours au niveau local, régional et européen, mais ils restent longs.

Founéké Sissoko souligne l'existence d'un conseil National des Jeunes qui a un démembrement au plan régional. Par rapport au positionnement comme force de proposition, comme acteur incontournable vis-à-vis des collectivités ou au niveau régional, cela reste très faible et il pourrait y avoir un risque de récupération politique.

Dans le cadre de la décentralisation, il est préconisé un transfert de compétences avec un transfert de ressources. *Cela n'a jamais été fait. Cela laisse donc très peu de chances à une collectivité de pouvoir faire face à ses besoins.* La région de Kayes a près de 2 millions d'habitants, dont 52 % de jeunes. 75 % de ces jeunes ont moins de 15 ans, d'où la pertinence de la question de l'implication des jeunes de la région de Kayes. Mais avec des ressources très limitées, les collectivités ont très peu de chances de répondre efficacement aux besoins de la jeunesse. Concernant les élections maliennes, M. Founéké pense qu'il y a très peu de chances que la jeunesse ou les femmes puissent prendre leur place. « *C'est très facile de dire: prenez votre place* ». Pour étayer son propos, il rappelle qu'il y a une caution minimale de 2 à 5 millions de francs CFA pour faire acte de candidature dans une élection communale. *Peu de personnes au Mali ont ces moyens-là.*

Bruno Maiga, Ministre délégué à la Jeunesse tempère les propos de M. Sissoko en rappelant que la loi malienne dit que « *tout candidat doit s'acquitter d'une somme de 5 000 francs CFA, pas plus* ».

Bamadi Sanokho conclut cette première table ronde en citant un élu de Gentilly d'origine malienne: « *Je ne peux pas intervenir comme mon père, comme il le faisait dans son village d'origine mais en tant que citoyen et en tant qu'élu, je peux peut-être intervenir autrement* ». Aussi une bonne coopération décentralisée ne peut être efficace que si elle est appuyée par les populations de nos territoires.

Table ronde 2: Jeunesse, citoyenneté et démocratie : Quand la société civile se mobilise pour le Mali - la voix unie des acteurs de cette société civile européenne et internationale en faveur du soutien au Mali.

Animation par **Guilhem DELTEIL**, journaliste (RFI)

Avec:

Jean-Louis VIELAJUS, Président de Coordination Sud

Bruno MAIGA, Ministre malien délégué à la Jeunesse

Mohammed GASSAMA, Chargé des relations institutionnelles du Conseil National de la Jeunesse Malienne de France

Ibrahima KEITA, Président de la Coordination des élus français d'origine malienne (CEFOM)

Aminata KONATE BOUNE, Présidente de la Fédération Seconde Génération

Olivier DE LAULANIE, Directeur adjoint de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP), Délégué général de l'Agence Française du Programme Européen Jeunesse en Action (AFPEJA)



sente une partie de l'immense effort de solidarité internationale, associatif, français, dans le monde entier.



Afin de compléter les précédentes interventions, M. Viélaus souligne la nécessité aujourd'hui d'une construction d'une « coopération de société à société », dans le cadre des solidarités entre les ONG. En effet, les enjeux de solidarité sont suffisants pour se rassembler, travailler ensemble et pour que les citoyens des deux pays retrouvent des éléments d'intérêt mutuel. Ainsi, on sortira de la coopération ancienne, qui était la coopération marquée par l'aide et la relation du Nord sur le Sud.

Par la suite, M. Viélaus a tenu à livrer le point de vue des ONG françaises (membres de Coordination Sud) sur la situation au Mali. La stupéfaction et l'émotion ont laissé la place à la mobilisation et l'analyse :

- **La situation au Nord** avec des crises humanitaires aigües, la crise alimentaire, le déficit total d'accès aux services de santé. Les ONG humanitaires, avec leurs partenaires maliens, essaient d'apporter les solutions urgentes et nécessaires.
- **Les populations déplacées** : il y a environ 400 000 Maliens qui ont dû se déplacer vers le Sud. Ils sont dans la précarité, dans des accueils temporaires.

En rappelant que la jeunesse a effectivement un défi à relever dans le Mali d'aujourd'hui à savoir « prendre sa part dans la solidarité vis-à-vis de tous ces déplacés », M. Viélaus a réaffirmé la solidarité qui s'exprime aujourd'hui entre

Guilhem Delteil introduit cette table ronde qui s'attachera à traiter de la place de la société civile, et le rôle qu'elle peut jouer dans la situation que connaît le Mali, en rappelant que la notion de société civile implique déjà beaucoup de choses pour l'ensemble des participants.

Question à Jean-Louis Viélaus, président de Coordination Sud sur les interactions possibles entre la société civile ici et au Mali.

Jean-Louis Viélaus fait un bref descriptif de Coordination Sud qui repré-

les ONG du Nord et leurs partenaires au Mali: « nos ONG sont restées mobilisées. Elles sont restées avec leurs partenaires et elles sont toujours actives. Elles cherchent même à développer de nouvelles activités avec leurs partenaires pour répondre aux enjeux du moment ».

M. Viélajus relève que dans le contexte de crise actuelle, la société est envahie par les doutes et tentée par le repli identitaire. Elle voit l'étranger comme un risque. Concernant la solidarité, elle a certainement une vision datant des décennies précédentes. Très souvent, elle voit l'étranger comme un fardeau, la jeunesse aussi comme un fardeau. Pour en sortir, de nouvelles formes de la société sont à chercher et à construire. Ce sera une Europe plus modeste, qui sera dans un concours des nations où les pays émergents tiendront la barre haute. L'Europe doit se trouver une nouvelle identité et cette identité est multiple. « C'est la vôtre et c'est la nôtre. C'est la bataille qu'on a à mener ensemble, aujourd'hui, en France et en Europe ».

Question à Bruno Maïga Ministre malien délégué à la Jeunesse: Vous vous êtes présenté tout à l'heure comme un « gouvernement de mission », moins marqué politiquement que les gouvernements habituels. Pour vous, ce terme de « société civile », qu'est-ce qu'il implique? Quel rôle la société civile peut-elle jouer dans la situation actuelle du Mali?



Bruno Maïga précise que le gouvernement auquel il appartient se veut le plus possible à équidistance avec tous

les partis politiques, même s'il est animé par des hommes politiques. *L'appartenance à une formation politique ne doit pas être un handicap.* La société civile, très active en ce moment au Mali, s'est retrouvée au sein d'un regroupement appelé « *l'Union Sacrée* ». À côté de cela, nous avons les associations syndicales, féminines, de la jeunesse (représentées par le CNJM). Il existe aujourd'hui une société civile assez unie, et qui par sa démarche participative, a permis d'éviter beaucoup de crises jusque-là. Cependant, les acteurs de cette société civile ont leurs côtés politiques. Au Mali, on dit que « *si tu ne fais pas la politique, elle te fait* », donc il vaut mieux la faire avant de la laisser te faire!

Quelle est la place de la jeunesse dans cette société civile malienne?

Bruno Maïga: La jeunesse est partie prenante, à travers le Conseil National de la Jeunesse, dont les représentants sont avec nous ici, et qui intègre également la jeunesse de la diaspora.

Guilhem Delteil se tourne tout naturellement vers Mohamed Gassama, chargé des relations institutionnelles du CNJMF pour s'enquérir du rôle que doivent jouer la jeunesse et la jeunesse de la diaspora dans la société civile malienne aujourd'hui?



Mohamed Gassama rappelle que le CNJMF est né en 2005 de la volonté de briser la barrière qui existait entre les jeunes migrants économiques, les étudiants venant du Mali, et les jeunes issus de l'immigration, (deuxième et troisième générations). Le constat de

l'époque était la conduite d'actions en rang dispersé, l'absence de mutualisation au sein de la communauté malienne en France. Le CNJMF a donc été créé pour favoriser une synergie des actions et initier un cadre de réflexion commun pour apporter la contribution des jeunes. M. Gassama rappelle le parcours du CNJMF depuis l'accompagnement des jeunes au montage de projets au Mali à l'insertion des étudiants maliens en France notamment sur le plaidoyer pour l'obtention d'une autorisation de travail. Il souligne aussi l'importance de l'engagement qui, face aux anciens, confère aux jeunes la capacité d'assumer des responsabilités.

Question à Ibrahima Keita: Quel est le message de la Coordination des Elus Français d'Origine Malienne (CEFOM) dans le contexte que connaît aujourd'hui le Mali?



Ibrahima Keita (conseiller municipal chargé de l'emploi et de l'insertion économique à Cergy, et Président de la CEFOM) précise tout d'abord le rôle de la CEFOM: « *c'est une coordination apolitique, elle ne se revendique ni d'un parti politique en France, ni de partis politiques au Mali* ». Son but est de faire la promotion de la culture du Mali, de son patrimoine artisanal et de consolider les liens de fraternité et de solidarité entre la France et le Mali.

Les élus français d'origine malienne ont un double défi à relever:

- Faire un travail de terrain, afin de respecter les engagements que nous avons pris auprès de nos concitoyens dans nos territoires;
- Faire le pont entre les autorités fran-

çaises et les autorités maliennes, par le biais de la coopération décentralisée, le jumelage, le partenariat, etc.

Dans le contexte de crise que traverse le Mali, la CEFOM a pris position en rédigeant un communiqué de presse portant un message clair de « *l'Union sacrée* » deux jours après le « coup d'éclat ». La CEFOM a le souci de maintenir la paix au Mali et d'interpeller les hautes autorités françaises (entretiens avec Matignon, au niveau du gouvernement, à l'Élysée, avec Hélène Le Gal qui est la représentante des affaires africaines).

M. Keita rappelle qu'il y a plusieurs domaines qui s'articulent autour de la jeunesse: la citoyenneté, mais également le sport, la culture, l'emploi, l'éducation... Au niveau de la citoyenneté, aujourd'hui les jeunes doivent prendre leur place pour « *épouser* » l'engagement politique, tout en veillant à se former afin de renforcer le transfert de compétences possible vers le Mali car si « *la jeunesse n'est pas instruite, le Mali a des perspectives d'avenir très sombres* ».

Guilhem Delteil: *Aminata Konaté-Bouné, vous êtes l'un des exemples de cette implication de la jeunesse en France, à travers la Fédération Deuxième Génération. Quel est votre travail et votre sentiment sur la place que peut tenir la jeunesse malienne ?*

Aminata Konaté-Bouné (présidente de la Fédération Deuxième Génération) commence son intervention

en rappelant les actions qui ont été mises en place par la fédération: le forum de la jeunesse franco-africaine, la participation au forum de la diaspora et une implication dans l'élaboration du dispositif FSP co-développement¹ à travers des propositions faites pendant des réunions interministérielles.

Mme Konaté-Bouné réaffirme que « *c'est à nous (aux jeunes) de prendre la place avec des compétences affirmées* ». L'implication dans la société civile commence par des engagements sans étiquette. Concernant la situation au Mali, « *la Fédération Deuxième Génération a condamné le coup d'état* » parce qu'il est inadmissible de passer par des procédés de violence pour faire entendre sa voix.



La volonté ici est de construire l'avenir, avec les jeunes, pour les jeunes. La situation au Mali inquiète quant à la pérennisation des actions déjà mises en place. « *C'est dix ans de travail, pour d'autres c'est trente, quarante ans. La situation actuelle remet en cause tout ce qui a été fait* ». En soulignant le remarquable travail fait par la fédération Deuxième Génération (accompagner les secondes générations à connaître le Mali, à y investir et à travailler avec les maliens), Mme Konaté-Bouné réaffirme

sa volonté de continuer à s'investir au Mali: « *certes il y a un contexte difficile, ce n'est pas une raison pour nous de baisser les bras* ». Et pour ce faire, elle incite les jeunes à investir le champ politique « *parce que c'est le politique qui décide!* ».

Question à Olivier De Laulanié délégué général de l'Agence Française du Programme Européen de la Jeunesse en Action (AFPEJA) sur l'aide et le soutien dont peut bénéficier la jeunesse au niveau européen.



Olivier De Laulanié présente un outil à disposition pour monter des projets et précisément de faire-valoir un engagement. Il s'agit du programme « Jeunesse en action », qui est un programme européen de mobilité pour les jeunes entre 16 et 30 ans, dans un cadre dit d'éducation formelle. Il a vocation à faire valoir une expérience, notamment quand on est jeune, qu'on n'a pas d'expérience professionnelle, et de monter des projets. C'est ce type de projets que l'Union Européenne finance à travers « Jeunesse en action ».

Les objectifs généraux de ce programme sont:

- promouvoir la citoyenneté active des jeunes en général et leur citoyenneté européenne en particulier;
- développer la solidarité et promouvoir la tolérance entre les jeunes, notamment en vue de renforcer la cohésion sociale de l'Union;
- favoriser la compréhension mutuelle entre jeunes des différents pays;
- continuer à améliorer les dispositifs de soutien des initiatives des jeunes;

La fédération Deuxième Génération a été créée en 2002 afin de revaloriser l'image des Maliens et des jeunes franco-maliens vivant en France et au Mali ainsi que partager des expériences et des informations. Ils ont depuis mené des actions de grande ampleur en France et au Mali, avec notamment l'organisation de multiples événements culturels dont Miss Mali France, la participation à la journée de lutte contre le paludisme, l'organisation de différents chantiers de solidarité au Mali ou encore du Festival Ragga hip-hop avec l'association Esprit d'ébène.

¹ Le FSP Co-développement Mali est un dispositif de coopération créé en 2002 au service des migrants et du développement. Il permet d'accompagner les migrants créateurs d'entreprises au Mali; de cofinancer des projets au Mali appuyés par les associations de migrants en France; d'encourager les échanges entre les deux espaces, notamment sur des projets impliquant les jeunes de la deuxième génération. <http://www.pseau.org/pmie/appui/reinstaller.htm>

- favoriser la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse.

En quoi « Jeunesse en action » pourrait aider les jeunes maliens ? Il y a trois grands axes qui correspondent :

- l'action 3-2 « jeunesse dans le monde », coopération avec des pays autres que les pays voisins de l'Union Européenne ;
- Service Volontaire Européen : une voie très intéressante pour favoriser les échanges entre les jeunes d'origine malienne et les Maliens ;
- Les initiatives de jeunes et les projets jeunesse pour la démocratie : pour des échanges « traditionnels » de jeunes.

Concernant les dépôts de demande de cofinancement, M. De Laulanié rappelle qu'il existe des correspondants régionaux du programme « Jeunesse en action » qui accompagnent à la rédaction des projets pertinents.

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions à l'AFPEJA, M. De Laulanié se réjouit de pouvoir aborder la valorisation de l'éducation non formelle : « *puisque mon travail est d'aider les gens à déposer des dossiers dans le domaine de l'éducation non formelle, je ferai tout mon possible pour que ce domaine soit reconnu en France* ». Par ailleurs il rappelle aussi qu'il a la lourde tâche de mettre en place des dispositifs d'appui au montage de projet. Cela se fera en mettant en « *place des partenariats, avec les collectivités territoriales pour améliorer les réseaux de correspondants.* »

Questions-réponses avec l'assistance

Kamyon Diallo s'interroge sur le manque de volonté des ONG à intervenir dans des zones sinistrées alors que les sollicitations sont nombreuses ainsi que sur le peu de considération (des ambassades, ministères, institutions) que reçoivent les jeunes de la diaspora quand ils montent des actions au Mali.

Sory Ibrahima Traoré, Président de la CONJEDEV, souhaite revenir à des questions fondamentales : *Jeunesse, qu'est ce que ça veut dire ? Qui est*



jeune ? En quoi est-ce différent d'être un jeune dans un village au Mali, un jeune à Bamako, un jeune en Afrique, un jeune en France, un jeune en Europe ? Il rappelle aussi que dans l'exercice de la citoyenneté, certains obstacles existent notamment au Mali. Il existe par exemple une loi qui interdit à une personne de moins de 35 ans d'être candidat à l'élection présidentielle.

Kader Traoré (fondateur du Conseil National de la Jeunesse Malienne en France (CNJMF) et Président du MJDPDS, Mouvement des Jeunes pour la Paix, la Démocratie et la Solidarité) estime que c'est aussi aux « *vieux de laisser la place au Mali* » car au Mali, un jeune ne peut pas regarder un vieux dans les yeux pour lui dire la vérité, sinon il sera traité d'impoli et d'indiscipliné. Il aurait souhaité aussi que le « *gouvernement de mission* » nomme à son poste un jeune de moins de 40 ans.

Mbouillé Cissé (CNJMF) en réponse à Kader, affirme que les « *ainés ne leurs*

donneront jamais la place. C'est à eux de s'unir et d'aller l'arracher ». Et de clamer « *Allons chercher ce qui nous est dû car il s'agit de notre avenir* ».

Bruno Maïga apporte quelques éléments de réponses. Tout d'abord il rappelle que le contexte actuel du Mali n'empêche pas le gouvernement de fonctionner. Mais de fait, il doit faire face aux besoins courants de la population malgré la suspension des aides internationales. Concernant les jeunes de seconde génération, M. Maïga souligne que la *République du Mali reconnaît les mêmes droits aux binationaux qu'aux nationaux*.

Si les binationaux éprouvent quelques frustrations par rapport à la gouvernance actuelle, il en est de même pour les nationaux. Néanmoins ce sont des problèmes de moralité, d'intégrité et de probité mais qui ne remettent pas en cause les principes et le fonctionnement du Gouvernement.

Concernant les obstacles à la citoyenneté soulevés par M. Sory Traoré, M. Maïga rappelle le cadre législatif qui « *interdit à un jeune de moins de*



35 ans (comme à un vieux de plus de 75 ans) d'être candidat à l'élection présidentielle. C'est une loi qui date de la première Constitution de 1992 ».

Jean-Louis Vielajus apporte une réponse au constat que les ONG se concentrent sur une zone d'intervention: « je vais déjà le prendre positivement. Je suis heureux que des ONG restent à moyen terme dans des régions données plutôt que d'être en train de papillonner dans le pays ». Il complète son propos en rappelant que, souvent les ONG françaises ne sont pas bailleurs de fonds et ne peuvent donc pas soutenir financièrement des projets. Cependant, il existe une cartographie des ONG françaises et internationales actives au Mali et la mise en relation entre ces ONG et les associations de jeunes est possible.

Mohammed Gassama rappelle qu'on est jeune au Mali de 16 à 40 ans alors qu'en France, la limite d'âge est fixée à 30 ans. Au CNJMF, il a été décidé de fixer la limite d'âge à 35 ans. Les plus de 35 ans ne peuvent plus être membres du CNJMF. Par rapport à la valorisation des compétences, il demande à ce que

le système de fonctionnement au Mali soit revu: « On ne peut pas demander aux jeunes de s'engager et de l'autre côté, leur dire, comme la moyenne est mauvaise, qu'on va les exclure ».

Aminata Konate-Bouné réagit au parallèle fait sur l'âge et les compétences. « Est-ce que l'âge légitime un poste à compétences? Je ne le pense pas. Je pense que « poste à responsabilités » doit rimer avec « compétences » et l'âge ne doit pas être un handicap. Mais, je ne suis pas favorable à l'accès à des postes à responsabilités sur le seul critère de la jeunesse ».

Abordant à nouveau le contexte politique actuel au Mali, elle souligne que « la situation est très grave au Mali. On est tombés très bas et ça va être très difficile de remonter la pente ». Elle réaffirme aussi son point de vue selon lequel le changement viendra de la mobilisation de la société civile qui constitue un pouvoir important.

« Être jeune est un état d'esprit » clame **M. Keita**. Concernant l'exercice de la citoyenneté, il souligne que c'est une action tout au long de la vie. Cette citoyenneté serait selon lui pleine et entière si les jeunes gardent à l'esprit

que « la promotion sociale passe par le niveau scolaire. On est à l'époque de l'acquisition des savoirs. Le savoir donne le pouvoir. »

Soulevant le problème de manque de repère pour les jeunes d'origine malienne dans la société aujourd'hui, il prône un accompagnement de proximité par les élus. Il propose que ces jeunes se rendent dans leur pays d'origine et y découvrent ses codes, ses traditions, ses moeurs, son fonctionnement.

Pour clore cette seconde table ronde, **M. De Laulanié** rappelle que l'union européenne a une qualité reconnue unanimement: *mettre en place des procédures rigoureuses et précises qui évitent le copinage. Au bout du copinage, c'est la corruption.* Monter une demande de cofinancement demande du temps et les coordinateurs régionaux du PEJA sont là pour prendre « ce temps » avec les porteurs de projets.

Les Assises se sont poursuivies par des travaux en sous-groupe autour de **4 thématiques**. Les conclusions de ces différents ateliers ont servi de substrat à l'élaboration de la déclaration finale des engagements de la jeunesse.

- **Atelier 1 : Insertion professionnelle, entrepreneuriat et jeunes diplômés**
- **Atelier 2 : Culture et expressions artistiques d'ici et d'ailleurs**
- **Atelier 3 : Liens intergénérationnels, éducation et citoyenneté**
- **Atelier 4 : Projets de co-développement et investissements économiques au Mali**

ATELIERS THÉMATIQUES

ATELIER 1 – Insertion professionnelle, entrepreneuriat et jeunes diplômés

Animateurs:

Idrissa DOUMBIA, membre de l'ADEM et de la CONJEDEV

Jonathan STEBIG, chargé de mission au GRDR,

Témoins:

Synaly DIAKITÉ, ancien Président de l'ADEM

Zambé DIAKITÉ, entrepreneur membre de DIASMA

Moussa SIDIBE, Président du Haut Conseil des Maliens d'Espagne et représentant européen du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur

Laurence PETIT-JOUVET, réalisatrice du film « Correspondances »

Rapporteurs:

Aminata SISSOKO et **Sinaly DIAKITE**



L'objectif de l'atelier était de questionner les enjeux liés aux droits et à la lutte nécessaire contre les discriminations mais aussi à la reconnaissance et à la valorisation des compétences et des profils d'une jeunesse à visages multiples.

Il s'est articulé autour de 4 témoignages:

« **Sinaly Diakité, ancien Président de l'ADEM**, une association d'étudiants au service des étudiants pour l'accueil et l'insertion. Partie de l'envie de pouvoir se retrouver, échanger, aider ceux qui arrivaient pour leurs études, des étudiants maliens ont créé cette association pour rendre disponibles les informations et faciliter la mise en relation pour une meilleure insertion professionnelle. Cette volonté s'est traduite chaque année par l'organisation d'un forum pour l'emploi et de l'insertion professionnelle réunissant des structures de France et du Mali comme l'ANPE et l'APEJ (Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes). C'est un espace de rencontre qui permet des échanges entre les étudiants, les entreprises françaises, maliennes et la fonction publique. Sont aussi conviés l'AFIP (Association pour Favoriser l'Intégration Professionnelle), Animafac, l'OFFI

APEJ

L'APEJ (Agence pour la Promotion et l'Emploi des Jeunes) est un établissement public malien qui a pour mission d'aider à la création d'emploi pour les jeunes, hommes et femmes de 15 à 40 ans, en facilitant leur accès au marché du travail et au crédit. Elle anime notamment un réseau de partenaires nationaux et internationaux pour l'emploi des jeunes.

(Office Français de l'Intégration et de l'Immigration). Le marché de l'emploi malien reste très opaque vu de France. Après avoir mené une série d'enquêtes en 2008, l'ADEM a tenu son premier salon du recrutement. Deux autres ont suivi en juillet 2009 et en juillet 2010. Cette année, l'ADEM a organisé la journée de l'étudiant Malien.

Il existe une volonté manifeste de créer des liens avec l'APEJ. Le souci est de faire reconnaître auprès de cette agence les compétences des étudiants maliens qui comme les jeunes restés au Mali, rencontrent des difficultés à trouver un emploi.

L'ADEM se prévaut d'un réseau actif dans toutes les grandes villes étudiantes de France et des clubs ADEM au Mali. Ses services s'adressent aussi bien aux jeunes qui souhaitent faire leurs études en France qu'à ceux qui souhaitent s'installer au Mali.

« Zamblé Diakité, ancien salarié d'IBM pendant 10 ans, rêve de travailler au Mali, pays d'origine de ses parents. Après de multiples allers retours entre la France et le Mali et un diagnostic des besoins, son choix s'est porté sur l'énergie car au Mali « l'énergie coûte chère ». Il y a deux ans, (2010) il décide de monter sa propre entreprise dans les produits solaires (lampes, groupes électrogènes, panneaux de signalisation...). Cette société a été dans un premier temps basée en France et honorait des commandes venant du Mali. Avec le développement de l'activité, il a décidé il y a un an

de créer une société au Mali (DScom) pour plusieurs raisons: être plus proche des gens, avoir une structure qui permette d'attaquer directement les marchés d'État, créer des emplois et faire baisser les coûts de fabrication. Aujourd'hui, la société DScom assemble directement les groupes électrogènes au Mali. Le marché de l'énergie solaire s'est développé et un partenariat est envisagé avec Orange qui souhaite mettre à disposition des villages des bornes solaires.



« Moussa Sidibé, Président du Haut Conseil des Maliens d'Espagne et représentant de la zone Europe du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur:

La situation de l'Espagne est un peu différente de celles des autres pays parce que la plupart des migrants, presque 98 %, sont analphabètes et ne savent ni lire ni écrire. Quand ils arrivent, ils vont travailler directement soit aux champs, soit dans la construction. Ils ne rencontrent pas les mêmes difficultés d'insertion professionnelle (que les jeunes diplômés) parce qu'ils n'ont pas cette formation, ni d'objectif de carrière. Le regroupement des migrants en associations est un phénomène récent en Espagne et j'en suis l'initiateur. Ces associations ont pu se développer et avoir des contacts avec les ONG afin de construire des écoles, des centres de santé dans leur village et d'autres sont en train de travailler sur des projets d'agriculture et d'élevage. Les gens ont voulu venir à n'importe quel prix: dans les

années 1990, on recevait des appels d'amis qui habitaient en Espagne qui disaient que « tu travaillais en arrosant les jardins et tu gagnais 1 million par jour ». Ils ne faisaient pas la conversion en pesetas! À l'arrivée, les migrants étaient abandonnés, ils n'avaient nulle part où aller et dormaient dans la rue, et avaient pour seule aide des ONG comme Caribou et la Croix Rouge. Les migrants effectuaient des rotations entre Valence, Almeria qui sont des zones de production fruitière. C'est le quotidien des Maliens en Espagne, mais aussi pour les Latino-Américains qui ont les mêmes difficultés d'insertion professionnelles que nous.

Pour les problèmes d'accès à l'emploi, ce n'est pas spécifique ni aux Maliens ni aux africains mais aussi aux espagnols. Aujourd'hui, environ 45 % des jeunes espagnols sont au chômage. Concernant les migrants, il existe des mesures de valorisation des acquis de l'expérience qui sont sanctionnés par des diplômes.



« Le dernier témoignage est celui de Laurence Petit-Jouvet qui présente le film « Correspondances ».

Il est composé de lettres filmées, c'est-à-dire de petits courts métrages qui ont été écrits et réalisés avec des femmes maliennes de Montreuil, Bamako et Kayes. Elles étaient invitées à participer à des ateliers et à parler de leurs vies dans ces lettres. Elles ont participé à l'écriture, au tournage et au montage et donc elles sont aujourd'hui co-auteurs du film.

Visionnage de la lettre d'Oumy: [*« Ici, en France, pour une femme noire et musulmane, il est difficile d'obtenir un travail*

et également de l'avancement. Découragement. Difficulté de progresser au sein de l'entreprise: « le plafond de verre ».]

Ce film [Correspondances] a été distribué en salles, il est édité en dvd et a tourné sur la télévision malienne. Pour en revenir à Oumy, c'est une diplômée supérieure, qui dans les grandes entreprises, se heurte à la discrimination raciale. Elle a fait ses études au Mali, a décidé de chercher du travail en France, vient de fonder une famille ici et donc a choisi de vivre ici et elle se heurte à ce que peut-être certains d'entre-vous connaissent: la discrimination et la difficulté de trouver un emploi puis de progresser au sein d'une entreprise.



Les points de débats

Entreprendre en Afrique quand on est loin !

Recherche de financement : l'assistance s'accorde sur le fait qu'il est difficile d'obtenir des financements en Europe pour des projets qui se déroulent en Afrique. Ce qui implique souvent pour les porteurs de projets de financer leurs activités sur des fonds propres. Néanmoins le préalable est une réelle identification des besoins sur le territoire et la construction d'un réseau. **M. Ricardou** du GRDR rappelle tout de même que l'entrepreneuriat est un secteur d'activités où en Afrique, il y a des enjeux de monopoles très forts. Ces enjeux ne sont pas évidents à envisager quand on veut créer une entreprise à distance.

M. Doumbia de l'ADEM souligne qu'au Mali il existe des dispositifs d'accompagnement des porteurs de projet tel que l'APEJ, bien que son fonctionnement puisse encore être amélioré. L'important pour investir au Mali est de « *maîtriser la réalité locale et de savoir à quelle porte frapper* », renchérit **M. Diakité**.

La double culture : Est-ce un avantage ou un inconvénient ? Certains jeunes de la diaspora évoquent leurs déboires quant au parcours du combattant entrepris pour créer une activité économique au Mali : « *vous n'êtes pas maliens, vous êtes français* ». En France, la notion de double culture n'est pas prise en compte au niveau de l'entreprise, mais au niveau politique on parle de promotion de la diversité.

Diplômés maliens versus diplômés de la diaspora :

Afin de faciliter les cursus universitaires de certains jeunes maliens, l'ADEM a mis en place un dispositif d'accompa-



gnement des jeunes étudiants aussi bien en France qu'au Mali, pour rendre l'information disponible et faciliter un temps soit peu, leur parcours de vie dans le pays d'accueil. Une fois diplômés, les étudiants manifestent une envie de retourner travailler au Mali, il en est de même pour les jeunes d'origine malienne. Dès lors, certaines questions se posent : cette main-d'œuvre nouvellement formée entre-t-elle en concurrence avec les jeunes formés au Mali ? Combien de jeunes y arrivent ? Quels sont les obstacles à franchir pour quelles plus-values ?

M. Doumbia rappelle que l'ADEM, pour être pertinente dans la qualité des services offerts, a réalisé une enquête sur les besoins en termes d'emplois qualifiés au Mali (2008). À partir des éléments collectés, elle oriente les étudiants vers les filières ou secteurs pourvoyeurs d'emploi. Ainsi les formations suivies par les étudiants pourraient être en adéquation avec les besoins en ressources humaines au Mali. Au-delà de l'orientation, l'ADEM joue aussi un rôle d'interface entre les entreprises et les jeunes diplômés (mise en relations, diffusion d'offre d'emplois...)

La question des prétentions salariales des jeunes diplômés de la diaspora a été soulevée et semble être très souvent un frein à leur insertion professionnelle au Mali. Pour autant les diplômés de la diaspora sont-ils plus compétents que ceux du Mali ? « *Non. Très souvent après*

5 ou 10 ans ici en Europe, on oublie les réalités maliennes d'autant plus que beaucoup n'ont jamais travaillé au Mali » répond **M. Diakité Sinaly**.

La qualité du système éducatif malien a été évoquée aussi car pour certains, « *il n'est pas adapté au marché de l'emploi et les universités forment de futurs chômeurs* ».

Un consensus est trouvé sur l'importance des qualifications diplômantes. Elles sont nécessaires mais pas suffisantes pour trouver un emploi. En Espagne par exemple, il n'existe pas de système de validation des acquis de l'expérience. Dès lors quels outils communs pourrions-nous mettre en place pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés ? s'interroge **Mme Héнар**. **M. Ricardou** souligne que l'entrepreneuriat ne doit pas être perçu comme l'unique solution en cas de difficultés d'insertion professionnelle.

Conclusion des échanges :

- **Entrepreneuriat :** *entreprendre c'est difficile. Trouver des financements aussi. Le plus important réside dans la connaissance du territoire dans lequel le porteur de projet souhaite investir, et surtout les besoins. ;*
- **L'importance du diplôme :** *les diplômes sont importants mais il faudrait aussi travailler à faire reconnaître les expériences associatives et les parcours extrascolaires. Les diplômes seuls ne suffisent pas pour trouver un emploi ;*
- **L'emploi :** *l'adéquation entre les formations diplômantes et les besoins du marché de l'emploi est à rechercher dans les parcours d'orientation des jeunes diplômés. D'où l'importance des structures accompagnatrices telles que l'ADEM ou l'APEJ.*

ATELIER 2 – Culture et expressions artistiques d’ici et d’ailleurs

Animateurs:

Marie POINSOT: Rédactrice en chef de la Revue Hommes et Migrations, Cité nationale de l’histoire de l’immigration

Témoins:

Fatoumata TOURÉ: photographe (projet Afriphoto)

Adama COULIBALY: Chargé des activités culturelles du Haut Conseil des Maliens d’Espagne

Dali MICHA TOURÉ: jeune auteur franco-malienne

Sokona NIAKHATÉ: cofondatrice et membre de l’association Niaso Event

Fatimata WAGUE: membre de l’association Soninkara

Rapporteurs:

Aminata DABO, association ARTADABO

Moussa MAGASSA, jeune étudiant franco-malien



L’objectif de l’atelier était de questionner sur les atouts, les freins et les limites rencontrés dans la création artistique? Quel est le rôle des artistes et des responsables institutionnels et politiques dans l’émergence de nouvelles formes de la culture malienne?

Il s’est articulé autour de 5 témoignages:

« **Fatoumata Touré,** photographe ayant participé au projet Afriphoto, promeut depuis 2001 les photographes d’origine africaine en leur donnant un espace de visibilité et d’expression. Ce projet soutient des artistes, publie des ouvrages et organise des expositions. Né à Bamako et arrivée en France à l’âge de 6 ans, Fatoumata a fait des études de comptabilité, puis a commencé à photographier les sans-papiers en 2010. L’un de ses projets a été de suivre

un migrant tout au long de son parcours vers l’Europe et notamment vers la France, son Eldorado. Certaines images ont été faites au Mali où il y a des choses difficiles à regarder: « *j’ai la sensation d’être au XIXe siècle* ». La photo est pour elle un outil de mobilisation, pour montrer la réalité aussi bien celle des sans-papiers en France que celle du Mali et au Mali, « *tout reste à faire et l’eldorado peut aussi être sur place* ».



« **Dali Misha Touré,** jeune auteure franco-malienne de 18 ans. Elle témoigne de son goût pour l’écriture et de cette envie profonde de partager des « *réalités justes* » avec ses lecteurs. L’écriture pour elle est un moyen de communication et elle a déjà à son actif trois romans publiés: « *Confidences* » en 2010, « *Cicatrices* » et « *Les bleus*

de l’âme » publiés en 2011. En revendiquant cette passion pour l’écriture, Dali souligne qu’on ne « *devient que ce qu’on veut être. J’ai toujours pensé que peu importe d’où l’on venait, quelles que soient nos origines, avec du courage, de la persévérance et de la patience, on devient ce que l’on veut être, peu importe les difficultés* ».



« Adama Coulibaly est un musicien qui vit en Espagne, où la communauté africaine n'est pas très reconnue. Ce sont plutôt les immigrés latino-américains qui sont en grand

nombre dans ce pays. Ses enjeux sont de mettre en avant la musique malienne, de la faire connaître aux Espagnols, en la mixant avec la musique traditionnelle du pays. »

« Sokona Niakhaté fondatrice de l'association Niaso Event et élue à Fontenay-sous-Bois : Avec le souci de valoriser le continent africain pour déconstruire les nombreux clichés médiatiques (notamment ceux qui ont eu cours suite au film *Fatou la Malienne*), Sokona a créé en 2005 l'association Niaso Event. À travers les formations en couture, l'association s'est fixée comme objectif de créer du lien social entre le Mali et la France. Des bénévoles donnent chaque semaine des cours de couture à des femmes migrantes, qui réalisent tous les ans un défilé de Haute couture au Salon d'Automne. Cette solidarité s'est aussi traduite

par l'ouverture de deux centres de formation à Bamako. Certaines femmes de la première promotion ont créé leur propre atelier de couture. L'association forme de 250 à 300 personnes par an, et a permis de « lancer », jusqu'ici, une vingtaine de personnes.

À la rentrée, un espace va être ouvert à Fontenay afin de valoriser le travail de solidarité accompli entre le Mali et la France qui s'inscrit aussi dans le cadre de la coopération décentralisée entre les deux pays. »

« Fatimata Wague présente la plateforme interactive Soninkara créée en 2001 pour promouvoir la culture soninké et de lutter contre le racisme et les discriminations. Le postulat de départ est que « pour lutter contre le racisme et les préjugés, il vaut mieux se connaître soi-même ». Les Soninkés représentent une des premières communautés immigrées en Europe qui vient majoritairement du Mali, de Mauritanie et du Sénégal. Les actions menées concourent à la volonté de transmettre les traditions du pays d'origine des parents. Cette transmission est possible à travers : la création d'une base de données collaborative (sur la culture

et la langue soninké), le renforcement des échanges entre Soninkés de France et du monde et de faire connaître cette culture au plus grand nombre. Le site est alimenté par plus de 10 000 adhérents. Depuis 2008, l'association Soninkara organise chaque année le festival Sonink'art où il est possible de découvrir des aspects culturels et artistiques tels que les tissus, les teintures. L'édition 2012 était dédiée aux traditions orales avec des spectacles de chants et danses traditionnels, des récits. L'association propose également des cours de langue Soninké, et s'investit dans des projets de littérature enfantine. »

Les conclusions de l'atelier

- Dans les pays de résidence des migrants, les primo-arrivants et ceux de la deuxième génération arrivent par divers moyens, liés à l'art et à la promotion culturelle, à faire émerger une nouvelle identité, de nouvelles valeurs ou à renforcer la culture du pays d'origine. Ces actions de promotion de la culture dans le pays de résidence sont souvent des succès ou des échecs.
- La seconde génération peut avoir un regard neuf et/ou critique sur le pays d'origine car d'une certaine façon, elle s'est ouverte au monde. Elle peut rendre visible ou dénoncer des situations taboues aussi bien en France qu'au Mali. Néanmoins, la perception de la seconde génération malienne à la fois au niveau artistique et culturelle n'est pas assez valorisée.
- L'investissement des jeunes dans des associations ou dans l'art et la culture peut être un moyen de lutter contre les discriminations et de favoriser l'interconnaissance. À travers les activités menées, la culture et l'artisanat peuvent être facteurs de créations d'emploi et favoriser l'entrepreneuriat.

ATELIER 3 – Liens intergénérationnels, éducation et citoyenneté

Animateurs:

Issa FOFANA, Secrétaire Général du CNJMF

Aissa DIAKITÉ, Coordinatrice de l'AFA (Association Fraternité Action).

Témoins:

Sanogo CHEICK SALLA, membre du Haut Conseil des Maliens d'Espagne

Massega DIALLO, Présidente de l'association des jeunes franco-maliens de Kayes

Moussa CAMARA, Présidente d'AGPR

Drissa TRAORE, Membre de l'AFA

Rapporteurs:

Madibiramou DIAKITE, Secrétaire chargé des affaires juridiques de l'AJMF

Boubakar TIGAMBO, membre du Conseil des Jeunes Maliens d'Italie



L'objectif de l'atelier était de questionner les jeunes sur la transmission et l'expression de leur citoyenneté aussi bien sur les territoires de vie que sur les territoires d'origine des parents.

Avant de commencer les débats, les animateurs de l'atelier ont souhaité recueillir les attentes des participants. Ces attentes allaient de la simple contribution à l'envie d'en savoir plus sur les liens intergénérationnels, de questionner l'éducation aussi bien au Mali qu'en France.

Il s'est articulé autour de 5 témoignages:

« **Issa Fofana** a présenté l'expérience du CNJMF dans la médiation interculturelle au sein d'une école, entre les parents, les élèves et les professeurs. L'association milite pour tisser des liens entre les cultures, favoriser aussi l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants

car il n'y a pas une seule journée « qui passe sans que les médias parlent de la scolarité des enfants issus de l'immigration, soit d'un côté dévalorisant, soit avec des exemples d'ascension sociale »

« **Mme Massega Diallo** fondatrice de l'association des jeunes franco-maliens de la région de Kayes restitue son « parcours du combattant » puisqu'à l'âge de 15 ans, après l'obtention de son BEPC, elle s'est rendue au Mali avec ses parents pour des vacances qui se sont transformées en « séjour involontaire de 5 ans ». Étant une « fille », elle se devait d'apprendre et de connaître la culture malienne. Cette obligation de connaissance ou punition s'est faite au prix de ruptures familiales. En effet, les filles (sa sœur et elle) ont été confiées à la famille paternelle, dans un village

qui n'avait ni eau ni électricité. « Comment vais-je faire pour sortir de là ? ». Avec ce leitmotiv, Massega s'est d'abord battue pour continuer ses études; les freins venaient aussi bien des autorités maliennes que de la France qui les avait « oubliées ». « Nous sommes des laissées-pour-compte ». L'envie de s'en sortir, sa relation à l'autre, et aussi la conviction « qu'il y avait quelques chose à faire, je n'étais pas toute seule en réalité », l'ont poussée à créer une association qui vient en aide aux franco-maliens vivant à Kayes. L'intergénérationnel, elle en a fait l'expérience: au Mali l'intégration reste difficile parce

qu'il n'y a pas de communication, et le décalage culturel au sein de sa propre famille peut être très grand. « *Il faut se faire entendre, se faire connaître, instaurer le dialogue avec les parents. On n'est pas contre le fait de repartir mais il faut qu'il y ait une communication avant, pendant, après. Hier et aujourd'hui, c'est tout ce qu'il m'a manqué* ».

Aujourd'hui, Masega s'en est sortie. Avec beaucoup de souffrance mais elle s'en est sortie « *toute seule* ». Mais il reste

au Mali beaucoup de jeunes franco-maliens sans ressources et qui ne sont pas à leur place. Pour faciliter leur séjour au Mali, il faudrait les informer et les accueillir.

Au-delà de la souffrance, elle retient le profond respect qui peut exister entre générations, mais le combat continue à travers son association qui ambitionne d'aider les jeunes franco-maliens « *à supporter ce cap et tirer le meilleur de cette punition* ». >>>

<<< **Mady souhaite apporter un témoignage complémentaire à celui de Masséga Diallo.** Lorsque son père a pris une deuxième femme, il s'est retrouvé à l'âge de 8 mois au Mali avec sa mère et sa sœur. Il avoue que c'est une injustice peut-être mais qu'elle lui a été profitable. Car aujourd'hui, il estime qu'il comprend la vie, il a une richesse culturelle et une personnalité propre. Pour lui, l'expérience

qu'il a, n'a pas de prix, c'est un trésor et un patrimoine personnel. Comprendre sa langue maternelle mais aussi le français permet de nouer le dialogue avec son père même si aujourd'hui, il se pose toujours des questions. Au-delà, Mady reconnaît que les parents ont du mal à transmettre la culture, et les valeurs traditionnelles parce que la barrière de la langue reste forte. >>>

<<< **M. Sanogo Cheick Salla membre du HCM Espagne:** présente le cas de la migration malienne en Espagne où selon lui, ils « *n'ont pas pu s'intégrer à cause de la discrimination. Il existe de la discrimination raciale. On n'a pas les mêmes droits que les latino-américains ni les Espagnols* ».

Ce phénomène migratoire est très récent en Espagne et il n'existait pas d'organisation formelle des migrants maliens. Il a alors mis en place une antenne du Haut Conseil des maliens de l'extérieur qui organise l'entraide entre >>> les ressortissants.

<<< **Moussa Camara** présente les actions d'AGPR: Agir Pour Réussir, une association basée en région parisienne qui travaille sur la citoyenneté. Comment être citoyen français quand on a des origines étrangères? Comment faire en sorte que la jeunesse d'origine immigrée se sente réellement française? AGPR a décidé de se mobiliser auprès des jeunes en faisant valoir leur droit de vote, en organisant de débats citoyens mais aussi en créant, en montant des projets pour les pays en développement.

En 2007, suite à des violences dans leur quartier, les jeunes décident de se prendre en main en créant une association qui propose des solutions à l'absence de mixité sociale: sont alors mis en place des activités culturelles, sportives ou des séjours à la montagne pour découvrir la France. Pour faire valoir leur Citoyenneté, AGPR organise les Émeutes citoyennes: « *mobiliser un maximum de jeunes pour aller voter le même jour dans le même bureau de vote* ». >>>

<<< **Drissa Traoré** représentant de l'AFA. Migrant malien installé au Sénégal depuis 1999, marié avec une malienne pour honorer le choix de sa mère. « *C'est la tradition, si tu veux te marier, ta première femme, c'est ta mère qui choisit. Normalement c'est le papa mais mon père était déjà décédé* ».

Il reconnaît qu'il n'y a pas de différence flagrante entre l'éducation malienne ou sénégalaise... « *Je crois que c'est la même chose* ». Mais il remet en question l'éducation qu'il a reçue car selon lui, elle ne lui a pas permis de « *réussir ma vie, ni d'aller à l'école* ». Aujourd'hui ses enfants vont à l'école. >>>

Les points de débats



Éducation et liens intergénérationnels

Est-ce que lorsque l'on parle d'éducation d'un enfant dans le monde actuel, cela se limite juste au père et à la mère? Que répondre à ses parents quand ils disent « arrête de poser des questions! » Que penser quand à toutes les questions on entend « j'ai suivi la décision de ton père »? Quel est le rôle de l'école? La société française se prête-elle à l'éducation traditionnelle africaine? Le débat sur l'éducation a soulevé beaucoup d'interrogations. Néanmoins certains participants ont essayé d'apporter des éclairages sur leurs expériences.

Moussa Camara rappelle que le projet migratoire des parents était centré autour d'une « meilleure éducation pour leurs enfants » dans un pays où ils ne comprennent ni la langue ni les codes. Pour la plupart ils étaient agriculteurs, ils n'avaient jamais été à l'école et ils ont fait ce qu'ils ont pu pour donner la meilleure éducation à leurs enfants. L'échec de « l'intégration

ou l'insertion » des jeunes de seconde génération n'est pas à mettre sur « le dos des seuls parents ». Il souhaite que soit reconnue la part de la société française qui ne facilite pas non plus l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

Aïssa Diakité renchérit sur la **multiplélicité des facettes de l'éducation**: l'éducation doit être ouverte, à l'école, à la rue, à la famille et au voisinage. L'enfant a besoin d'avoir beaucoup de repères, pas seulement ceux de ses parents. L'enfant vit avec sa famille, mais il sort dans la rue, il rencontre ses amis et a besoin de l'éducation de la rue pour pouvoir mieux se comporter dans la rue. Il a aussi besoin de l'école. L'association AFA au Sénégal pour laquelle elle travaille organise, chaque année, le prix de l'excellence qui récompense les meilleurs élèves étudiants maliens résidents au Sénégal.

Un intervenant rappelle qu'en Afrique, l'éducation d'un enfant est l'affaire de la communauté. Or les familles africaines

en France ont dû se concentrer sur la famille « nucléaire ». Aussi bien pour les parents que pour les enfants, « les repères de l'éducation » ont évolué. Cette évolution peut d'après **Samba Yatera du GRDR** se transformer en peur du fait de certains dysfonctionnements. « Et quand l'homme a peur, il se dit que la meilleure façon, c'est de ramener l'enfant dans le pays pour le « préserver », pour lui donner la « bonne éducation ». Par ailleurs, le pays peut être présenté comme un lieu de punition pour certains parents, alors qu'ils déploient une énergie incommensurable en investissement. Dès lors, comment les jeunes peuvent-ils gérer cette double appartenance ?

Les liens intergénérationnels ont été abordés sous l'angle de la communication. À travers le témoignage saisissant de Masséga Diallo, les participants ont approuvé le fait qu'il faut communiquer avec les jeunes tout en reconnaissant que les codes de la société française pouvaient être en contradiction avec les us et coutumes maliennes.

Se pose alors le problème des canaux de transmissions: comment articuler les différents canaux (familles, écoles, amis, pairs) autour de l'éducation de l'enfant? Comment favoriser cette transmission quand les parents ne comprennent pas la langue du pays d'accueil?

La transmission culturelle ne peut se faire sans communication, souligne Samba Yatera. Or, cette communication ne se limite pas au seul verbe, il faut accepter d'être à l'écoute, de pouvoir discuter, partager, s'intéresser à l'autre. C'est un changement de comportement qui est demandé aux parents par rapport à leur propre éducation. Et suivant que l'enfant est un garçon ou une fille, les codes de transmissions sont différents. Bien souvent les filles sont considérées comme les « gardiennes du temple » et destinées à être mariées au pays!

Hawa, rajoute à ces observations les

leçons tirées de son expérience: le fait de ne pas « comprendre » sa culture, de ne pas avoir d'explications entraîne bien souvent les jeunes à rejeter leurs traditions. Elle s'est souvent vue rétorquer « *pourquoi est-ce que tu veux me demander ça, arrête de faire ta blanche!* ». Mais aujourd'hui, elle admet que la transmission ne se fait pas seulement par la parole. On est beaucoup dans l'observation et le mimétisme dans la tradition malienne.

Aissa Diakité complète cette réflexion: en Afrique, l'éducation se fait par niveaux, par âges. « *Quand vous êtes adolescents, on peut vous parler de circoncision. Et quand vous avez l'âge de vous marier, on attend la veille de votre mariage pour vous donner certains conseils sur votre mariage. Et ainsi de suite. La jeunesse d'aujourd'hui est pressée de tout savoir.* »

Citoyenneté au-delà des frontières

Est-ce que l'éducation fait la citoyenneté? Peut-on être citoyen de deux pays? Comment construire sa citoyenneté quand on échappe aux discriminations? Les participants s'accordent tous sur le fait que l'école est un enjeu important qui préoccupe aussi bien les familles que les enseignants. Mme Simon, ancienne



professeur d'histoire géographique, rappelle que si à une certaine époque la place de l'Afrique dans l'éducation en France était peu visible, aujourd'hui on trouve des mallettes pédagogiques à destination des scolaires sur l'immigration. Il existe aussi des associations telles qu'Afrique conseil qui font un travail remarquable sur l'enseignement de la culture africaine auprès des enseignants et des professeurs. Ses associations investissent aussi les écoles maternelles et les cours du soir destinés aux parents.

Issa Fofana du CNJMF rappelle que le déficit linguistique des parents peut être un frein à l'intégration. Ce à quoi Samba Yatera du GRDR rétorque qu'il y a aujourd'hui des évolutions en la matière: les migrations ne sont pas

figées, les parents ont fait beaucoup d'effort et s'intéressent à la scolarisation de leurs enfants. Ces mêmes parents qui font preuve d'un investissement au sein des associations sont souvent victimes de discrimination. Dès lors comment clamer sa citoyenneté? Comment faire en sorte que les discriminations reculent? Comment prendre part à la vie de la Cité?

Samba Yatera rappelle que les associations « *de migrants* », au-delà des actions en direction du pays d'origine, militent pour un meilleur vivre ensemble, pour la cohésion sociale dans leur territoire de vie. Les associations constituent un réservoir important de citoyenneté. Aissa Diakité rajoute que les associations de jeunes jouent aujourd'hui ce même rôle d'appui dans l'exercice de la citoyenneté, que ce soit en France avec les Emeutes citoyennes d'AGPR ou avec les campagnes de sensibilisation d'AFA au Sénégal. Militer dans une association permet d'acquérir des compétences et de développer des projets autour de la citoyenneté. En France, les associations de ressortissants se sont saisies de la loi 1901 pour investir le milieu associatif. En Afrique de l'ouest, ce champ est très peu investi.

Conclusions de l'atelier

Le consensus a été trouvé sur les points suivants :

- *Il est important de construire des nouvelles formes de communication intergénérationnelle, d'identifier les valeurs communes à préserver et à transmettre d'une génération à l'autre ;*
- *Les traditions familiales se transmettent au quotidien. La culture malienne se transmet traditionnellement de façon orale. Et la barrière linguistique est un obstacle à la transmission de la culture mais également à l'adaptation à une culture étrangère bien souvent difficile à assimiler. Elle peut être un frein au dialogue entre les générations nouvelles et anciennes car elles n'ont pas les mêmes réalités temporelles ni géographiques, pour avoir vécu dans des endroits différents avec des traditions et des valeurs différentes ;*
- *En Afrique de l'ouest, poser des questions n'équivaut pas à trouver des réponses parce que la transmission se fait par étapes, par niveaux à différents âges. Vouloir sauter les étapes ne conviendrait pas à la transmission traditionnelle des valeurs ;*
- *La citoyenneté se définit comme la participation active à tout ce qui fait le progrès de la société. Et les associations constituent un vecteur essentiel pour l'intégration au sein de la société française. Pour la deuxième génération, c'est aussi un vecteur pour connaître et faire connaître la culture du pays d'origine.*

ATELIER 4 – Projets de co-développement et investissements économiques au Mali

Animateurs:

Boubou SISSOKO Président de l'association Diasma

Olivier LE MASSON Directeur Afrique du GRDR,

Témoins:

Djibril SANGARÉ, Président de l'association, Donner un sourire à Fégui

Alassane TOURÉ, Secrétaire général de l'association estudiantine JADK (Jeunesse Africaine de Dunkerque)

Abdoulkarim DIAWARA, ingénieur et membre de Diasma

Mohamed Abdoulaye NIANG, chargé de mission Chargé de mission EMDK

Laetitia SUCHECKI, chargée de mission aux relations internationales à la Ville de Fontenay-sous-Bois et la représentante du Service Jeunesse de la Ville

Liliane MONGNE OLIVIER, responsable du Point information jeunesse de Fontenay-sous-Bois

Mamadou BOUNÉ, créateur de l'entreprise Maconsul

Rapporteurs:

Yacouba MAÏGA membre de la CONJEDEV, la Convention des Jeunes pour le Développement du Mali.

Nabou TOURÉ secrétaire général adjoint du CNJMF



Avant de commencer les débats, les animateurs de l'atelier ont souhaité rappeler la genèse du co-développement, et surtout sa pratique par les associations de migrants. Au départ, axés sur les questions de santé, hydraulique ou d'éducation, les projets portés par les associations de migrants se sont réorientés avec la décentralisation vers des projets économiques sur les territoires permettant de générer des ressources pour pouvoir monter des projets sociaux. Cette réorientation s'est organisée autour de la transition générationnelle, c'est-à-dire l'arrivée de la jeunesse riche d'idées nouvelles sur ces questions de développement économique.

Il s'est articulé autour de 6 témoignages:

- **4 interventions autour d'initiatives de projets de développement** classiques, individuelles ou collectives;
- **une intervention spécifique portant sur l'espace Migration Développement de la région de Kayes** (EMDK) qui apporte une réflexion sur la mise en valeur, les plus-values et les moins-values des migrants sur le développement des territoires;
- **une dernière intervention sur le dispositif de la ville de Fontenay-sous-Bois** qui appuie les projets de développement économique.

«**Djibril Sangaré** présente l'association «Donner un sourire à Fégui» fondée en 2006 pour la ville de Fégui dans la région de Kayes. C'est une association de jeunes qui s'est investie dans le domaine de l'assainissement en pilotant un projet qui visait à doter 30 maisons d'un dispositif

d'évacuation des eaux usées. Ce projet d'un montant de 20000 euros est issu des préoccupations des habitants qui se plaignaient de la recrudescence des maladies liées à l'eau. Pour assurer sa réussite, un partenariat technique a été mis en place avec une structure locale. L'objectif ici était de favoriser

l'utilisation des compétences locales: « pour que le projet puisse marcher, il fallait absolument prendre la matière grise sur place: c'est déjà un gain d'argent et ça permet d'augmenter le potentiel du projet ». M. Le Masson renchérit en précisant que « pour qu'un projet de co-développement soit réalisé et fonctionnel, il faut une forte implication des acteurs locaux à tous les niveaux et même au niveau de la conception ». Les problèmes rencontrés par M. Sangaré et son association sont de plusieurs ordres: problèmes d'ordre générationnel avec l'association des aînés, problèmes institutionnels du fait de la jeunesse de l'association. Monsieur Sangaré reconnaît

aussi que le fait d'être un acteur associatif peut être gratifiant et formateur: « nous avons acquis des connaissances dans le domaine de l'eau, de la ville, mais aussi nous avons des contacts avec des institutions maliennes et françaises ainsi qu'avec des associations et des ONG ».

Par ailleurs DSF a aussi mis en place un fonds d'appui aux projets économiques des jeunes de Fégui. L'association a notamment financé à hauteur de 5000 euros un projet d'avi-culture. Les bénéficiaires sont ensuite tenus de rembourser ce fonds qui servira à d'autres porteurs de projet. >>>

« M. **Alassane Touré** présente l'association de coopération décentralisée **Aider et Connaître** qui intervient dans la région de Mopti au Mali.

Cette association intervient depuis 1990 au Mali et appuie dans la région de Mopti, un projet de construction d'une maternité villageoise. L'objectif était de réduire la mortalité infantile, former deux matrones et également à moyen et long terme, de sensibiliser la population sur la prévention des maladies sexuellement transmissibles et le planning familial.

Chaque année à Dunkerque, la Maison de la vie associative de Dunkerque et le centre des jeunes dirigeants organisent un concours pour des projets humanitaires ou sportifs.

Le projet de la maternité a été déposé et a obtenu un prix qui a permis à l'association de finaliser la maternité aujourd'hui opérationnelle. Les ¾ des fonds investis dans le projet sont des fonds propres de l'association. Le reste, ce sont les subventions, la participation à des concours. >>>

« **Abdoukarim Diawara** membre de Diasma présente le projet Diasma Touch. L'idée Diasma Touch, c'était d'avoir une tablette low-cost qui n'ait rien à envier aux tablettes qui sont aujourd'hui sur le marché et de permettre l'accès à une population cible à des services et du matériel informatique: les étudiants, les entreprises, les collectivités, les banques. Au départ, nous avons travaillé en direction des étudiants afin de les équiper en matériel informatique. Nous réfléchissons aussi à la continuité des services (une connexion internet, des panneaux solaires pour recharger les batteries). Le contenu de la tablette permettra aux étudiants d'avoir accès à des cours en ligne, de faire du e-learning. Nous avons déjà signé

des contrats avec des banques, des mairies locales dans la région de Bamako. **Boubou Sissoko**, président de Diasma rajoute qu'il a été proposé aux établissements d'enseignement privé de fondre le prix de la tablette sur les frais de scolarité pour les cursus de 3 ans. Aujourd'hui, le coût de la tablette est fixé à 100 000 francs CFA soit 150 €. Grâce à la collaboration avec des chercheurs (Dr Diallo et Pr Traoré), des bibliothèques numériques contenues dans la tablette permettent d'accéder au savoir au Mali. L'assemblage sera fait sur place ainsi que la maintenance, ce qui favorisera la création d'emploi et le développement de compétences localement. >>>

Les points de débats

Quelle implication de l'État et des autorités locales ?

Tous les témoins s'accordent sur l'importance d'associer les élus locaux et les institutions dans tout projet mené dans les territoires d'origine. Ils doivent « être partie prenante dans les projets. C'est important de les informer, de les associer et parfois même d'obtenir leur validation. Néanmoins, certains porteurs de projets soulignent le mélange des genres (entre tradition et modernité) qui peut survenir dans l'exercice des fonctions locales ».

M. Gassama rappelle que dans certains projets et pour plus de pertinence, il est indispensable d'associer l'État qui peut prendre en charge une partie du coût des réalisations (ex: construction des centres de santé). La pérennité de l'action réside aussi dans la capacité du projet à s'appuyer sur les compétences locales.

Quelles différences avec les projets des parents ?

Les projets menés dans le pays d'origine ne sont plus des projets solitaires, ni limités aux frontières du pays. Par exemple Diasma sait que son projet Diasma touch peut être répliqué dans d'autres pays qu'au Mali. M. Sissoko rappelle que dans tous leurs projets, il est important de prévoir l'implication des institutions dès le départ, qui peuvent favoriser la création de partenariats solides.



Les liens intergénérationnels peuvent être des freins dans la mise en œuvre des projets, souvent accompagnés d'une résistance à l'innovation. Les associations des jeunes veulent être force de propositions avec de nouvelles manières d'agir, avec de nouveaux projets. C'est le cas de DSF avec son projet d'assainissement domestique.

Quel transfert de compétences ?

Les participants se sont passionnés pour le développement de la Diasma Touch et de sa diffusion au Mali. Néanmoins la question du transfert de compétences persiste: DSF a mobilisé des techniciens de Bamako pour l'installation

des réseaux d'assainissement à Fégui plutôt que des techniciens français comme prévu dans le projet. Diasma, à travers son réseau, a mis en place un dispositif de formation à l'assemblage de la tablette directement au Mali. À travers ces deux exemples, on comprend combien le souci du développement du savoir localement est prégnant dans les projets. Comme souligné par **M. Sissoko**, « le co-développement se fait au niveau économique mais aussi au niveau du savoir et des compétences ». La mobilisation et la mobilité des compétences sur les territoires sont un gage de réussite des projets de développement.

L'atelier s'est poursuivi sur 3 autres interventions:

« **Mohamed Abdoulaye Niang** présente l'Espace migration développement en région de Kayes (EMDK). Cet espace est né de la volonté du Conseil régional (CRK) de construire un discours commun et politique sur les migrations, sur leurs plus et moins values. En effet, la migration constitue un atout majeur pour la région. Beaucoup d'infras-

tructures sociales de bases, de partenariats de coopération décentralisée, de transfert de compétences ont été réalisés dans la région avec l'appui des migrants. Fort de ces enjeux le CRK a eu l'initiative en 2008 de mettre en place un cadre de concertation, d'échanges, de débats mais aussi force de proposition et de plaidoyer, en réunissant tous les acteurs

de la région qui ont un lien avec la question migratoire (les services techniques, les associations de Maliens du retour, les bureaux d'études...) et la diaspora. L'EMDK a été mis en place pour maîtriser les enjeux de la migration et maximiser le lien migration et développement en région de Kayes. L'objectif final est de proposer une politique migratoire pour la région de Kayes, compte tenu du poids et de la position

de la question migratoire dans cette région et au Mali. Par ailleurs l'EMDK a entrepris de mener une étude cartographique sur les mouvements migratoires, sur les acteurs associatifs et institutionnels qui interviennent mais aussi retracer les parcours des migrants. L'espace porte aussi un plaidoyer auprès des institutions nationales et internationales basées à Bamako. >>>

Les échanges avec les participants ont porté sur le fonctionnement de l'EMDK et des principaux résultats obtenus, mais aussi sur des propositions d'action à intégrer dans le cadre des activités de l'Espace. Les résultats concrets sont l'existence d'espaces de concertation dans lesquels les points forts et faibles du phénomène migratoire sont abordés avec les populations. La réalisation la plus significative est l'implication de l'EMDK dans le processus d'élaboration de la politique nationale migratoire. Le gouvernement a apprécié la qualité du

travail et a promis d'intégrer les propositions de l'espace à cette politique nationale. **M. Diakité** rappelle que des réflexions sur la mobilité et le départ des jeunes ont aussi été abordées par les associations des aînés. En 1997, il disait que le problème n'était pas de fixer ou non la jeunesse mais plutôt que « *si les richesses n'allaient pas aux gens, les gens iraient aux richesses* ».

Gaharo Doucouré tout en saluant l'intervention rappelle qu'une région comme Kayes se doit d'avoir une politique régionale de migration. Il suggère

par ailleurs d'intégrer dans cet espace les migrants retraités de retour: *ils apportent une manne financière (leur retraite) et des compétences avérées dans différents domaines*. Selon lui, c'est une chance encore inexploitée et l'EMDK gagnerait à voir comment cette richesse à la fois financière et humaine peut aider au développement de la région de Kayes. Un autre intervenant souligne que les questions migratoires dépassent l'échelle nationale du Mali. C'est le rapport de la France avec l'Afrique qui y est questionné.

<<< **Laetitia Suchecki et Liliane Mongne Olivier** présentent le dispositif d'aide au projet des jeunes de la ville de Fontenay-sous-Bois dans le Val de Marne qui existe depuis une quinzaine d'années. Il s'adresse aux porteurs de projets jeunes (18-25 ans), qu'ils soient organisés ou non en association. Il a pour objectif de renforcer le vivre-ensemble et le lien social dans la ville aussi bien ici que là-bas. Les types d'actions accompagnées sont des actions de prévention-santé, de rénovation de bâtiment, d'animation auprès d'enfants, des projets de développement dans les villages, des projets d'échanges artistiques et culturels, des rencontres interculturelles mais aussi par exemple, un projet sur le montage

du circuit éco-touristique en Bolivie, des AMAP. Le dispositif d'« appui aux initiatives des jeunes » concerne des projets plus ancrés sur l'engagement du jeune et sa citoyenneté dans la ville. Ce dispositif favorise l'acquisition d'une autonomie dans toutes les étapes de la réalisation d'un projet. Il se caractérise par un accompagnement pédagogique et méthodologique assez soutenu: formation/sensibilisation à la solidarité internationale qui traite de l'interculturalité, mais aussi des enjeux et de l'historique de la solidarité, mise en place des jurys de solidarité et d'outils pour que les jeunes puissent proposer leurs projets. La subvention peut aller de 300 à 650 € par jeune. >>>

Les intervenantes insistent sur la connaissance des outils existants et l'interpellation nécessaire auprès des élus pour faire évoluer ce qui a existé. À Fontenay-sous-Bois, c'est la complémentarité et la synergie avec le service Jeunesse qui ont permis de renforcer la cohérence des projets et pour

aussi permettre aux jeunes membres d'association de bénéficier du réseau fontenaisien et du Val-de-Marne d'aide à la vie associative.

Les échanges avec les intervenants ont porté sur des clarifications sur les dispositifs. Le montant de la subvention

semblait faible aux yeux de certains participants, mais c'est sans compter qu'il est attribué individuellement. L'objectif est qu'il serve de levier pour d'autres financements. Les dispositifs des collectivités concernent les jeunes du territoire de par les contraintes juridiques qui existent.

« **Mamadou Bouné** présente les activités de son entreprise Maconsul qu'il a créé au Mali il y a 5 ans. C'est une entreprise qui a une multi-activité et qui emploie 60 personnes, toutes de nationalité malienne. Pour la branche minière de cette entreprise, M. Bouné a commencé par la location d'engins de travaux publics. Ensuite, il s'est orienté vers le concassage. Il assure par exemple l'intégralité du concassage de la mine de Tabakoto dans la région de Kéniéba. Lorsqu'il a besoin de compétences spécifiques, il fait appel à des ingénieurs de la région de Colmar.

L'idée de son entreprise est née de l'analyse fine des besoins exprimés sur place au Mali. Débutée avec un seul engin, aujourd'hui l'entreprise compte 40 machines. M. Bouné reconnaît avoir fait le choix de s'installer au Mali parce qu'il savait « *qu'il y avait beaucoup de choses à faire* » ; il ne regrette rien en dépit des obstacles, surtout au niveau administratif, qu'il a rencontrés. Son souhait aujourd'hui est que plusieurs jeunes franco-maliens s'investissent dans son activité au Mali. Il est d'ailleurs en pourparlers avec les autorités compétentes. »

Les échanges avec les participants ont porté sur les aspects financiers de ce projet. M. Bouné a rappelé qu'il a commencé par de l'autofinancement et

par la suite, les banques l'ont soutenu. Il souligne que les banques au Mali soutiennent les projets des jeunes. Un participant mentionne l'importance de s'intéresser à la Responsabilité

Sociétale et Environnementale (RSE) des entreprises africaines qui évoluent dans le secteur minier en pointant plus particulièrement les conditions de travail des mineurs.



Conclusions de l'atelier

- *Tout projet de co-développement doit impliquer les populations locales et notamment les élus locaux.*
- *Il est important d'avoir une bonne connaissance du contexte, des secteurs porteurs, des filières, des acteurs locaux, bien que cela reste difficile à réaliser.*
- *La mobilité reste au cœur des problématiques de co-développement : ces allers-retours permettent de faire du co-développement parce qu'ils favorisent la mobilité des hommes, des ressources et des compétences.*
- *La plus-value de la jeunesse, c'est qu'elle a des compétences dans des secteurs divers, avec plus de formation que les aînés. Mais il reste important de créer des passerelles entre les générations.*
- *L'importance du réseautage.*
- *Les collectivités accompagnent le co-développement à travers la coopération décentralisée. C'est un cadre où vont se rencontrer les acteurs, s'échanger les idées. C'est une ressource.*

Deuxième Journée Samedi 23 juin 2013

DÉBAT EUROPEEN

Suite à la restitution des ateliers

Animation par

Guilhem DELTEIL, Journaliste (RFI)

Avec :

Moussa SIDIBE, Représentant européen du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur

Gaharo DOUCOURE, Président du Conseil de Base des Maliens de France

Annie TAKARLI, Présidente du réseau Eunomad-France

Ségoène PRUVOT, co-directrice d'Alternatives européennes

Fatoumata SOUKOUNA, Conseil National de la Jeunesse Malienne de France

Mams YAFFA, représentant du FOJIM

Kolia Benié, représentant le réseau Jeunes migrants et Jeunes de deuxième génération en Europe «Youth Migrants +»

Cette table ronde animée par Guilhem Delteil, mettait en débat les conclusions des quatre ateliers afin d'en tirer des recommandations qui feraient consensus.

Moussa Sidibé, représentant du HCME, salue le processus qui a été mis en place tout au long des Assises pour collecter la parole des jeunes sur le terrain et l'intérêt que les participants ont montré dans leur implication dans les échanges à Paris. Néanmoins, il déplore le manque de temps pour discuter en profondeur des différentes thématiques. Le contexte de crise au Mali donne une autre tournure aux



débats, et les échanges ne portent pas spécifiquement sur l'apport des Maliens de l'extérieur au pays d'origine. En guise de mesure d'accompagnement de la diaspora, M. Sidibé souhaite qu'une plateforme soit mise en place avec comme objectif « *d'essayer de trouver une solution à toutes les problématiques auxquelles sont confrontés les Maliens de l'extérieur. Nous souhaitons que toutes les associations y participent* ».

Gaharo Doucouré, président du CBMF, livre ses réactions après la restitution des 4 ateliers. Sur les liens intergénérationnels, l'éducation et la citoyenneté, il est d'avis et souhaite qu'il y ait une éducation à la parentalité. Des exemples d'actions mises en place par le CBMF attestent qu'une prise de conscience existe face aux difficultés d'assumer son rôle de parent « *quand on a émigré jeune, qu'on n'a pas fait l'apprentissage de la parentalité au Mali suivant les traditions* ». M. Doucouré rappelle qu'au Mali, l'éducation par l'exemple a toujours été le meilleur moyen de faire passer les messages. Le CBMF a mis en place un dispositif qui prime « *les meilleurs parents Maliens de France, ceux qui ont réussi à inculquer à leurs enfants ce qu'il y a de meilleur dans notre tradition et ce*



qu'il y a d'excellence dans la tradition de la culture française ». Cette émulation faciliterait selon lui la transculture, en d'autres termes, l'enrichissement des jeunes par les deux cultures. Concernant l'éducation, il reconnaît qu'au Mali, on est éduqué en passant par un stade d'initiation pour acquérir les qualités qui permettent le passage à une autre phase de la vie. Cependant ce cycle de vie a aussi évolué inéluctablement et cela implique pour les parents migrants « *un retard, à la fois par rapport à la société dans laquelle [ils vivent] mais encore plus par rapport au village où [ils ont acquis] leur culture et où les choses fonctionnent totalement différemment* ». Concernant le co-développement et plus spécifiquement le FSP co-développement, M. Doucouré rappelle que le CBMF s'est fortement mobilisé dans la mise en place de ce dispositif. Au sein de ce dispositif, il existe un volet jeu-



nesse fonctionnel qui pâtit du manque de moyens. Face à une demande de plus en plus forte, la réponse en terme financier n'est pas toujours à la hauteur. Il souhaite donc que le dispositif mobilise d'autres acteurs et soit inscrit dans le cadre des coopérations décentralisées. Le CBMF a investi le champ de la culture et de l'expression artistique avec succès et M. Doucouré est ravi de voir les jeunes « adopter les tenues traditionnelles et les porter avec fierté ». Au niveau de la biennale de Sikasso, il est acquis que la France est la neuvième région du Mali et les jeunes sont vivement encouragés à y participer. De fait, leur prise en charge est facilitée par les partenaires. Progressivement, l'État reconnaît l'apport des migrants dans ce type d'événement. Ils servent un peu de passerelle entre les sociétés européennes et le pays d'origine. Pour terminer son intervention, M. Doucouré aborde la question de l'insertion socioprofessionnelle en soulevant la question de l'investissement des binationaux: « avoir la bi-nationalité, c'est être 100 % Français et 100 % Malien et non 50 % Malien et 50 % Français ». Selon lui, les jeunes franco-maliens devraient bénéficier d'un certain nombre de dispositifs mis en place au Mali, notamment ceux de l'APEJ, et en France. Les jeunes qui ont été formés en France ont toute leur place dans la société malienne.

S'adressant aux jeunes, il déclare qu' « il ne faut pas baisser les bras parce qu'au Mali, tout est à faire. Pour y parvenir, ce qu'il faut, c'est de l'audace et de la persévérance. Tout est lié, parce qu'il s'agit d'avoir votre place dans le pays d'origine des parents. »



Annie Takarli, présidente d'Eunomad France, rappelle que les problématiques soulevées lors des ateliers concernent

EUNOMAD

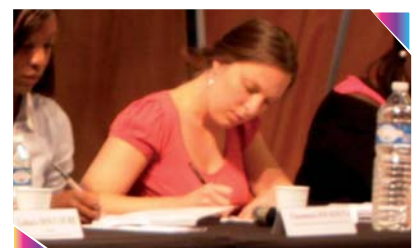
L'immigration est une richesse à la fois pour la terre d'accueil pour le pays d'origine: **Présentation du réseau Eunomad.**

Eunomad est un réseau qui regroupe à travers l'Europe des associations de migrants, des ONG, des laboratoires de recherche, des collectivités territoriales qui réfléchissent ensemble sur la relation entre migration, développement et citoyenneté/intégration. Il travaille autour des questions abordées durant les Assises. Ces Assises réunissent des acteurs venant de France mais aussi d'Italie, d'Espagne et d'ailleurs, qui ont des convergences... www.eunomad.eu - Annie Takarli

toutes les migrations même si le fond culturel est différent. Ses réactions sont les suivantes:

La question de la transmission est essentielle aujourd'hui pour les jeunes et les parents, et interpelle n'importe quel jeune français dont les origines sont étrangères.

Sur la relation avec le pays d'origine des parents: quel type de relations peut-on construire? Comment se définir en tant que citoyen français par rapport à ses origines? Ces questions ne sont pas toujours faciles à vivre pour les jeunes. Et l'entrepreneuriat: comment construire son parcours d'homme et de femme dans nos sociétés? Comment trouver sa place en tant qu'acteur économique? L'intégration économique pour les jeunes se pose de manière différente et le rapport avec le pays d'origine peut être une source d'inspiration, de richesse, et le désir d'entreprendre autrement. À travers cet investissement, les jeunes se construisent par les échanges de savoirs et de savoir-faire. Eunomad est très attentifs à la parole donnée aux jeunes car « ils construisent le monde de demain et que c'est à travers eux que des initiatives citoyennes feront le monde de demain ».



Ségolène Pruvot co-directrice d'Alternatives européennes rappelle l'importance de l'échelle européenne dans l'expression citoyenne.

Mme Pruvot révèle que les actions d'Alternatives Européennes ont permis de synthétiser la citoyenneté vue par les jeunes de seconde génération. Pour eux, « être citoyen c'est être actif dans la société » qu'elle soit nationale ou européenne. La citoyenneté dans un pays n'exclut pas d'autres formes

de citoyenneté et l'appartenance à un Etat-Nation (l'Europe par exemple) ne représente pas le sentiment d'appartenance que chacun a à différentes régions dans un monde globalisé. Une citoyenneté européenne active permet de redéfinir les règles d'organisation de la société. C'est en ça que c'est important que ces Assises se placent sous le sigle européen parce que l'Europe de demain est faite avec les personnes qui habitent en Europe.

Alternatives Européennes

Mouvement créé par des jeunes européens de toutes origines pour apporter un regard différent sur la construction européenne aujourd'hui, institutionnellement, économiquement, l'association souhaite y apporter des voix citoyennes et culturelles à travers son leitmotiv « égalité, culture et démocratie, au-delà de l'État Nation ». Cette année encore Alternatives Européennes a organisé le Transeuropa Festival qui se passe dans 14 villes simultanément et au sein duquel des voix citoyennes apportent leurs contributions sur la mobilisation démocratique, les migrations et la question de l'économie et de l'austérité

Réseau Young Migrants and Young People with Migrant Background

Kolia Benié : Réseau Young Migrants and Young People with Migrant Background ; Jeunes migrants et Jeunes de deuxième génération en Europe. C'est une plateforme qui a été élaborée par le forum européen de la jeunesse. Elle fédère des représentants d'organisations membres de ce forum européen, ce sont des représentants de conseils nationaux de la jeunesse ou d'organisations membres spécifiques. Cette plateforme a été créée pour répondre à un besoin d'accueil et d'orientation des jeunes (communautaires ou non communautaires ou d'un pays en bordure de l'Europe) en Europe pour trouver des formations adéquates ; pour valoriser les compétences qu'ils ont pu avoir dans leur pays d'origine ; pour pouvoir trouver un logement, un travail.



Mams Yaffa membre du FOJIM, est questionné depuis son plus jeune âge sur le vivre ensemble. S'il reconnaît que la génération des parents arrivait à se retrouver autour de cette notion, pour les jeunes nés en France, c'est plus complexe. Pourquoi, nous, en tant que jeunes, on n'arrivait pas à être intégrés dans la société française ? Est-ce qu'il y a un rejet ? Est-ce qu'il y a un problème avec nous ? Est-ce que la France n'a pas réussi son intégration ? Et comment nous allions nous retrouver avec « *le cul entre deux chaises* » ?

Pour lui, la réponse à ses interrogations réside dans une « connaissance de l'histoire ». « En France, à l'école, on ne nous enseigne pas notre histoire. Volontairement, on nous a empêchés de savoir d'où l'on venait, qui l'on était et pourquoi nos parents étaient venus là, en France. Il y a un manque criant d'information à ce niveau-là. M. Yaffa pense que connaître cette histoire du pays d'origine des parents permettra aux jeunes d'avancer et d'échanger avec les autres. Pour pouvoir aller de l'avant dans le vivre-ensemble et partager les diverses expériences, il faut absolument que les jeunes d'origine malienne reviennent à quelques fondamentaux qui constituent le socle qui leur permettra d'aller de l'avant et de mieux appréhender le monde de demain. Parce que sans socle, le monde ne peut pas se construire.

FOJIM

Le FOJIM, signifie Forum des Organisations des Jeunes aux Identités Multiples. Il a été créé sur la volonté de questionner le vivre ensemble en France et de s'enrichir des expériences des autres migrations, pour les jeunes nés en France de parents migrants. Dans le FOJIM, il y avait plusieurs collèges : un collège de fédérations, un collège d'associations et un collège de personnalités qualifiées.

Échanges avec les participants

Que faire avec ses origines ? Avec sa culture ?

Annie Takarli souligne la complexité d'être 100 % Malien et 100 % Français... car être français aujourd'hui, implique d'être sensible à d'autres influences. « *Le monde est globalisé, et être français aujourd'hui, c'est quelque chose de compliqué* ».

Kolia Benié rebondit sur la notion de socle et de connaissance de son histoire: On ne peut pas dire qu'un individu est sans socle. On peut naître ici ou ailleurs mais on peut naître au Mali et ne pas connaître son histoire non plus.

Un autre participant abonde dans ce sens en rappelant que les jeunes maliens ne sont pas les seuls à ne pas connaître leur histoire. Le français lambda ou l'europeen peut ne pas bien connaître son histoire ou la géographie de son pays, pourtant il est bien intégré. Certes, l'histoire malienne n'est pas enseignée à l'école en France mais on peut la découvrir en bibliothèque, que ce soit numérique ou sur place. On a accès à cette connaissance assez facilement. Le problème c'est que les gens ne vont pas se renseigner et accéder à cette connaissance.

Ségolène Pruvot souligne quant à elle que la culture est quelque chose de dynamique et donc l'apport de chacun modifie les données, la définition et les règles qui existent dans une culture. Alternatives européennes serait relativement opposé à définir ce qu'est une culture française ou à définir une culture européenne parce qu'aujourd'hui la société française fait partie de l'Europe. Elle a des personnes qui viennent de différents pays, qui sont parties inhérentes et qui en modifient les règles. Aussi bien sur l'histoire de la colonisation que sur l'aide publique au développement, Ségolène Pruvot pense que c'est au citoyen de se mobiliser et de faire du lobbying pour que l'histoire



officielle soit modifiée et que l'aide publique au développement soit plus respectueuse des demandes locales.

Mams Yaffa réprecise son point de vue en soulignant qu'« *à partir du moment où tu ne connais pas ton histoire, tu n'avances pas* ». Son souhait est que les parents inculquent à leurs enfants leur histoire tout en sachant que cette histoire n'est pas figée dans le temps, qu'elle ne doit pas être fantasmé, mais qu'elle évoque un territoire qui évolue. Ce à quoi **Aminata Dabo** rajoute que c'est aux jeunes d'aller chercher des informations et de montrer qu'ils veulent connaître leur histoire car aujourd'hui, *l'histoire de l'Afrique est non seulement écrite, mais les parents même illettrés sont de vraies sources de savoirs*.

Pour **Gaharo Doucouré**, les familles maliennes en France sauvegardent une partie de cette histoire en enseignant les langues maternelles aux enfants, sans que cela ne se fasse au détriment du Français. Selon lui « *être un bon parent consisterait à prendre ce qu'il y a de bon dans la culture d'origine et de l'associer à ce qui est bon dans la culture du pays d'accueil!* »

Kolia Benié reconnaît qu'il est difficile d'évoluer entre deux cultures. Néanmoins, c'est aux jeunes de la deuxième génération de servir de passerelles entre la culture de leurs parents et la culture française afin qu'elles s'enrichissent mutuellement.

Comment investir au Mali aujourd'hui ? Quelle est la contribution du migrant au développement économique ?

Les présentations dans les différentes interventions des participants ont souvent rappelé que des dispositifs d'accompagnement de l'investissement des jeunes et du migrant existent au Mali. Un participant les liste : « *les dispositifs existent au Mali depuis les années soixante-dix car il y a eu des accords signés entre la France et le Mali pour permettre aux migrants maliens d'investir au Mali. Depuis 1991, la question migratoire s'est vue attribuer un ministère. Par exemple, la délégation générale des Maliens de l'extérieur qui a été créée en 2000 comporte une cellule pour la réinsertion qui permet à tout migrant d'avoir les informations nécessaires sur les conditions de création d'une entreprise au Mali, sur les prêts bancaires...*

Récemment, en 2008, l'Agence pour la Promotion des Investissements (API) qui est à côté du Palais des Congrès, permet de créer au niveau administratif son entreprise en trois jours ».

Sinaly Diakité rappelle qu'on parle toujours de l'épargne importante des migrants. Mais qu'en est-il dans la réalité? Combien d'euros dorment dans les caisses des associations villageoises? Comment faire le lien entre ces épargnes et les banques pour que ce soit une garantie bancaire pour nous les jeunes franco-maliens qui veulent accéder à ces prêts au Mali? Elle s'inquiète aussi de la contribution de l'épargne des migrants au développement économique: *on a beau dire qu'on transfère des millions d'euros, ces fonds sont très largement utilisés pour le soutien familial et ne contribuent pas au développement socio-économique.*

Un participant revient quant à lui sur la notion de co-développement: *Qui dit co-développement et jeunesse européenne issue de l'immigration dit copartage, ce qui pose beaucoup de problèmes. Ayant vu les difficultés rencontrées par les parents dans le cadre de leur investissement dans le pays d'origine, le participant propose de mettre en place des réseaux spécialisés dans l'investissement dans le pays d'origine*

afin que les porteurs de projets aient sur le terrain des interlocuteurs fiables. Il souhaite aussi que soient proposés des cadres à l'investissement productif afin que l'épargne ne soit pas seulement destinée à la ration journalière. Enfin, la rencontre des jeunes maliennes à l'échelle européenne dans le cadre des Assises est une force et une mise en réseau de cette jeunesse permettrait au Mali de disposer de ce potentiel car *« elle constitue vraiment une partie du Mali, qui n'est pas sur le territoire. Elle doit travailler en réseaux qui nous permettront de vivre-ensemble même si elle est dans différents pays ».*

Fatoumata Soukouna défend l'idée que l'épargne du migrant relève de *« fonds privés »* et qu'il n'y a ses yeux aucune obligation à ce que cet argent passe par un fond d'investissement pour le pays d'origine *« C'est mon argent, j'en fais ce que je veux ».* Par ailleurs, si la volonté est de faire contribuer l'épargne du migrant au développement, il faut renforcer l'éducation des populations qui sont les utilisatrices de ces fonds. *« Il faut qu'elles comprennent que cet argent doit servir à moyen et long terme. Il y a des exemples aujourd'hui réussis de maraîchage et de jardins de femmes ».*

Dans son intervention **Gahoro Doucouré** propose plusieurs éléments

d'analyse. Sur l'épargne de migrant, il pense qu'il est difficile de faire une distinction entre l'investissement social (réalisation des équipements et services de base) et l'investissement productif pour lequel on attend un retour sur investissement. *« Quand on dit que l'investissement que nous avons fait n'est pas économique, je pense qu'il l'est. Il faut commencer par permettre aux gens d'être en bonne santé pour qu'ils puissent produire. Quand les gens ont faim, il faut leur donner à manger pour qu'ils soient en état de produire. Ce n'est donc pas incompatible ».*

Contribuer au développement économique au Mali implique qu'il existe un cadre macro-économique favorable, et cela relève de la responsabilité de l'État. Il faut un milieu des affaires sain et attractif ainsi que des mesures incitatives. Monsieur Doucouré rappelle qu'un forum sur l'investissement des migrants s'est récemment tenu à Bamako. Une des conclusions de ce forum est que *« les conditions ne sont pas encore tout à fait réunies pour inciter à investir au Mali ».*

Concernant les transferts de fonds, on note quelques améliorations sur les coûts des transferts. Par contre, l'idée de voir les banques d'ici et là-bas travailler ensemble afin de favoriser par exemple l'accès à la propriété pour des franco-maliens n'est pas encore traitée. La question du taux d'intérêt demeure. Pour les banques, l'épargne des migrants constitue des ressources à court et moyen terme. Quand il leur est demandé de financer des projets à long terme, il n'y a pas d'adéquation entre les ressources disponibles et la nature du projet.

Les subventions allouées aux projets de co-développement ne sont jamais suffisantes pour répondre à la demande. Cette situation peut décourager plus d'un porteur de projet car soumettre une demande de financement prend du temps. Les projets d'investis-





sement sont souvent des projets individuels. Or, les migrants sont de gros épargnants collectivement mais pas individuellement. Dès lors se pose la question suivante: « comment peut-on être de tels épargnants et ne pas pouvoir accéder individuellement à des prêts? ». Il y a là de nouveaux modes d'organisation et de financement à penser. Il y a une véritable difficulté à passer de ce qui est de l'ordre de l'investissement social à l'investissement économique avec des obstacles qui sont identifiés et qu'il faudrait lever à court et moyen terme.

Moussa Sidibe tenait à rappeler que pour palier le manque d'information, les jeunes doivent être proactifs et se rapprocher des structures officielles existantes en rapport avec la thématique de leur projet. Concernant l'épargne des migrants et de la garantie bancaire, il explique que le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur du Mali est entrain de mettre en place une plateforme européenne qui réfléchira à ces questions. Il rappelle toutefois que les mentalités évoluent quant à l'attentisme qui pèse aussi sur l'envoi d'argent des migrants, que sur l'aide

publique au développement: « nous avons compris des choses que nous ne comprenions pas avant car ça fait partie de la tradition d'aider le pays à envoyer de l'argent. C'était des idées, c'est dépassé. C'est la même chose qui est en train de se passer avec nos gouvernements et l'aide au développement. Il ne faut pas que l'aide au développement soit imaginée comme une façon de ne rien faire et d'attendre que l'aide vienne de l'extérieur. Ce sont des grands problèmes auxquels nous tous devons travailler. »

Un représentant du Conseil de Base des Maliens d'Allemagne souhaite que l'envoi d'argent par le migrant soit analysé au niveau macroéconomique: « Quelle que soit l'utilisation au pays, si c'est une maternité qui est construite avec cet argent, le maçon aura travaillé, le vendeur de ciment aura eu quelque chose... L'envoi d'argent ne peut pas être mauvais. ». Néanmoins les projets des migrants ne doivent pas seulement se limiter aux foyers améliorés, taxis, etc. Il faudrait imaginer des projets dans lesquels les États s'impliquent et que les migrants soient aussi acteurs avec les collectivités et les associations.

« C'est nous qui pouvons pousser à cela sinon la démocratie n'aurait pas de sens. Il faut être acteurs pour que nos décideurs puissent agir dans ce sens ». Concernant le co-développement et les investissements économiques, il faut éliminer le mot « aider » dans les débats quand on parle de co-développement et d'investissements. Ce n'est pas une question d'aide. Ça n'a pas sa place dans le co-développement. Il ne faut pas que ce soit seulement des échanges unilatéraux. Le Mali a aussi beaucoup de choses à offrir.

Mams Yaffa affirme en guise de conclusion que les jeunes franco-maliens, au niveau des investissements économiques, ne seront pas des « vaches à lait » comme nos parents l'ont été.

Annie Takarli souligne que les questions abordées sont extrêmement complexes. Elle rappelle que c'est la capacité de s'organiser qui permet progressivement de construire des solutions et des réponses. L'articulation avec les jeunes est une question fondamentale pour le rapport au co-développement et au pays d'origine. Il faut avoir une capacité à écouter ce que disent les jeunes aujourd'hui en Europe. Ils n'ont pas la même perception que les anciens. La capacité de les écouter et de les accompagner dans ce qu'ils souhaitent réaliser, sur la construction de l'identité, est fondamentale. Elle peut se construire au fur et à mesure avec l'apprentissage à l'école et dans les livres mais aussi avec des expériences de vie et des rencontres avec d'autres. Aider ou accompagner les initiatives que portent les jeunes dans cette direction-là est indispensable. Elle ajoute avoir été très sensible à l'idée de construction d'un vivre-ensemble, de construire son identité, son appartenance au monde. Ce sont des questions qui se posent à tout le monde mais peut-être de manière plus complexe à ceux qui ont des origines multiples.

MOT DE CLÔTURE



Gaharo Doucouré
Président du CBMF

Mesdames et Messieurs, chers jeunes, Nous voilà quasiment au terme de ces Assises et il me plaît d'adresser mes remerciements tout d'abord à la grande délégation malienne composée du Ministre délégué à la jeunesse, du représentant du Ministre des Maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine et du Haut représentant des Maliens de l'extérieur, des membres de la CONJEDEV et du conseil national de la jeunesse. À tous, j'adresse mes sincères remerciements au nom du Conseil de base des Maliens de France et de tous les acteurs qui ont travaillé sur ce projet, particulièrement les jeunes au Sénégal, en Italie, en Espagne, en France et ailleurs.

Il est clair qu'il faut avoir conscience des missions que vous portez, vous les autorités maliennes et nous apprécions votre présence à sa juste mesure, d'autant plus que ces Assises interviennent dans un moment particulièrement difficile. Nous vous sommes très reconnaissants pour votre présence à nos côtés. Nous remercions la mission diplomatique et consulaire qui a été présente pour nous soutenir dans cette initiative.

Mes remerciements vont également à nos partenaires financiers, **l'Union Européenne**. Madame Strifler en plus d'être présente, nous a donné beaucoup d'espoir par son ouverture aux discussions futures. Nous avons entendu son message car les Assises ne sont pas une fin mais le début d'un processus pour répondre aux préoccupations de la jeunesse. Monsieur de Laulanié est intervenu pour nous présenter techniquement ce qu'il fallait faire pour pouvoir accéder à des fonds européens. J'affirme, pour avoir travaillé avec les techniciens, que c'est une première que l'Europe finance une demande de cette nature-là. C'est un encouragement et il faudrait poursuivre les efforts dans ce sens-là.

Je remercie le **Conseil régional d'Île-de-France**. Ali Soumaré qui est ici présent a été à double titre un acteur principal de cette démarche-là. Ce n'est pas les fonds qui ont été accordés à ce projet qui nous importent, c'est le fait que, désormais, nous savons que nous pouvons compter sur des responsables politiques au Conseil Régional qui comprennent et qui sont concernés par les actions que nous présentons. C'est le symbole même de ce que nous attendons de notre jeunesse dans les sociétés de résidence et nous pouvons être fiers d'Ali Soumaré pour tout ce qu'il fait.

Nous remercions la **ville de Paris** qui nous a accompagnés, qui a considéré que le CBMF était un partenaire. Je siège aujourd'hui au label co-développement de la ville de Paris, j'ai été appelé à participer à la construction de ce dispositif et les Assises ont bénéficié du financement du label Paris Europe.

Je remercie les autres partenaires qui nous ont accompagnés parmi lesquels le **GRDR**. Il m'est arrivé très souvent

d'échanger avec son Président Michel Colin de Verdière, avec son directeur exécutif Arezki Harkouk. Notre défi à tous les trois est d'arriver à construire de nouvelles bases stratégiques et opérationnelles permettant de réaliser des projets innovants d'une certaine envergure. Nous avons décidé, c'était un challenge, de construire ensemble ce projet qui permet de travailler avec les jeunes parce que vous êtes l'avenir. Le GRDR a besoin d'une vision prospective. Nous, qui sommes ses compagnons de toujours, nous le resterons mais il faut que cette jeunesse-là rajeunisse le GRDR et qu'il travaille avec eux. C'est ça notre motif de satisfaction à travers ce projet. Tout au long de cette année, j'ai vu deux personnes qui se démenaient pour la réussite de ce projet: Emilie et Karen. Elles ont beaucoup travaillé et quand on voit cela, on a des motifs de satisfactions. En faisant le choix d'un partenariat opérationnel et stratégique durable avec le GRDR, on ne s'était pas trompé.

En même temps, cela nous a permis de constater que, malgré les compétences et le savoir-faire à travailler avec les jeunes impliqués dans ce projet-là, nous continuons heureusement à avoir toute notre place à vos côtés. Vous avez besoin de notre expertise pour arrondir les angles et nous avons été présents pour cela.

Je ne peux pas ne pas souligner cette satisfaction que je ressens quand je m'aperçois que cette **jeunesse franco-malienne, malienne en Europe** a été en capacité de se fédérer autour de ce projet. Elle a su se fédérer autour de ce projet, malgré toutes les erreurs que nous avons commises. Les jeunes ont été **capables de se surpasser et de travailler ensemble**. J'espère qu'à partir de ce projet-là, ils seront en capacité de se projeter dans l'avenir puisque c'est

un nouveau projet qui va démarrer en articulation directe avec ces Assises.

J'ai participé à des ateliers préparatoires à Pikine au Sénégal. À cette occasion, je voulais remercier le maire de Pikine et son équipe municipale. Si M. Sagna est absent aujourd'hui, c'est parce qu'il y a une campagne électorale. Ça n'enlève rien à ce qu'il a fait sur place et nous le remercions de ces efforts. Il n'a pas manqué de faire un message qui devait trouver toute sa place dans les Assises. Malheureusement, le calendrier ne nous a pas permis de l'inclure dans les Assises mais ça n'enlève rien à son intention. Nous disons aux jeunes venus du Sénégal de lui transmettre, à son équipe également, nos remerciements sincères.



Que ce soit les jeunes du Mali, du Sénégal, de l'Italie, de l'Espagne, ils ont beaucoup de choses en commun. Avant d'aller au Sénégal, je ne pouvais pas imaginer que les Maliens qui sont nés au Sénégal avaient les mêmes problèmes que nos enfants ici. Bien sûr, il y a des efforts à faire d'une manière un peu différente en ce qui concerne notre jeunesse en Europe. Mais la migration, elle est d'abord Sud-Sud. Ce lien qui doit exister désormais entre les Maliens des pays du Sud et le Mali et nos enfants à travers le monde, c'est le moment de se dire qu'on engage une ère nouvelle. On doit faire comprendre qu'un jeune Malien, où qu'il vive, reste un jeune Malien et qu'il représente l'avenir du pays. *Vous avez l'obligation de vous don-*

ner la main, de construire les structures appropriées pour atteindre ces objectifs de vivre-ensemble et de prendre toute votre place dans la société malienne. Nous, vos parents, y avons travaillé, peut-être pas avec autant d'efficacité mais nous avons le sentiment que vous avez compris cette requête-là. On aura l'occasion de constater ce que vous voulez en faire.

Je voudrais remercier l'ensemble des participants à ces Assises. Toute personne qui a participé à ces deux journées peut se rendre compte que l'on était loin d'imaginer que les jeunes Maliens de différents pays pouvaient se livrer à un tel exercice, avec la qualité et la hauteur des débats que nous avons vu. Quand je lis cette déclaration de la jeunesse d'origine malienne, on a des raisons d'être fiers. C'est la transmission du flambeau. Nous serons exigeants vis-à-vis de vous. On ne peut faire autrement dans un monde qui aujourd'hui ne peut pas se contenter du bien mais a besoin d'excellence. C'est la condition pour faire du Mali un pays émergent. Vous êtes des leaders associatifs. Au-delà de vous, ce sont des milliers et des milliers de personnes et la tâche n'est pas facile. Nous prenons l'engagement de vous accompagner, avec l'expérience que nous avons acquis au cours de ces 30 dernières années.

Voilà les quelques mots que j'ai voulu prononcer. Ce n'est pas à nous d'être visible aujourd'hui. Nous restons conscients que, même si nous avons initié le projet, vous vous l'êtes approprié, vous en avez fait ce qu'il est devenu. Il pourra surtout servir comme base de discussion avec les différents acteurs au niveau français, européen ou autre pour que des projets concrets puissent voir le jour, en phase avec vos préoccupations. Je suis fier de la jeunesse franco-malienne, je suis fier de la jeunesse malienne, je suis fier du CNJMF, je suis fier du CNJM et de la CONJEDEV, je suis fier de toutes les autres associations associées. Je pense que vous avez encore des efforts à faire

en matière de structuration mais j'ai la conviction que désormais, rien n'est impossible. Si nous n'avons pas hésité à ce que les Assises aient lieu, quand bien même nous connaissons la situation qui a lieu au Mali, quand bien même ce choix implique un bouleversement du budget élaboré, le faire, c'est vous livrer un message, qui est simple: **nous ne reculons pas devant les difficultés. Sortons du conformisme! Sortons des convenances! Sortons des sentiers battus! La situation l'exige!** Nous attendons de vous que vous innoviez, que vous vous surpassiez, que vous ne reculiez devant aucune difficulté. Un jour, le fruit sera là. Voilà le message que je voulais vous livrer. Merci à Émilie et Karen, sans vous, ces Assises n'auraient pas eu lieu.

Les Assises se sont poursuivies par des visites de stands des associations des jeunes impliqués dans l'événement et autour d'un concert de Fantani TOURE, marraine des Assises.

Les associations ayant animé un stand :

- AJDCS (Association des Jeunes pour le Développement de la Commune de Somankidi),
- AJDK (Association des Jeunes pour le Développement de Kodie),
- Artadabo,
- ASICO Parents,
- Cap Afrikasia,
- Cathy Wu,
- CNJMF,
- CPD-Cellule pour le Développement,
- Fédération Deuxième Génération,
- Diasma,
- Donner un sourire à Fégui.

Retrouver plus d'informations sur ces associations dans les répertoires des associations jeunesse disponible en ligne : www.grdr.org/IMG/pdf/Repertoire_FINAL_bd2.pdf



NOTES INTRODUCTIVES AUX TABLES RONDES ET ATELIERS

« Les voix de la solidarité envers le Mali et son peuple » Vendredi 22 juin, Cité nationale de l'histoire de l'immigration (11h-13h)

En septembre 2011 était lancée l'idée de tenir les Assises européennes de la jeunesse d'origine malienne, avec le soutien de la Commission Européenne, du Conseil Régional d'Île de France et de la Mairie de Paris. Le Conseil de Base de Maliens de France et un consortium européen d'ONG (dont le GRDR en France, HABITAFRICA en Espagne et GAO Cooperazione Internazionale en Italie), porteurs de l'initiative, ont ensemble mobilisé les associations de jeunes de la diaspora malienne vivant en France, en Espagne, en Italie, au Sénégal et au Mali. Les objectifs : valoriser les engagements associatifs des jeunes européens et ouest africains issus de l'immigration, et reconnaître leur dynamique citoyenne reliant le local à l'international.

Sept ateliers préparatoires ont été organisés dans les cinq pays du projet au cours de ces derniers mois. Des thèmes communs et des besoins ont été identifiés. A présent vient le moment de rendre publique leur parole. Ces 22 et 23 juin 2012, ces jeunes diront de quelle manière ils vivent leurs engagements associatifs, leurs projets, leurs espoirs... ici mais aussi là-bas, dans le pays d'origine des leurs parents.

La crise politique au Mali a surgi pendant la tenue des ateliers préparatoires. Les associations et fédérations de migrants se sont alors fortement mobilisées pour faire entendre leur voix. En phase avec ces événements, les partenaires et organisateurs des Assises ont souhaité réunir un panel d'acteurs institutionnels, politiques et associatifs autour d'une parole commune et constructive de soutien au Mali et à ses ressortissants à l'étranger.

La diaspora, partout où elle réside - et dans toute sa diversité y compris générationnelle - est en lien constant avec les territoires d'origine. Mettre l'accent sur les nouvelles modalités d'échanges qui relient le pays à sa jeunesse hors de ses frontières c'est aussi reconnaître et promouvoir les compétences citoyennes, associatives et professionnelles propres à cette génération. Les migrations sont une richesse pour nos sociétés car elles confrontent chacun d'entre nous à l'altérité et aux enjeux du vivre ensemble. L'échelle européenne voulue dans ce projet représente une opportunité de dépassionner le débat sur l'immigration en dépassant les frontières nationales et les jeux de représentations qui y ont cours. Les engagements individuels et associatifs citoyens des jeunes maliens et d'origine malienne méritent d'être

d'avantage connus et soutenus par les responsables publics locaux, nationaux et européens. Les Assises, en donnant la parole à de nombreuses associations de jeunes maliens et d'origine malienne de 5 pays différents, entendent mobiliser l'attention des décideurs publics sur les atouts et potentiels propres à cette génération.

En ouverture des Assises, le vendredi 22 juin de 11h à 13h, une session sera dédiée à ce temps de mobilisation des acteurs locaux et internationaux en soutien au Mali. Deux angles de débat sont proposés :

« Jeunesses citoyennes et collectivités locales unies pour des territoires solidaires »

Les collectivités sont au cœur de ce temps de mobilisation politique et citoyen. Elles sont à la fois l'échelle institutionnelle et le bassin de vie de référence des différentes communautés locales qui composent la société. C'est ainsi que l'appartenance à un quartier, une ville, un village, rend possible la mise en œuvre d'actions collectives. C'est ce qui permet la participation active des administrés, reconnus comme acteurs et citoyens. Mieux : leurs origines diverses offrent aux collectivités locales de pouvoir se lancer et conduire des politiques internationales, à travers des dispositifs de coopération décentralisée mais aussi de renforcer la cohésion sociale de leur territoire en reconnaissant et valoriser la richesse des compétences locales. Dans ce contexte, appréhender positivement l'histoire migratoire de l'Europe à l'aune des initiatives interculturelles développées au niveau local, notamment par des jeunes, permettra certainement d'améliorer leurs perspectives d'avenir.

Les questions suivantes seront abordées par les intervenants :

- Sur les territoires de vie, comment rendre plus visibles les compétences associatives des jeunes maliens ou d'origine malienne ?
- Comment reconnaître et associer les compétences toujours plus riches et transversales des associations de jeunes dans les projets de développement local ? (par exemple : sur des sujets mondiaux tels les objectifs du millénaire, la promotion de l'égalité entre les genres, etc.)
- Comment les collectivités locales peuvent-elles mieux intégrer ces associations de jeunes dans l'élaboration voire

la conduite de leurs politiques à la fois de coopération internationale mais aussi de médiation culturelle et de citoyenneté ici ?

- Migration, citoyenneté et territoires solidaires: quel rôle peut jouer la coopération décentralisée dans le contexte actuel de crise au Mali ? Avec une question sous-jacente qui intéresse les acteurs de la solidarité internationale: la crise malienne est-elle seulement politique ou aussi ethnique ?

« **Quand la société civile et les associations de jeunes se mobilisent pour le Mali** »

Les intervenants feront part des initiatives de la société civile et des engagements de la jeunesse :

- Comment appuyer les forces structurant la société civile, dont les jeunes sont parties prenantes, dans leurs pays de résidence et au Mali ? Reconnaît-on assez ces acteurs, les associe-t-on suffisamment au développement des territoires de vie ? Arrivent-ils à impulser ce qui renforce la démocratie ?
- Comment agir aux côtés du Mali pour des sociétés solidaires et des territoires unis lorsque de nouvelles ruptures surgissent ? Quelle place fait-on aux jeunes face à de nouvelles perspectives ? Que peuvent et que veulent faire - vis-à-vis des jeunes - les organisations de la société civile comme les organisations de solidarité internationale ou les institutions locales et nationales européennes ?
- Enfin, puisque la question se pose, comment favoriser la mise en réseaux de ces mouvements de jeunes entre le Mali et les pays de sa diaspora ?

Les participants sont invités à travailler en sous-groupes parallèles vendredi 22 juin entre 15h et 17h autour des quatre axes thématiques présentés ci-dessous. Des témoins prendront la parole afin de partager leurs expériences et susciter le débat. Chaque atelier devra faire émerger trois recommandations clefs. Les conclusions et recommandations de ces quatre temps de travail seront rapportées en session plénière samedi 23 juin à partir de 10h30 et constitueront le socle des propositions contenues dans le projet de Déclaration finale des Assises.

Atelier 1 - Insertion professionnelle, entrepreneuriat et jeunes diplômés

Cette thématique traite à la fois de la question des droits et de la lutte nécessaire contre les discriminations mais aussi de la reconnaissance et de la valorisation des compétences et des profils d'une jeunesse à visages multiples.

Discriminés par leurs noms, leurs couleurs de peau, leurs lieux de vie, ces jeunes maliens ou jeunes d'origine malienne, doivent faire face à beaucoup d'obstacles pour trouver leur place dans la société européenne. Quelle est la situation dans le reste de l'Europe et dans d'autres pays d'Afrique où les jeunes maliens ou d'origine malienne émigrent, vivent ou sont nés ? Il est essentiel aujourd'hui de s'intéresser à des expériences « réussies » et de travailler sur les dispositifs à mettre en place en Europe et en Afrique pour permettre à ces jeunes un accès aux études et au marché du travail impartial et serein.

Des organisations en France, en Italie, en Espagne, au Sénégal, pays où les jeunes maliens émigrent, où les jeunes d'origine malienne sont nés et vivent, œuvrent en faveur de l'insertion professionnelle de la jeunesse issue de la diversité. D'autres cherchent à mettre en avant la contribution positive de la migration en Europe. Des associations d'étudiants et jeunes diplômés organisent des salons de l'emploi réunissant employeurs et jeunes en recherche d'emploi. Toutes ces actions doivent être rendues visibles et portées à la connaissance des autorités publiques maliennes et européennes afin que la jeunesse malienne et d'origine malienne puisse se sentir à sa place et soutenue sur un marché de l'emploi de plus en plus compétitif. Les compétences valorisables sur le marché de l'emploi sont pluriformes. Elles ne sont pas seulement celles acquises à travers l'obtention d'un diplôme; elles sont aussi celles développées à travers une expérience associative, le montage d'un projet de développement vers le Mali, l'organisation d'un événement culturel ou une création artistique. Cette diversité de compétences s'accompagne également de la richesse que peut apporter un parcours migratoire, celui des parents transmis aux jeunes ou celui de la double culture des jeunes nés sur les territoires d'immigration de leurs parents.

L'entrepreneuriat apparaît aussi comme une voix d'accès au marché du travail plébiscitée par les jeunes générations. Là encore les expériences positives méritent d'être connues et diffusées comme autant de sources d'inspiration et de messages positifs adressés à la jeunesse dans sa quête à l'emploi. C'est ce que cet atelier cherchera également à faire.

Enfin la question de l'insertion professionnelle des jeunes étudiants maliens sera également pleinement abordée durant cet atelier. De nombreux jeunes participants aux temps préparatoires des Assises dans leur pays, notamment en Europe, ont posé la difficile situation du changement de statut d'étudiant à celui de salarié dans des pays qui à la fois ont mis les moyens pour les faire venir (programmes de bourses étudiantes) mais qui dans le même temps les incitent à rentrer dans leur pays d'origine pour travailler. Des structures associatives se sont développées pour aider ces étudiants à évoluer des études vers l'emploi, comme l'association des diplômés et étudiants maliens, nous écouterons son expérience.

Atelier 2 – Liens culturels avec le Mali et expressions artistiques d'ici et d'ailleurs

Cet atelier aura pour objet de valoriser et encourager le renforcement des liens culturels entre le Mali et les pays de vie des jeunes générations de migrants et des jeunes membres de la diaspora malienne dans les pays d'immigration aussi bien au Nord (Europe) qu'au Sud (pays de migration sous-régionale, notamment le Sénégal). Il s'agira de réfléchir sur la manière dont cette diaspora engendre des dynamiques culturelles et artistiques puisant dans les patrimoines culturels du Mali pour faire émerger des expressions nouvelles, fruits

de la rencontre et du dialogue avec les cultures des sociétés d'accueil, notamment celles des jeunes générations. Il s'agira également de montrer en quoi les jeunes générations maliennes, ayant récemment quitté leur pays où nés hors des frontières du Mali diffèrent ou au contraire sont proches des jeunes artistes maliens qui viennent se former dans les pays d'immigration, profiter d'opportunités professionnelles et s'insérer sur les scènes artistiques permettant reconnaissance et carrière et contribuant à l'émergence de nouvelles cultures métissées. Ainsi, certains acteurs culturels et artistes se font les porte-paroles de cette immigration africaine peu reconnue et véhiculant des préjugés et des images stéréotypées de leurs cultures et de leurs réalités quotidiennes dans les sociétés d'accueil.

Les ateliers préparatoires des Assises ont souvent mis en avant les projets à vocation culturelle et artistique comme des outils bénéfiques au rapprochement des espaces et des communautés que les états européens et maliens doivent s'employer à encourager. En effet ces projets ont l'avantage d'interpeller les jeunes citoyens ici et là-bas et leur famille directement autour de références communes. Ils sont autant de ponts jetés entre des pays dont les communautés se côtoient en permanence nourrissant ainsi les possibilités de rencontres et d'émergence de nouvelles références culturelles communes. Les arts sont un champ d'expression plus personnel et intime, ouvert sur les rencontres et les métissages de manière plus libre que les échanges culturels qui peuvent se dérouler dans un cadre professionnel par exemple. Ils sont moins dépendants des contextes sociaux qui agissent comme des contraintes fortes sur les dynamiques culturelles. Le secteur de la culture et des arts peut donc être à la fois une finalité de projet mettant en avant la créativité et permettant l'expression des références identitaires multiples qui composent chacun de nous, tout autant qu'un moyen de communiquer différemment et de manière plus directe un vécu, des compétences, une histoire etc. Dans les deux cas, il s'agit de transmission de patrimoines culturels vivants et se situant entre deux réalités, celles d'ici et de là-bas. Les arts et les cultures permettent de faire passer des messages qui ne seraient pas forcément entendus s'ils étaient exprimés par les canaux de communication classique (médias) souvent très normés. Les arts et les cultures en favorisant la créativité laissent la part belle à l'expression individuelle; en cela ils contribuent également à façonner une identité; ils permettent de connecter les racines du passé, les projets et les envies d'aujourd'hui et les rêves de demain.

Atelier 3 – liens intergénérationnels, éducation et citoyenneté

La question des liens intergénérationnels au sein de la famille et celle de la transmission sont parfois complexes, qu'en est-il quand enfants et parents n'ont pas grandi dans le même pays? Les jeunes nés ici et dont les parents sont arrivés du Mali il y a plusieurs dizaines d'années n'acceptent pas forcément de suivre le mode de vie de leurs parents et revendiquent maintenant leur existence et visibilité dans l'espace public. Cette tendance peut se constater par exemple au sein des associations de

jeunes qui cherchent à se différencier et à autonomiser leurs actions vis-à-vis de celles de leurs parents. Les jeunes ont également des compétences nouvelles, acquises ici et en Europe à travers leurs expériences professionnelles ou leur parcours d'étude, qui font d'eux des citoyens-acteurs de la société différents de leurs aînés. Ainsi, et aussi riche que puisse être la relation intergénérationnelle, elle n'en comporte pas moins des difficultés et des incompréhensions, à fortiori dans ce contexte de double culture. La richesse du lien intergénérationnel s'exprime aussi à travers la communication entre jeunes et parents autour de la transmission de la mémoire migratoire. Parcours migratoires, expériences de citoyenneté différentes, comment la transmission se fait-elle, qu'est-on prêt à dire, et à entendre? Pour permettre aux jeunes de faire de leur double culture une véritable force et les aider à déterminer leur personnalité, et pour contribuer à ce que les aînés s'adaptent mieux à leur nouveau territoire de vie, il faut aller au-delà des difficultés et favoriser cette relation. Quel rôle peuvent jouer les autorités publiques maliennes et européennes pour accompagner cette transmission et valoriser les mémoires migratoires des anciens? De cette transmission née aussi la capacité pour les jeunes générations à s'affirmer comme citoyens ici. Que veut dire être citoyen? Cela passe par un droit de vote mais aussi et plus largement par l'ensemble des compétences diverses portées par la jeunesse qui doivent être reconnues et accompagnées pour pouvoir jouer un rôle actif dans la vie publique de son territoire de vie; citoyen, c'est être acteur de la cité. Là encore les jeunes souhaitent interpeller les autorités publiques de leurs territoires de vie pour que soit reconnue et soutenue leur volonté d'implication au niveau local.

Atelier 4 – Projets de co-développement et investissements économiques au Mali

Les jeunes gardent bien souvent un attachement à leur pays d'origine, le pays de leurs parents. Ce lien affectif qu'ils ont avec le pays peut se matérialiser sous différentes formes, notamment la création d'associations de développement. La double culture est un atout évident et ces actions peuvent être très enrichissantes au nord comme au sud. Il s'agit alors d'identifier les besoins réels et de développer des appuis à ces initiatives. Les actions de co-développement, en tant qu'activités collaboratives humaines et durables entre deux espaces soulignent l'intérêt de mettre en valeur une continuité entre des espaces migratoires (à travers des actions conduites à la fois au Mali et ici en Europe par exemple) et permettent de construire des articulations économiques, sociales et culturelles fortes et pérennes entre les acteurs des différents territoires. En outre, les jeunes apportent des compétences nouvelles dans le secteur de la solidarité internationale ou des investissements économiques à destination du Mali. L'ensemble de ces projets intègre les évolutions actuelles qui s'opèrent dans les caractéristiques de la migration (féminisation, niveau scolaire élevé) et en termes de pratiques (accentuation des projets sur l'économique, liens plus solides avec le pays de vie, etc.).

COMPTES RENDUS DES ATELIERS PRÉPARATOIRES DES ASSISES

Lille, Pikine, Bamako, Madrid, Brescia, Rouen, Montreuil

5 pays, 300 jeunes participants

Synthèse des thés palabres préparatoires des Assises

Entre décembre 2011 et avril 2012, sept ateliers préparatoires régionaux ont été organisés par les partenaires des Assises à la manière des thés palabres afin de donner la parole aux jeunes maliens et d'origine malienne dans les 5 pays du projet : France, Mali, Sénégal, Espagne et Italie. A chaque pays, à chaque histoire migratoire, ses spécificités. Malgré tout les jeunes générations restent confrontées aux mêmes enjeux liés à l'insertion professionnelle, à l'expression de la citoyenneté, au lien avec le pays d'origine ou encore de la volonté de s'impliquer pour le développement du Mali. Les synthèses ci-dessous présentent les temps forts de ces ateliers. Elles trouvent leur aboutissement durant ces deux journées d'Assises à Paris. Les thématiques des Assises ont été abordées selon un canevas commun avec des spécificités liées aux diverses histoires migratoire des pays. Ainsi si les jeunes maliens et d'origine malienne en France sont actifs dans le secteur du développement et de la solidarité internationale, leurs homologues d'Espagne ou d'Italie, arrivés plus récemment en Europe, restent en priorité mobilisés autour des enjeux de vie et d'insertion professionnelle ici.

Thé palabre de Lille, France, 10 décembre 2011

La migration malienne en région Nord-Pas-de-Calais reste peu importante en comparaison à d'autres communautés immigrées sur le même territoire et à d'autres régions françaises, notamment l'Ile de France. Elle est constituée notamment de jeunes maliens récemment arrivés pour poursuivre un cursus d'études en France. Ces jeunes étudiants maliens ont constitué l'essentiel des participants de l'atelier.

Liens intergénérationnels, éducation et citoyenneté

Plusieurs jeunes filles voient leur arrivée en France et la possibilité de poursuivre leurs études ici comme une double émancipation : celle d'avoir les moyens d'accéder à des études longues qui leur permettront une autonomie financière, mais également le moyen de se distancier des traditions villageoises. Le fait de se trouver en minorité dans le Nord-Pas-de-Calais a obligé les jeunes à s'ouvrir et échanger davantage avec les familles originaires de la région ; ce constat est posé par plusieurs jeunes qui voient dans cette ouverture une source d'enrichissement et une caractéristique de la migration malienne hors de l'Ile de France.

Le revers de la médaille, selon certains, est de parvenir à trouver un équilibre entre appropriation des codes culturels en France et transmission de la culture et des traditions maliennes à leurs enfants, nés ici.

Par ailleurs le temps passé en France compte pour beaucoup dans la transmission de la culture malienne aux enfants. En

effet les parents maliens qui ont émigrés vers le Nord-pas de Calais ont pour certains quitté le Mali il y a plus d'une vingtaine d'années. Aussi peuvent-ils en avoir conservé une image qui ne correspond plus à la réalité d'aujourd'hui. Un autre constat fort mis en avant par les jeunes est celui de la diversité des traditions maliennes dont chaque famille est porteuse. La diversité interculturelle telle qu'on a l'habitude de la qualifiée en Europe est une donnée de base dans le fonctionnement de la société malienne. Il en ressort au sein de cette jeunesse issue de la migration malienne et vivant en France, des valeurs communes favorisant un vivre ensemble entre différentes communautés locales. La transmission intergénérationnelle entre les parents maliens et leurs enfants nés ici n'en est ici que plus importante pour véhiculer un rapport plus ouvert et serein à l'altérité, ingrédient fondamental pour que la rencontre interculturelle puisse être porteuse de richesse et de développement en Europe.

La langue malienne, à travers ses différentes déclinaisons soninké, bambara (etc.), est mise en avant à la fois comme un marqueur identitaire fort et comme un vecteur de transmission de la culture malienne entre les générations. Cependant elle n'est pas toujours transmise et apprise aux enfants nés ici, le français prenant le dessus, à la fois par nécessité et volonté affichée des parents de voir leurs enfants « intégrés ». En contrepartie, certains jeunes franco-maliens expriment aussi leur difficulté à communiquer avec la famille restée au

pays. Pour les jeunes maliens arrivés dans le Nord-pas de Calais récemment et devenus jeunes parents ici, le constat est le même avec la peur d'oublier leur langue maternelle dans leurs échanges avec leurs enfants et de briser de cette manière les liens qui les unissent au Mali.

La citoyenneté dans le sens de la capacité à être pleinement reconnu comme acteur public dans son territoire est définie doit passer pour certains par l'octroi du droit de vote aux étrangers quand d'autres cherchent d'abord à valoriser leurs initiatives associatives et individuelles dans leur territoire de vie. Ont été évoqués le poids des documents officiels et du droit de vote des étrangers. Il est difficile de se sentir citoyen d'un territoire sans le droit de choisir des dirigeants dont les décisions impactent sur sa vie.

Parmi les recommandations émises sur cette thématique, les jeunes souhaitent plus d'appui dans la promotion de la langue malienne et dans la transmission des traditions culturelles maliennes.

Projets de co-développement et investissements économiques au Mali

Parmi les jeunes présents, seuls quelques jeunes mènent des projets de solidarité à destination du Mali. Parmi eux il est intéressant de constater que les activités conduites impliquent aussi des activités de transmission de la culture non seulement malienne, mais du monde au territoire dunkerquois. De nombreux jeunes expriment un enthousiasme et une envie d'utiliser les compétences acquises dans leur parcours de vie et d'étude ici au service du développement du Mali. Cependant ils expriment dans le même temps le sentiment d'être hors des réseaux et de manquer d'accès à l'information sur les opportunités de création d'activités. Sur ce point encore les jeunes soulignent la différence avec leurs homologues en région Ile de France, beaucoup plus nombreux et donc structurés associativement facilitant ainsi le relais de l'information. Enfin la méconnaissance des rouages administratifs au Mali et la méfiance face à un environnement économique incertain encouragent peu les jeunes à engager des projets d'investissements économiques au Mali.

Si la destination des projets est plus souvent le Mali qu'ailleurs, la nature de l'engagement et l'intérêt associatif per se émane davantage de convictions personnelles que de l'origine malienne.

Parmi les recommandations formulés par les jeunes sur cette thématique: le besoin d'informer et visibiliser les possibilités de financement et d'appui au montage de projets et les partenaires potentiels de ces projets au Mali, d'un meilleur soutien et relais de l'information par l'Etat malien sur des actions à destination de la diaspora, de favoriser l'assainissement de l'environnement économique et institutionnel pour encourager les investissements de la diaspora.

Qu'est-ce que la citoyenneté européenne pout vous ?
Témoignage d'Hindati, jeunes étudiante franco-malienne de 23 ans, étudiant à Bruxelles: « J'aimerais être citoyenne européenne », mais dans une Europe sociale, ouverte et respectueuse des droits de chacun, et pas seulement une Europe économique. Et dans une Europe qui permette à tous de circuler librement parce que circuler est ce qui nous permet de nous rencontrer et de partager et « aujourd'hui on a besoin de partager, et pas qu'économiquement ».

Insertion professionnelle

La double-culture franco-malienne, dans le milieu professionnel et universitaire, ne représente pas pour tous un atout à mettre en avant dans son parcours d'insertion professionnelle. Elle peut même être volontairement estompé au nom de « l'intégration » à la française. Les prises de positions sur la discrimination positive sont mitigées: certains y voient une dévalorisation de leurs compétences, d'autres une opportunité à saisir pour gravir les échelons plus rapidement. La question de l'insertion professionnelle en France ou au Mali s'est posée entre la volonté que « la matière grise retourne au pays » une fois les connaissances et les diplômés acquis en France et les liens sociaux qui se développent durant les études en France qui modifient le parcours de migrations et incitent les jeunes diplômés maliens aussi à rester en France après leurs études. Dans ce deuxième cas, les jeunes expriment aussi l'importance de l'accompagnement durant les études afin que les jeunes n'abandonnent pas. L'association des étudiants maliens du nord, relais autonome dans le Nord-pas de Calais de l'association nationale des diplômés et étudiants maliens joue à ce titre un rôle important.



Thé Palabre de Pikine, Sénégal, 11 février 2012

La majorité des jeunes d'origine malienne présents à ce thé palabre sont étudiants.

Emploi, investissements au Mali, projets de co-développement

Les discussions tournent majoritairement autour des « jobs étudiants » d'une part pour financer leur vie étudiante, d'autre part pour aider la famille restée au Mali. La question des discriminations à l'emploi déliera également les langues. Aucun des intervenants n'a actuellement de projet d'investissements au Mali en cours. Toutefois, cette perspective suscite un fort intérêt notamment pour des investissements dans le domaine de l'agriculture. Le manque d'accès à l'information, d'appui dans le montage de projet

ou encore les barrières administratives sont autant de freins à ces investissements potentiels. *Les jeunes maliens du Sénégal et sénégalais-maliens aimeraient aussi s'assurer d'avoir accès à des terres individuelles, à une formation et à des moyens de culture modernes et mécanisés, ainsi qu'à un soutien institutionnel malien en terme de retour au pays pour s'engager dans ce type de projets.*

Education, famille et liens intergénérationnels

Sur ce sujet les positions divergent entre respect des valeurs traditionnelles, notamment en termes d'égalité des sexes et des rôles de chacun au sein du foyer, et plus d'émancipation. Un jeune homme défend son rôle de chef de foyer, preneur de décision et garant de la sécurité économique de sa famille; une jeune lui emboîte le pas affirmant avoir été éduqué avec l'idée qu'elle « *ne devait jamais contrarier son mari* ». Il semble que le fossé se soit creusé entre les jeunes maliens immigrés au Sénégal, et ceux issus de la seconde génération. Les jeunes filles nées au Sénégal n'adhèrent pas du tout à cette vision du couple et de la famille; pour elles il s'agit surtout d'instaurer un dialogue au sein du foyer. Elles promeuvent l'éducation et la formation comme moyen d'accès à plus d'émancipation pour les femmes.

Les liens avec le village d'origine sont présents, notamment pour les grandes occasions : mariage traditionnel (bien que les jeunes filles ne soient pas toujours consultées) mais également à travers l'art culinaire, ou les dialectes. Les jeunes ont parfois du mal à distinguer les particularités culturelles de leur village ou région d'origine, du fait que les cultures maliennes et sénégalaises ont beaucoup de similitudes.



Parmi les recommandations des jeunes maliens du Sénégal et sénégalais-maliens sur

cette thématique : promouvoir la/les cultures maliennes dans leur singularité, sensibiliser les jeunes à leur appartenance au sein de cette culture, valoriser la volonté d'émancipation par le soutien à l'accès à l'éducation (supérieure).

Migrations, citoyenneté et discriminations

Les jeunes d'origine malienne ou issus de la diaspora malienne au Sénégal souffrent d'un manque de reconnaissance de leur citoyenneté sur les deux territoires. Ils se sentent considérés comme étrangers tant au Sénégal qu'au Mali, ce qui est aussi perçu comme un frein à l'ascension sociale. Ni l'Etat malien, ni l'Etat sénégalais n'accepte de prendre en charge leurs études, leurs salaires peuvent être inférieurs à la moyenne sénégalaise à poste égal au seul motif de leurs origines, le système judiciaire pourrait se montrer partial à leur rencontre, etc.

Parmi les recommandations proposées par les jeunes : de meilleurs garde-fous assurant le traitement équitable de la diaspora malienne dans leur pays d'origine comme sur leur territoire de vie ou encore la prise en charge des études des jeunes de la diaspora.



Structure associative et dialogue institutionnel

L'engagement associatif des maliens « seconde génération » d'immigrants et des primo-arrivants sont distincts. Hormis les membres de l'AFA (Association Fraternité Action), association initiée par des sénégalais-maliens nés au Sénégal, les engagements associatifs de la diaspora malienne à Pikine se définissent le plus souvent à des clubs littéraires ou scientifiques à l'université. Les activités de l'AFA se concentrent autour de l'accompagnement de primo-arrivants sur le territoire sénégalais. A ce jour, aucune activité à destination du Mali n'a été recensée. Il semblerait cependant qu'une certaine prise de conscience soit en marche. Parmi les initiatives potentielles évoquées par les jeunes présents, le transfert de technologies, le soutien au projet personnel et la sensibilisation en défaveur de l'expatriation des jeunes. Les jeunes primo-arrivants, en revanche, se singularisent par leur implication au sein d'associations villageoises maliennes. *Un meilleur appui institutionnel est attendu par les jeunes maliens du Sénégal et sénégalais-maliens de cette volonté naissante d'investir et de participer au développement du Mali.*

Thé Palabre de Bamako, Mali, 20 et 21 février 2012

L'Association Fraternité Action, partenaire des Assises, est implantée à Dakar au Sénégal et demeure la seule association de malien de droit sénégalais. Elle a pour objectif l'émancipation du citoyen malien au plan éducatif, social et sanitaire. L'AFA a mis en place une mutuelle de santé communautaire des ressortissants maliens depuis 2007 en coopération avec le Ministère de la Santé du Sénégal.

Culture et art, famille et liens intergénérationnels

La nucléarisation des familles maliennes, ainsi qu'une certaine méconnaissance des jeunes de la diaspora de leurs origines sont d'emblée mises en avant, faisant écho à la problématique de la construction identitaire. Les échanges culturels Nord-Sud sont vus comme inégaux à cause de la non-professionnalisation de nombreux acteurs culturels maliens, et de standards de qualité technique pour lesquels les moyens manquent. *La culture faisant partie intégrante de l'identité, il paraît nécessaire d'œuvrer à sa diffusion au-delà des frontières, notamment à destination de la jeune diaspora, par*

exemple à travers un appui des autorités publiques maliennes à des activités culturelles et d'échanges interculturels entre le Mali et les pays d'immigration notamment en Europe.

Emploi, insertion professionnelle et discriminations

L'inadéquation entre les compétences disponibles et les besoins du marché du travail et le chômage sont au cœur des préoccupations des jeunes maliens de l'atelier de Bamako. La question de l'entrepreneuriat, même s'il séduit fait face à des obstacles qui découragent la jeunesse: manque d'information et de communication sur les opportunités de création d'entreprises, des secteurs porteurs, des moyens de financement, d'appui au montage de projet. *Les jeunes expriment leur souhait que les autorités publiques aident à mieux orienter les*

jeunes, pendant leurs études et à l'heure de l'insertion professionnelle, à promouvoir les secteurs professionnels inexploités/sous-exploités. Ils expriment aussi le souhait que les autorités publiques européennes mettent en œuvre des politiques favorisant l'insertion socio-économique des migrants afin de créer un meilleur climat social pour tous.



Jeunesse et citoyenneté

Partant d'un constat sans appel d'une « crise de la citoyenneté » et d'un relâchement de l'éducation tant dans le cadre scolaire que familial, les jeunes de Bamako déplorent une augmentation de l'incivisme et du manque de participation à la vie publique. Ils restent très attentifs au devenir de la diaspora malienne en Europe, constatant que la précarité et les difficultés d'adaptation de certaines familles d'origine malienne à leur nouveau territoire de vie peuvent engendrer une acculturation des jeunes, ainsi qu'une perte, voire absence des valeurs éducatives, d'où un manque de citoyenneté et des problèmes d'intégration.

Les jeunes recommandent le renforcement du Programme d'Appui à la Jeunesse Malienne (PAJM), la promotion des partenariats publics-privés pour un meilleur financement des associations, l'appui à la mise en réseau d'associations œuvrant vers de mêmes objectifs afin d'en optimiser la portée et l'implication des jeunes.



tenariats publics-privés pour un meilleur financement des associations, l'appui à la mise en réseau d'associations œuvrant vers de mêmes objectifs afin d'en optimiser la portée et l'implication des jeunes.

Jeunesse, structuration associative et dialogue institutionnel

Les faiblesses des structures associatives maliennes sont multiples: les aspects administratifs (leadership, gestion, pertinence et cohérence du plan d'action) sont négligés avec

des manques institutionnels évidents (budgets insuffisants, politisation de l'appareil associatif...). Toutes ces failles mettent à mal l'émergence d'une structuration associative dynamique et prolifique. Les objectifs associatifs ne sont pas clairement posés ou appuyés, les conséquences directes sont souvent la démobilité des membres et l'abandon des projets.

Les jeunes recommandent ici la rédaction et diffusion d'un manuel des procédures administratives et financières à l'usage des acteurs associatifs afin de promouvoir de bonnes pratiques de gestion, la dépolitisation des associations qui creusent des clivages au lieu de fédérer la jeunesse, et la mise en application de la politique cadre du développement de la jeunesse malienne.

Jeunesse et migrations

Le désir de mobilité des jeunes maliens est motivé par des raisons économique, universitaire et politique. La problématique de la « fuite des cerveaux » a été abordée, ses conséquences énumérées, la prise de position de l'Etat malien affirmée: « L'Afrique doit cesser de laisser partir ces élites à l'étranger si elle veut atteindre les OMD (objectifs du millénaire pour le développement) ».

Les jeunes s'accordent à recommander une plus grande sensibilisation de la jeunesse quant à sa responsabilité de participer au développement du Mali et d'améliorer les conditions et opportunités de travail au Mali afin de limiter les migrations économiques.

Thé palabre de Madrid, 25 février 2012

L'immigration malienne en Espagne est récente et la majorité des maliens ont commencé à arriver dans la fin des années 1990. Depuis, la population malienne n'a cessé d'augmenter, notamment afin de répondre à la demande croissante de main d'œuvre dans les secteurs agricoles et de la construction. La population malienne en Espagne se compose majoritairement d'hommes âgés de 20 à 35 ans, les femmes étant arrivées plus tard grâce au regroupement familial. Le niveau d'éducation est généralement faible.

Jeunesse, discriminations et emploi

Les jeunes maliens d'Espagne ont évoqué les discriminations auxquelles ils font face dans les domaines de la vie sociale et professionnelle. Conscients que la crise économique qui touche l'Espagne et les préjugés liés à une méconnaissance voire la peur de l'étranger renforcent ces discriminations, les jeunes entendent se positionner de manière pro-active et positive pour



contribuer à faire évoluer les mentalités. Une des solutions évoquées est notamment la création d'associations afin d'amener à des échanges interculturels et une meilleure connaissance mutuelle des cultures diverses qui composent la société espagnole.

Ils recommandent une meilleure adéquation entre les formations universitaires et professionnelles et les besoins réels de main d'œuvre, un approfondissement des relations entre le Mali et l'Espagne et les pays européens, des programmes de sensibilisation et de formation des jeunes et des entreprises à l'interculturalité et toute mesure visant à faciliter l'intégration et l'appropriation d'un sentiment de citoyenneté auprès des jeunes maliens d'Espagne.

Education, famille et liens intergénérationnels

Préoccupés par le fait que leurs enfants nés en Espagne vivent "comme des espagnols", certains parents sont soucieux de ne pas laisser de côté la culture de leur pays d'origine et de la transmettre à leurs enfants. L'éducation se fait à trois niveaux: la famille, la société et l'école. La place des femmes est également discutée, entre tradition et modernité. Les discussions portent sur un nécessaire mélange des cultures qui doit se ressentir dans l'éducation des enfants également,

notamment avec plus de discussions et d'échanges parents-enfants. L'incompréhension est grande entre les générations et ceux qui ont vécu la majeure partie de leur vie au Mali/ en Espagne. *Les Jeunes générations ont plus d'interaction avec les espagnols que ceux qui sont arrivés il y a plus longtemps. Le soutien à l'organisation de voyages de jeunes au Mali, d'activités culturelles en Espagne et en Europe fin de valoriser la culture malienne et la transmission aux enfants la culture et l'histoire du Mali par un angle positif font parties des recommandations prônées par les jeunes maliens d'Espagne sur cette thématique.*



Les discussions portent sur un nécessaire mélange des cultures qui doit se ressentir dans l'éducation des enfants également,

Thé palabre de Brescia, Italie, 1^{er} avril 2012

L'immigration malienne en Italie est plus récente qu'en France et les maliens sont souvent arrivés il y a peu de temps en Italie, soit pour y travailler, soit pour y étudier.

Jeunesse, migrations, emploi et discriminations

A l'instar de la jeunesse malienne d'Espagne, les maliens arrivés jeunes en Italie soulignent les discriminations et préjugés qu'ils ont subis et auxquels il faut faire face, notamment lors de la recherche d'un emploi. De plus, de nombreux immigrants maliens ont des problèmes d'intégration du à leur faible maîtrise de la langue italienne. *Parmi les*

recommandations qu'ils formulent, ils encouragent le développement de structures institutionnelles permettant aux nouveaux arrivants d'apprendre l'italien, les associations manquant souvent de moyens financiers et humains, d'activités interculturelles à l'école, le renforcement des politiques de lutte contre les discriminations.



associations manquant souvent de moyens financiers et humains, d'activités interculturelles à l'école, le renforcement des politiques de lutte contre les discriminations.

Culture malienne et expressions artistiques

L'art est un moyen de manifester ses racines, de ne pas perdre ce lien avec le pays d'origine. Il est également un mode de communication pouvant favoriser la rencontre entre jeunes générations autour d'intérêt commun et ainsi d'être un vecteur d'intégration des jeunes maliens dans la société italienne. *Les arts et cultures africains gagneraient à être mieux diffusés et promus en Italie.*

Famille et liens intergénérationnels

Les maliens d'Italie témoignent de la volonté que leurs enfants soient des citoyens non seulement italiens mais

L'Association du Conseil des Jeunes Maliens d'Italie (CJMI) a été créée en raison du « sentiment d'être des étrangers, non seulement ici en Italie mais également au Mali ». Cette nouvelle association a vu le jour au début de l'année 2012 dans le cadre de la dynamique des Assises européennes de la jeunesse d'origine malienne; les jeunes maliens et italo-maliens ont souhaité donner un cadre visible à la voix citoyenne qu'ils entendent porter au sein de la société italienne. Très féminisée dans son bureau, cette association est une bonne illustration des nouveaux modes d'organisations des jeunes générations issues des migrations qui cherchent à être pleinement acteur du vivre ensemble ici dans la société européenne.

ci-dessous: Alima Coulibaly, Présidente du CJMI



aussi maliens. La jeunesse est une réelle ressource et les jeunes de la diaspora malienne doivent être reconnus comme des citoyens à part entière. Il faut que les jeunes puissent s'exprimer de la même façon dans leurs territoires de vie que dans leurs pays d'origine afin de se faire entendre dans l'espace public. Les jeunes doivent apprendre l'italien mais il est important pour les parents continuent de leur transmettre la culture malienne, pour assurer la continuité entre les générations.

Ainsi les jeunes estiment nécessaire que les autorités publiques italiennes montrent une réelle reconnaissance aux associations de jeunes issus des migrations en en reconnaissant les compétences et spécificités par rapport aux associations des anciens et encouragent et appuient les échanges entre les associations de jeunes en Europe et au Mali.

Thé Palabre de Montreuil, 8 avril 2012

Trois thématiques ont été privilégiées traitées lors du thé palabre de Montreuil, qui a eu lieu le 8 avril 2012, quelques semaines après le déclenchement de la crise malienne et au lendemain de la marche unifiée des maliens à Paris :

Projets de co-développement et liens avec les collectivités locales

Sous l'intitulé « Liens avec les collectivités locales et projets de co-développement », les discussions ont permis de souligner un manque de communication, de sollicitation, d'appui et de formation des collectivités locales à l'égard des jeunes porteurs de projets de solidarité internationale. *Les jeunes maliens et franco-maliens réunis à Montreuil ont plaidé pour plus d'interaction entre les institutions locales et les porteurs de projets ainsi que pour la simplification des procédures administratives liées aux demandes de subventions. L'exemple de l'accompagnement des porteurs de projets de la Ville de Fontenay-sous-Bois présenté par Sokona Niakhate, conseillère municipale, déléguée à l'Interculturalité, la promotion de la diversité et à la coopération décentralisée, a été apprécié en ce sens.*



Emploi, investissements au Mali et entrepreneuriat

La thématique de l'emploi, des investissements au Mali et de l'entrepreneuriat a mis en exergue les risques économiques et institutionnels ressentis par des jeunes pourtant désireux d'investir au Mali, ainsi qu'un manque de visibilité des opportunités de carrières pour les étudiants voulant retourner au Mali. Face à ces constats, les jeunes ont exprimé leur souhait d'un assainissement de l'environnement économique au Mali pour redonner confiance dans l'investissement économique dans le pays, la facilitation de la mise en réseau entre étudiants maliens de France avec les entrepreneurs et institutions liées à l'insertion professionnelle au Mali ainsi que la mise en place d'un meilleur suivi pour une orientation professionnelle mieux connectée aux besoins du monde du travail en France, en Europe et au Mali.

Jeunesse, éducation et migrations

L'accent a été mis sur la pluralité de la jeunesse malienne, qu'elle soit née en France, issue de l'immigration étudiante ou économique. Il s'agira de prendre en compte cette diversité pour mieux répondre aux différents besoins de ces jeunes aux expériences et préoccupations multiples. La question de « l'intégration » s'est également posée, et avec celle de la parentalité, de l'éducation et de la maîtrise de la langue du pays de vie. Un appui au suivi scolaire et à la communication entre la famille récemment immigrée et l'école est parfois nécessaire pour pallier les malentendus culturels et linguistiques et ainsi prévenir les possibles décrochages scolaires des enfants. *Favoriser la visibilité de « modèles » pour les jeunes et d'expériences positives et réussies issues des migrations constitue la principale recommandation des jeunes sur cette thématique.*

Thé palabre de Rouen, 21 avril 2012

Investissements économiques au Mali et emploi

Comme lors des précédents thématiques palabres européens et sénégalais, la thématique de l'orientation scolaire, de l'insertion professionnelle et des investissements « au pays » ont trouvé un écho important. Une préoccupation répandue parmi les jeunes présents est celle de la pertinence de leur cursus universitaire en vue des besoins et des débouchés professionnels au Mali, ainsi qu'une concurrence établie entre jeunes issus de la diaspora et les maliens qui sont restés au pays pour leurs études. Quant à leur territoire de vie, la France, certains des participants y déplorent des discriminations à l'embauche. Les jeunes tendent toutefois à dire que contrairement au Mali, et malgré des cas avérés de discriminations, l'accès à l'emploi en France serait beaucoup moins lié au « piston » ; les compétences seraient donc plus valorisées que le réseau/la classe sociale. Les jeunes expriment également un certain scepticisme vis-à-vis de l'Etat et des dirigeants maliens. Si le système éducatif est si peu développé, « n'est-ce pas un manque de volonté de l'Etat ? » s'interroge les jeunes. En dépit de la volonté de la diaspora d'investir dans sa région d'origine, « l'Etat malien fait tout pour l'empêcher de réussir ». Sont globalement



pointés du doigt la mauvaise gouvernance des ressources naturelles au profit d'entreprises étrangères et les « fraudes » de certains dirigeants au dépend des populations. « Ce n'est pas notre rôle, mais on ne peut pas laisser nos cousins, nos frères rester dans l'analphabétisme » commente un jeune, évoquant les investissements de la diaspora se substituant à ceux des pouvoirs publics.

Sur ce sujet les recommandations qui émergent incluent la nécessité d'un meilleur suivi des boursiers et l'assurance d'un emploi à leur retour, un accès facilité au crédit pour entreprendre, un soutien à la création d'entreprise et une meilleure circulation de l'information sur les appels à projets.

Les projets de co-développement

Quelques projets de co-développement sont exposés, et débouchent sur le constat, incontournable, de la nécessité de bien réfléchir à la structuration et aux répercussions des projets amorcés. Evoquant le projet d'une association humanitaire d'envoyer des vélos d'occasions au Mali, un jeune explique : « On en est venu à se poser la question du don. On est pas la poubelle du monde, on n'est pas obligé de tout accepter parce qu'on est pauvre. [...] Ce qu'il faut,

L'intervention de Mody Bathily, auteur du premier dictionnaire Soninké/Français, a enrichi les discussions non seulement sur la langue, mais sur le sens que l'on accole aux mots employés (en français). Ainsi, la promotion de l'apprentissage de la langue française comme moyen d'intégration éluderait un volet culturel, à l'origine d'incompréhensions malgré l'usage d'une langue commune.

ce sont des projets réellement utiles à la société, aller vers l'autosuffisance alimentaire par exemple ». Un autre intervenant plaide pour une « prise de responsabilité de la jeunesse africaine [vis-à-vis du développement du continent] ». Malgré ces prises de positions tranchées, les jeunes déplorent une véritable opacité quant aux appuis institutionnels au montage de projets et à leur co-financement. *Les jeunes recommandent ainsi une meilleure visibilité et un meilleur accès aux appuis des collectivités locales en termes de montage de projets (structuration, suivi et évaluation des projets).*

Famille, éducation et liens intergénérationnels : « Il ne faut pas oublier ses origines ; il faut savoir d'où tu viens pour savoir où tu vas »

Les discussions sur les liens intergénérationnels et la divergence de point de vue sur la culture malienne et la société selon sa génération ont été riches. Certaines jeunes filles ont toutefois regretté l'absence des questions de la scolarisation des filles, des conséquences des mariages forcés ou encore de l'excision dans les débats. Les questions de l'emploi, mais aussi des projets de co-développement et des liens intergénérationnels ont abouti à une autre problématique, vraisemblablement transversale : celle de l'éducation et de la formation : *comment soutenir la scolarisation des (petites) filles, œuvrer pour l'émancipation des femmes/la modernisation de certaines valeurs traditionnelles maliennes. Une des recommandations formulées en ce sens est l'organisation de grandes rencontres avec les institutions maliennes sur l'éducation et les réformes urgentes à apporter.*

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité des partenaires du projet et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.

C'EST DIT...

Nous, qui sommes français d'origine étrangère, si nous ne sommes pas solides ici, comment pouvons-nous développer nos pays d'origine ?

Il faut montrer que dans nos familles, il y a peut-être 10 enfants, mais les 10 enfants vont voter !

On ne sera pas des « vaches à lait » comme nos parents l'ont été.

Il faut éliminer le mot « aider » dans les débats quand on en parle de co-développement et d'investissements. Ce n'est pas une question d'aide.

À partir du moment où tu ne connais pas ton histoire, tu n'avances pas.

En France, à l'école, on ne nous enseigne pas notre histoire. Volontairement, on nous a empêchés de savoir d'où l'on venait, qui l'on était et pourquoi nos parents étaient venus là, en France

Le monde est globalisé, et être français aujourd'hui, c'est quelque chose de compliqué.

Être citoyen c'est être actif dans la société.

Les jeunes construisent le monde de demain et c'est à travers eux que des initiatives citoyennes feront le monde de demain.

Vous êtes l'expression d'une citoyenneté européenne aux visages multiples.

Avoir la bi-nationalité, c'est être 100 % français et 100 % malien et non 50 % Malien et 50 % Français.

Si la jeunesse n'est pas instruite, le Mali a des perspectives d'avenir très sombres.

Avant d'aller au Sénégal, je ne pouvais pas imaginer que les Maliens qui sont nés au Sénégal avaient les mêmes problèmes que nos enfants ici en Europe.

Une action sans vision c'est du temps perdu, une vision sans action c'est un rêve, une vision suivie d'actions peut changer le monde.

L'objectif majeur est de faire de la migration un atout pour le développement du Mali. C'est dans l'unité et la cohésion que vos actions auront le plus d'impacts et c'est en cela que vous constituez un atout pour le Mali.

ASSISES EUROPÉENNES

DE LA JEUNESSE



D'ORIGINE MALIENNE

